

l'éducation



l'école à la campagne

numéro spécial automne

368-369 ■ 6 F

"Ma vie, c'est mon métier.
Un métier difficile,
mais avec les enfants, c'est
tellement passionnant...

Ce que j'attends
de la Banque Populaire ?

Un prêt peut-être, pour
plus tard. Mais d'abord,
ça me fait plaisir
de penser que je suis
solidaire de mes collègues.

L'entraide, oui, j'y crois.
Dans une banque aussi :
pourquoi pas ?"



Pour moi,
Populaire veut dire solidaire.



**Banque
Populaire**

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 4 F
le numéro spécial : 6 F
Abonnement annuel : France 90 F
étranger 120 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

5 l'école à la campagne

l'école rurale en mutation

- 8 conflits et contradictions, par Jean-Pierre Vélis
11 reconnaître l'école rurale, entretien avec Jean Deygout, ex-directeur
des Ecoles au ministère de l'Education
15 les regroupements pédagogiques : survie ou dynamique du monde
rural ?, par Maurice Guillot

l'école rurale dans son milieu

- 20 l'école, sauvegarde du village, par Michaëla Bobasch
24 quand les enfants de la ville vont à la campagne, par Michaëla
Bobasch
25 le fatigant chemin des écoliers, par Nicole Gauthier
29 chroniques villageoises : en Alsace, par Jean-Jacques Schaettel ;
en Beaujolais, par Odile Clémentière ; en Pays niçols, par Gérard
Sénéca ; dans les Landes, par Elisabeth de Blasi ; en Pays cévenol ;
en Rouergue, par Michaëla Bobasch ; en Sologne ; en Beauce,
par Marguerite Laforce
38 les « dernières écoles » du Québec, par Pierre-Bernard Marquet

l'école rurale en avenir

- 42 une pédagogie à part ?, par Louis Porcher
45 la France restera rurale, par Philippe Lamour
46 demain, l'utopie quotidienne, entretien avec Maurice Janetti,
sénateur

une semaine après l'autre

- 50 éducation : la continuité dans l'austérité, par Michaëla Bobasch
52 enseignement supérieur : malaises de la rentrée universitaire,
par Nicole Gauthier
54 que se passe-t-il ?

à votre service

- 56 sur votre agenda ; à la RTS
58 mots croisés — bridge
60 échecs

photos — couverture et p. 7 : Pierre Michaud ; p. 8 : Maurice Zalewski/Rapho ;
p. 11 et 46 : Lot ; p. 19 : Jean Pottier/Rapho ; p. 20, 22 et 41 : Georges Mélet ;
p. 25 : Bajande/Rapho ; p. 26, 29 et 42 : Pierre Allard/INRP ; p. 30 et 31 : Thierry
Gachon ; p. 34 et 35 : Elisabeth de Blasi.

UN NOUVEAU VENU DANS LA GAMME DES PRODUCTIONS CONDOR :

L'OREILLER ANATOMIQUE



AUSSI EFFICACE SUR LE DOS, QUE SUR LE COTE

Etudié et conçu par un ingénieur et un médecin, il permet un sommeil «relaxé» en évitant ces «mauvaises positions» nocturnes responsables de tant de torticolis matinaux.

La tête et le cou sont maintenus quelle que soit la position du dormeur : sur le dos ou sur le côté !

Enfin un oreiller rationnel réalisé pour le rôle important qu'il joue dans la vie : un tiers du temps passé au lit !

Les muscles du cou peuvent se relâcher complètement durant le sommeil, sans que les vertèbres abandonnent leur position physiologique.

Le réveil est agréable, la décontraction totale, quelle belle journée en perspective !

LE POINT DE VUE DU MEDECIN SPECIALISTE :

De nombreux confrères sont frappés par la masse des patients qui leur demandent comment dormir, en particulier avec ou sans oreiller.

On sait que la meilleure position est celle où le tonus musculaire est le plus bas, où l'action de la pesanteur est moins sensible, où le réflexe myotatique n'a pas besoin d'intervenir.

Bien que les courbures physiologiques tendent à s'effacer en decubitus dorsal, elles n'en persistent pas moins, surtout chez les sujets dont le rachis a perdu de sa souplesse du fait de la maladie.



1



2

longueur : 50 cm

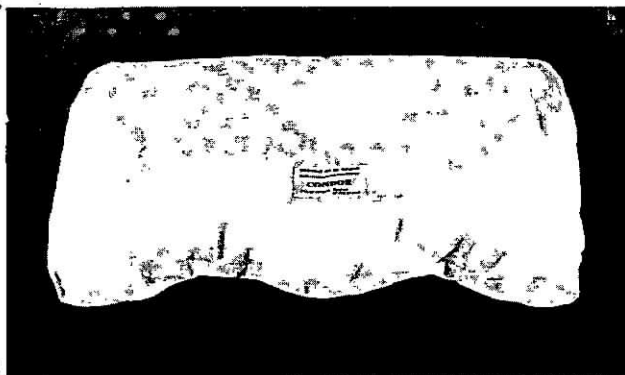
largeur : 30 cm

Taie américaine : 25 F.

Taie à bourdon : 45 F.

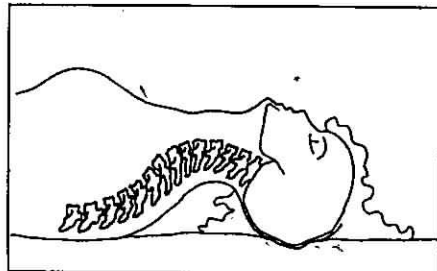
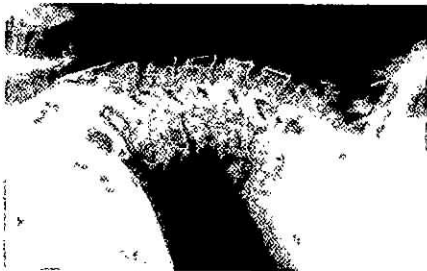
Composition :

- 1 Mousse Bultex,
- 2 Nappé de Dacron,
- 3 Houssé de Percale

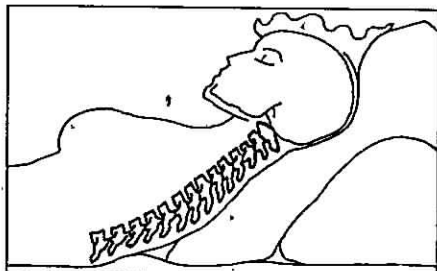
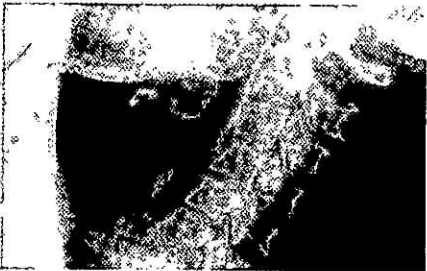


3

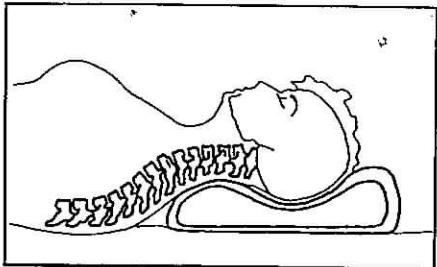
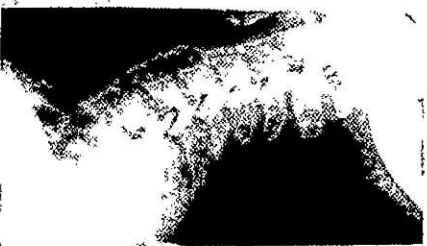
FONCTIONNEL CONDOR



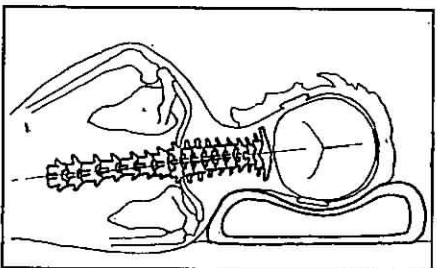
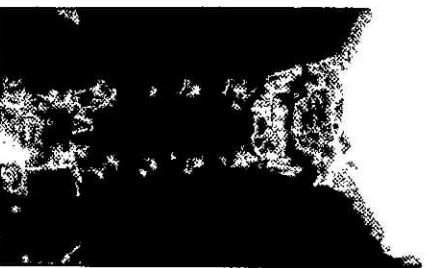
Sujet couché sur le dos à plat sans oreiller colonne cervicale en hyperextension : mauvaise position



Sujet couché sur le dos avec un oreiller et un traversin colonne cervicale hyperfléchié : mauvaise position



Sujet couché sur le dos avec l'oreiller anatomique colonne cervicale en bonne position



Sujet couché sur le côté avec l'oreiller anatomique la colonne vertébrale est droite : bonne position

EN DECUBITUS DORSAL :

A plat, sans oreiller, la lordose cervicale physiologique entraîne une augmentation du tonus des muscles prévertébraux, et des muscles antérieurs du cou.

Avec un oreiller conventionnel ou un traversin, la lordose tend à s'effacer, voire à s'inverser, entraînant une augmentation du tonus des muscles de la nuque et des occipitaux.

EN DECUBITUS LATÉRAL :

A plat, scoliose concave vers le plan du lit. Avec un oreiller conventionnel, scoliose convexe vers le plan du lit, avec augmentation du tonus des muscles opposés à la concavité et du sterno-cléido-occipito-mastoïdien en particulier.

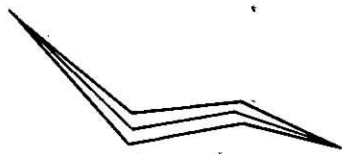
Dans tous les cas, le réflexe myotatique entre en jeu, il existe toujours un régime tonique. Notre oreiller soutient et respecte les courbures physiologiques aussi bien en decubitus dorsal que latéral, grâce à la conformation de son noyau interne. Les schémas ci-contre le montrent bien. Son utilisation permet un sommeil réparateur, en POSITION DITE DE SURREPOS, mettant «les segments articulaires à l'abri de toute contrainte».

Docteur F. BROSIO,
R.G. PLASTRE

Brevet Docteur BROSIO

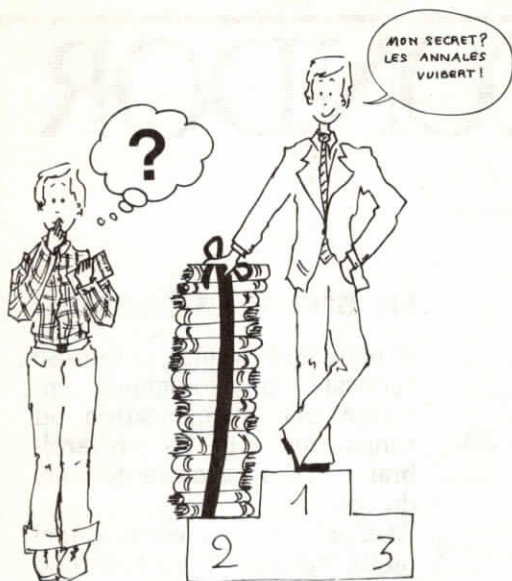
Spécialiste des vertèbres

Sera expédié contre 290 F,
port et emballage compris. ou magasin



CONDOR

218, rue La Fayette - PARIS 10^e
Tél. : 607.30 54



annales vuibert 1978

*pour aider vos élèves
à préparer leurs examens*

annales simples

tous les sujets des sessions de juin
et de septembre 1978.

annales corrigées

sujets et corrigés d'une partie des
textes ou problèmes des sessions de
juin 78 et de septembre 77.



55 fascicules
collection complète
disponible
chez votre libraire.

11,50 F et 14,50 F.

**VUIBERT 63, bd. saint-germain,
75005 paris** ▼

Le Ministère de la Coopération (20, rue Monsieur, 75700 PARIS) fait savoir qu'il recrute de toute urgence, pour la présente année scolaire (1978-1979) des professeurs de l'enseignement général pour la République de DJIBOUTI.

Il s'agit de :

- 2 attachés d'intendance universitaire : DJIBOUTI
- 1 psycho-pédagogue : C.N. DJIBOUTI
- 4 maîtres d'application : Ecole d'Application DJIBOUTI
- 2 instituteurs : Ecole primaire DJIBOUTI

LANGUES

- 1 certifié d'allemand (ou titulaire d'une maîtrise) : Lycée de DJIBOUTI 2^e cycle
- 1 certifié d'anglais (ou titulaire de maîtrise) : Lycée de DJIBOUTI 2^e cycle
- 1 PEGC lettres anglais : CES BOULAOS 1^{er} cycle
- 1 PEGC espagnol : CES BOULAOS 1^{er} cycle (DJIBOUTI ville)

LETTRES

- 1 instituteur CEG lettres : CES DIKHIL (hors DJIBOUTI ville)

LETTRES/HISTOIRE/GEOGRAPHIE

- 1 PEGC : Lycée DJIBOUTI
- 2 PEGC : CES BOULAOS

MATHEMATIQUES

- 2 PEGC : Lycée DJIBOUTI 1^{er} cycle
- 1 certifié : CES BOULAOS 2^e cycle
- 1 instituteur CEG : CES DIKHIL 1^{er} cycle

Il est aussi recherché un professeur de mathématiques (titulaire d'une maîtrise) pour l'Ecole Française de NIAMEY-Niger.

Prière d'adresser les demandes le plus rapidement possible au **Bureau des Candidatures** - 57, boulevard des Invalides, 75700 PARIS

l'école

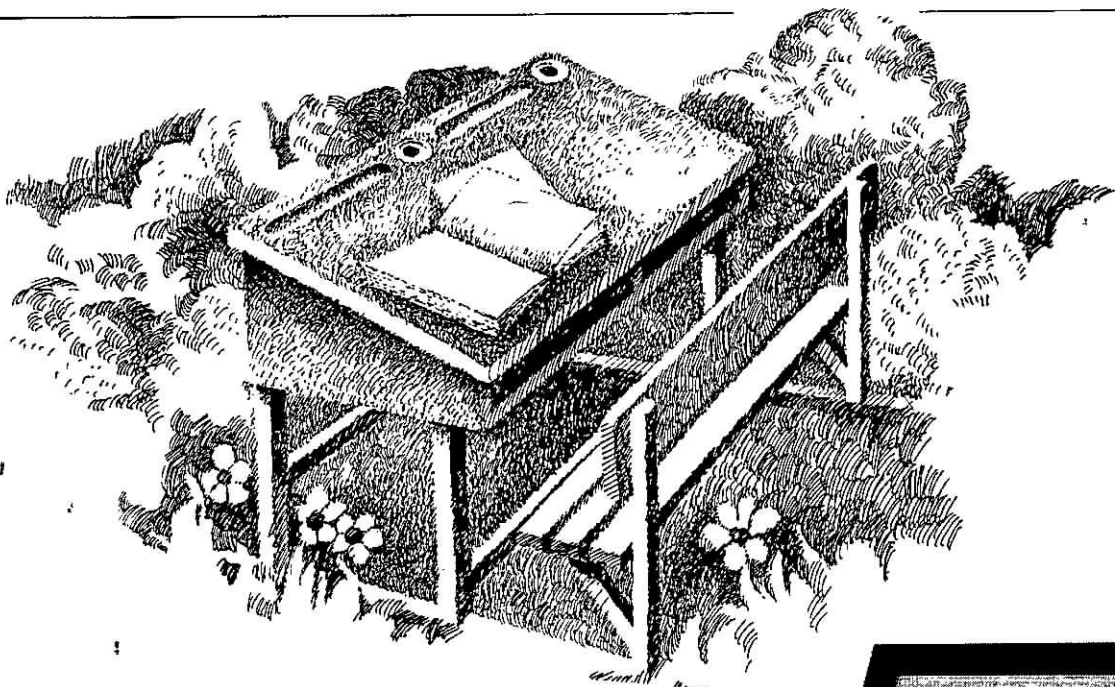
à la campagne

ON VOUDRAIT CROIRE qu'il n'y a jamais eu dans notre système éducatif, dans cette éducation pour tous, l'école des villes et l'école des champs, l'école dans la cité et l'école dans la campagne, l'école urbaine et l'école rurale. Le développement économique et le grand exode de la campagne qui s'en est suivi en ont décidé autrement. Il a même fallu un certain nombre d'années pour que l'on se rende compte que les fermetures d'écoles précipitaient le mouvement.

Le cri d'alarme des collectivités locales et la nécessaire « égalité » devant l'éducation sont parvenus à modifier quelque peu la situation. Mais, à la désertification, se substitue déjà en filigrane la chute démographique.

La mutation qui s'opère actuellement dans le monde rural est un élément non négligeable qui permettra peut-être à l'école de campagne de jouer un nouveau rôle. Déjà, il y a quelques années, la Fédération des délégués départementaux de l'Education nationale avait eu l'occasion, par une remarquable enquête, de soulever le problème. Plus récemment le Collectif de Grenoble a publié un ouvrage sur cette question.

A son tour, **l'éducation**, à l'aide d'entretiens, de points de vue, de reportages, tente de faire le point sur cette école de la campagne qui, tout en gardant sa spécificité, ne veut pas être une école dévalorisée et veut, avant toute chose, continuer à vivre.



agir & connaître

Une série de guides "nature" bien adaptée aux besoins actuels des enseignants...

- Des textes d'un haut niveau scientifique, (la majorité des auteurs sont des universitaires ou des professeurs du second degré) mais "digérés" et accessibles à partir de douze ans.
- Des idées d'activités réalisables en classe ou directement sur le terrain.

format 11 x 18 cm
nombreuses illustrations
en couleurs.



ANDRÉ LESON
10, rue de l'Éperon, 75006 Paris
Tél. 326.56.73
Diffusion LAROUSSE

Bulletin réponse

Si vous désirez recevoir notre catalogue retournez-nous ce bulletin-réponse.

Nom _____

N° _____ Rue _____

Ville _____

Code postal



l'école rurale en mutation

Beaucoup plus que l'école urbaine,
l'école rurale a été sensible aux mutations
de notre société et, par là même,
a opéré la sienne propre,
souvent malgré elle.

Marcel Jolivet pour l'histoire,
Jean Deygout pour la politique ministérielle
de cette dernière décennie,
nous permettent ici de toucher du doigt
les problèmes de cette école-ci.

Alors que l'on dénombrait encore l'an dernier
quelque 12 500 écoles à classe unique,
près de 5 000 vivent désormais au sein de
regroupements pédagogiques intercommunaux.
Cette formule est-elle simplement
un facteur de survie
ou beaucoup plus que cela ?

conflits

et contradictions

On pourrait croire que l'histoire de l'école primaire en milieu rural était une histoire d'amour avec celle de la France, mais ce serait alors un amour mal partagé entre la République et le milieu agricole.

Marcel Jolivet, sociologue, maître de recherche au CNRS et auteur du quatrième tome de **L'histoire de la France rurale** (Seuil, 672 p., 120 F), sous la direction de Georges Duby, professeur au Collège de France, a dénoué pour nous quelques-uns des nœuds de ces contradictions où se sont élaborées les questions pour demain.



A LA CHARNIERE des deux derniers siècles, l'école était reine dans les campagnes. La France était rurale, l'agriculture occupait une part considérable de la population active et l'école publique usait de toute son ardeur pour y implanter durablement ses racines. En moins de cent ans l'organisation du territoire s'est radicalement modifiée : elle résulte aujourd'hui de la résistible ascension industrielle qui a laminé les hommes et leurs villages, des guerres aussi, qui ont marqué de cicatrices indélébiles les relevés démographiques. Dans le début du siècle, l'école florissante était un fleuron superbe de la République ; son empreinte s'inscrit dans la pierre, visible encore aujourd'hui : tous ces frontons orgueilleux qu'on voit aux places des villages, où s'unissent souvent l'école et la mairie, dessinaient alors la carte républicaine. Ils sont la signature monumentale d'un Jules Ferry ou d'un Gambetta, les piliers de la laïcité contre la puissance de l'Eglise. Ce n'est plus par son clocher que l'on voulait désigner une commune, mais par les couleurs flottant au devant des mairies et des écoles.

Dans les campagnes, pourtant, tous les enfants n'étaient pas à leur pupitre ; beaucoup, retenus par leurs parents, étaient aux champs et il fallait parfois « envoyer les autorités » pour les soumettre à l'obligation scolaire. Ce règne d'une des plus glorieuses institutions de la République n'était pas sans susciter de réticences. En étudiant l'histoire de la France rurale, Marcel Jolivet n'a pas cessé de les rencontrer. Il estime, en effet, que « dans toute cette période le monde rural se trouve pris dans une contradiction au point de vue culturel ». Ce n'est qu'aujourd'hui

que la culture paysanne est folklorique ; à ce moment elle était on ne peut plus vivante et quotidienne. Nul n'avait encore pensé à la mettre sous cellophane pour en faire un produit de consommation ou de loisir. C'est pourtant dans les années 20, déjà, qu'on la condamna en entreprenant de la momifier ; pour éviter qu'elle ne disparaisse, on veut en conserver le souvenir dans des musées (en 1936 apparaissent les Arts et Traditions populaires, réunis dans une Commission l'année suivante). Condamner ? Sans aucun doute, car quand la culture quotidienne va au musée, c'est qu'elle va mal.

Le problème pour l'économie paysanne était pourtant bien de survivre, d'assurer la survie de l'exploitation. Comme l'explique Marcel Jolivet : « Il s'agit d'une période de développement de l'exploitation familiale, d'accumulation progressive de petits lopins, de démembrement de la grande propriété. C'est à cette époque, par le travail de la famille, que va se constituer le patrimoine qui fera apparaître et se généraliser le modèle de la démocratie sociale économique villageoise. » Et voilà pourquoi l'agriculture avait tant besoin de bras ! de tous ses bras, de tous ses enfants. Or, parallèlement, le nombre des naissances déclinait, et même si le milieu paysan continuait de compter des familles nombreuses, une politique de l'enfant unique se propageait assez bien. On le comprend : il ne fallait pas morceler le patrimoine, il fallait faire des économies sur la vie quotidienne aussi. La mécanisation était encore insignifiante et l'on avait besoin de main d'œuvre. L'école était donc antinomique avec ce besoin et par conséquent perçue comme une

contrainte ; son obligation n'était plus un droit mais un devoir coercitif. Et c'est pourquoi, à cette époque, les agriculteurs vivent une contradiction : ils connaissent leurs besoins, ils commencent à savoir les valeurs de leur propre vie culturelle mais, dans le même temps, on a introduit chez eux cette idée d'une certaine noblesse de la Culture, de la connaissance, conformément à l'idéologie de l'école républicaine. Autant ils sont heureux que leurs enfants puissent apprendre à lire, écrire et compter, autant ils ont besoin de leur force de travail ; l'ambition d'accéder à un savoir livresque, noble et désintéressé, s'oppose au besoin d'acquisition d'un savoir absolument concret. Et le sociologue se demande : « Comment s'articulaient ces deux niveaux de la reconnaissance culturelle, à la fois par rapport à des contraintes quotidiennes et dans l'esprit des gens ? Quand l'instituteur venait les voir et leur disait : « Il faut que vous laissiez votre enfant à l'école parce qu'il a des capacités », que se passait-il dans leur tête ? Ils pensaient : ou bien il devient un monsieur, ou bien il reste sur l'exploitation. Et l'on est déchiré par cette contradiction qui est durement vécue. »

C'est alors que s'ouvrent des débats sur le rôle de l'école et que deux questions, essentiellement, se posent : est-ce que l'école fait cet « écrémage » dont on l'accuse en permettant le départ des meilleurs ? Est-ce que l'école doit orienter le savoir vers une meilleure connaissance de l'environnement, de la condition de vie des gens, du métier, c'est-à-dire, au bout du compte : quelle doit être la part de l'enseignement agricole dans le programme

l'école rurale en mutation

de l'école primaire ? Au fond, c'est la sempiternelle question, l'introduction dans la philosophie du système éducatif public de contradictions qui lui sont extérieures, mais, comme le fait remarquer Marcel Jolivet, « C'est une contradiction pour l'école parce que l'école primaire n'est pas du tout faite pour augmenter un savoir professionnel ni même pour valoriser une expérience populaire, pour montrer qu'elle existe et lui donner une plus grande ampleur. Elle plaque, au contraire, une culture bourgeoise sur un milieu populaire, d'où son incapacité à répondre efficacement à cette demande ». Des débats, donc, ont eu lieu, des instituteurs ont fait des efforts (une association s'est constituée dans l'entre-deux-guerres pour rapprocher l'école de la population agricole), des décrets ont été pris, mais, en fait, c'était un corps étranger par rapport à ce qu'est fondamentalement la philosophie de l'école primaire : on y va pour acquérir les outils généraux de la culture, et non pour enrichir une culture professionnelle.

On comprend donc, avec Marcel Jolivet, qu'il est impensable d'évoquer l'histoire de l'école primaire sans lui associer celle de l'enseignement agricole car c'est par cette inadéquation de l'idéologie républicaine avec la demande paysanne que se comprend une évolution encore visible aujourd'hui : ceux qui vont satisfaire ces exigences professionnelles sont extérieurs à l'école publique ; ce sont des organisations comme la Jeunesse agricole catholique (JAC) ou les Maisons familiales rurales qui prendront une extension importante en valorisant un savoir-faire par des connaissances livresques.

Selon Marcel Jolivet, il existe deux grands courants du syndicalisme agricole, l'un de tradition républicaine, issu notamment de Gambetta, l'autre rattaché à la propriété agrarienne, par la Société des agriculteurs de France. « La JAC ne s'est coulée dans aucun de ces moules ; elle a créé une couche de jeunes agriculteurs très au point, très mobilisés,

très au fait d'un certain nombre de problèmes économiques et, par dérivation, politiques. Elle a créé de bons techniciens qui ont fait une bonne étude du milieu, avec des pédagogues et des méthodes actives. Cela, l'école primaire ne l'a jamais fait ; elle apprenait aux enfants qu'ils étaient des citoyens libres et égaux en droit, etc., en fait des abstractions bourgeoises, tandis que, quand ils travaillaient concrètement sur la comptabilité de leur exploitation avec la JAC, ils savaient de quoi ils parlaient. Ils étaient donc capables de se situer par rapport à d'autres couches sociales agricoles, ce qui les a amenés à une véritable analyse de leur place dans la société, au point même qu'à un moment on a pu penser qu'ils étaient révolutionnaires (ils remettent en cause des notions fondamentales comme le droit de propriété). Ils ont donc une conscience politique, mais c'était une fausse conscience car ils n'ont pas compris que, plus ils iraient de l'avant dans ce système social, plus cela les condamnerait à terme. Ils l'ont découvert plus tard à travers certaines initiatives — comme les travailleurs-paysans, par exemple —, et les contradictions ont fini par leur sauter aux yeux même si le point de départ de leur formation n'était pas critique. L'école primaire, elle, ne le leur permettait pas parce qu'elle les enfermait dans des catégories abstraites, parce que l'orientation républicaine dans le syndicalisme était très idéologique. Elle laissait la place, en fait, à ceux qui pouvaient bénéficier du développement agricole dans le cadre d'une république, c'est-à-dire la grosse culture. Cela n'armait pas les petits paysans pour comprendre qu'ils étaient différents. En ce sens l'école primaire a manqué à sa mission fondamentale, ce qu'elle ne pouvait éviter de par sa nature et sa mission philosophique. »

On objectera que les institutions — que les sociologues aiment tant — sont une chose, mais qu'elles sont tout de même faites d'hommes. Or, curieusement, si l'on a des informations précises et rigoureuses sur

l'école d'avant Jules Ferry (et il faut citer à cet égard les travaux de Furet et Ozouf, cf. *l'éducation* n° 339 du 12-1-78), on est beaucoup moins riche pour la période qui suit, comme le déplore Marcel Jolivet. Il serait pourtant instructif de savoir quels étaient les termes exacts du débat entre l'instituteur de village et le curé de campagne, par exemple ; or, apparemment, mis à part un article publié dans la revue de Pierre Bourdieu *Accès de la recherche*, et qui donne le point de vue du curé, les informations sont bien maigres. On ne peut qu'émettre des hypothèses qui restent à vérifier par des recherches. Un témoignage de l'« écrémage » par le haut pourrait se lire dans l'ascension sociale qui va du paysan à l'instituteur puis au professeur du secondaire, puis à l'universitaire, au rythme des générations ; mais si l'idée est vraisemblable, il n'est pas de recherche historique pour l'étayer. De même que, si l'on peut raisonnablement imaginer que, pour être crédible, l'enseignant devait être lui-même issu du milieu rural — tout en s'en démarquant — et, par exemple, parler patois, peu de textes viennent le confirmer (on en connaît bien quelques exemples mais il faut les pondérer par le désormais célèbre « Interdit de cracher par terre et de parler breton » que nous a rappelé Pierre Jakez-Eliasz). Au vrai, affirme Marcel Jolivet, « il n'y a pas de données sur l'origine sociale des instituteurs ».

De même, pour un passé plus proche, il n'existe pas de statistiques sur les fermetures d'écoles. On en est donc réduit à des hypothèses d'ensemble. Cette idée de fermeture, par exemple, qui nous préoccupe tant, est toute récente car, même au plus fort de l'exode rural, sous la III^e République, il n'aurait su en être question. « C'est la V^e République qui a mis ce mouvement sur les rails. » Pourtant, en ce domaine encore, le rôle de l'Église paraît fondamental parce qu'elle a fait, la première, ce que l'État a fait ensuite, en procédant au regroupement des paroisses.

Dans les années 55, l'Eglise a découvert l'économie du service public et s'est mise à parler de la rentabilité de ses curés : « Du jour où elle met en cause l'idée qu'il faut un curé par village, elle met en cause la notion même de village, en même temps que, pour la première fois, elle admet la commune comme société civile. La paroisse ne se confond plus avec le village mais se situe à un autre niveau. » Suivent alors, du côté de l'Etat, des idées semblables, particulièrement celle selon laquelle il faut rationaliser les choix budgétaires. Les services publics en sont affectés, à commencer par les PTT. Puis vient le temps des fermetures d'écoles, prix ultime qu'on fait payer aux communes pour un siècle d'industrialisation et que Marcel Jolivet juge plus que sévèrement : « C'est très grave, dit-il, car c'est la remise en cause de la conscience communale comme lieu d'un exercice plein et entier du savoir, de la liberté politique. »

Et ce n'est pas la moindre des contradictions qui surgit en cette fin de parcours : « La situation de la commune rurale aujourd'hui est absurde parce qu'elle ne peut plus exister matériellement alors, qu'en même temps notre idéologie politique repose sur la notion de commune. Qu'on ne s'étonne pas quand un maire demande le maintien de l'école dans son village, parce qu'il défend son pouvoir symbolique, l'idée qu'on lui a inculquée quant à la place de l'école et de la commune dans les institutions républicaines. Avec la fermeture de l'école on lui impose le réalisme qui nie la philosophie au nom de laquelle on l'a institué. L'école primaire en milieu rural n'a pas été l'institution du savoir qui permettait aux gens de s'armer en tant que citoyens pour s'opposer à cette évolution qui la niait, comme elle niait la commune. Elle a décer-
velé le citoyen. »

L'affirmation péremptoire d'un sociologue montré, par son excès même, l'ampleur — et la sensibilité — de l'enjeu pour demain.

Jean-Pierre Vélis

reconnaître

l'école rurale

● Les chiffres-seuil de fermeture d'école ont été successivement rapportés pour être maintenant fixés à la limite de neuf élèves. Cette attitude n'est-elle pas l'aveu que l'on n'a pas su déceler à temps le rôle moteur de l'école dans la France rurale et par là, su éviter, pour une part, le grand exode des campagnes ?

C'est possible, mais le problème ne s'est révélé avec acuité que depuis une quinzaine d'années. Ce problème de l'école rurale est le même que celui de tous les services publics en zone rurale, avec toutefois une différence, c'est qu'on accorde une valeur sentimentale à l'école alors qu'il n'en est pas de même pour la poste ou la recette fiscale qui délivre les congés pour la circu-

Cet entretien a été réalisé avant le départ de Jean Deygout de la direction des Ecoles (voir p. 51).

Quoi qu'il en soit, il est indiscutablement l'homme le mieux à même d'expliquer la politique du ministère en matière d'enseignement du premier degré en zone rurale, pour l'avoir défendue et appliquée pendant une dizaine d'années. D'ailleurs, les propos récents du ministre ou de son secrétaire d'Etat, à l'occasion de voyages effectués en milieu rural, ne l'ont jamais désavoué sur ce point.



général comme réaction, mais pas si rare.

Et puis la mentalité a changé. Les médias ont vanté une nouvelle qualité de vie. Il y a vingt-cinq ans, les gens de la campagne étaient des « ploucs », des « demeurés », même pas des « béotiens », le terme était trop savant, ceux qui restaient vivre à la campagne étaient des attardés qui ignoraient un certain progrès. Aujourd'hui, on pense plutôt l'inverse, on pense à cette qualité de vie et même on l'embellit un peu trop. Je crois que cette prise de conscience, cette volonté de maintenir l'école est partie d'un changement profond dans la mentalité collective. L'école est apparue comme une nécessité, comme l'est aujourd'hui le passage quotidien du facteur, le téléphone, l'épicière à portée de la main. Le déplacement en automobile vers les grandes surfaces ne résoud pas tous les problèmes pour tout le monde. L'école, c'est un peu la même chose : le gosse, aujourd'hui, n'apparaît plus comme une marchandise qu'on peut transporter dans sa voiture personnelle, tous les matins et tous les soirs.

● **Hormis l'évolution des mentalités, ne peut-on pas penser, simplement, que l'aspect géographique de la France a entraîné une discrimination envers l'école rurale ?**

Il y a toujours eu des différences entre l'école rurale et l'école urbaine. La plus visible consiste en ce que d'un côté nous avons un instituteur qui fait la classe tout seul, des petits aux grands, et que de l'autre, nous avons une école bien scindée par niveaux avec un maître particulier pour chacun d'eux et par conséquent des classes homogènes. Beaucoup pensent que cette organisation est bien meilleure pour les enfants, d'autres pensent que, si l'école à cours multiples est moins bonne pour l'instruction, elle est par contre meilleure pour l'éducation.

La discrimination, c'est la différence qui se situe au niveau des moyens matériels. Il est vrai que,

depuis les lois de Jules Ferry, la commune — la collectivité locale — joue un très grand rôle dans le niveau d'aisance matérielle de l'élève. Et il est vrai que l'école dite rurale coïncide avec des collectivités humaines qui vont de quelques dizaines à quelques centaines d'individus. La commune, trouvant ses ressources dans les impôts locaux, peinait évidemment pour ce qui est de l'entretien et de l'amélioration du confort aussi bien de la classe, des locaux scolaires, que du logement de l'instituteur, de même pour le renouvellement du matériel pédagogique et, en ce sens, on peut dire qu'il y avait discrimination. Mais elle relevait non pas de la volonté du législateur, de l'Etat ou de l'administration à tous ses niveaux, elle était la conséquence du partage des responsabilités créé il y a presque un siècle : à l'Etat les frais de personnel, à la collectivité territoriale le reste. Le budget d'une commune rurale, aujourd'hui, est de l'ordre de quelques millions d'anciens francs, alors prendre sur ce faible budget, tant pour la voirie, tant pour l'éclairage public, tant pour l'école, relève du tour de force à peu près permanent.

● **Il semble pourtant que les regroupements ont entraîné les collectivités locales sur une voie qui leur coûte plus cher que l'école d'antan. N'est-ce pas paradoxal ?**

Il y a vingt ans on laissait allègrement les campagnes se dépeupler et on peut même dire que tout y conspirait : l'état d'esprit général, la volonté d'aller ailleurs chercher le confort, une vie moins astreignante que celle occasionnée par les métiers ruraux. A cette époque on n'aurait pas compris l'utilité de constituer un regroupement pédagogique par niveaux. La preuve en est que les regroupements pédagogiques ont commencé par une concentration sur un village, sur une agglomération plus importante, ce qui signifie que la commune, au départ, espérait trouver un allègement de ses charges. Partout où cela s'est fait, les édiles ont eu l'im-

pression que c'était une solution moins coûteuse et plus efficace sur le plan pédagogique. Il faut dire qu'entre temps, à cause de la crise de recrutement des années cinquante, sont venus se substituer aux instituteurs typiques de l'école rurale d'autrefois des instituteurs pas ou peu formés et qui, par conséquent, se trouvaient devant le pire problème pédagogique qui soit : réussir à mener une classe à plusieurs cours, beaucoup moins accessible qu'une classe à niveau homogène où l'on peut avoir recours aux conseils de collègues et aux manuels préparés par niveaux. Dans l'école à classe unique, c'est autre chose : au joueur d'un seul instrument, on demande de devenir un véritable chef d'orchestre !

● **La formule du regroupement a évolué ensuite ?**

Par la suite, à l'incitation de l'administration il faut bien le dire, on s'est aperçu que ce n'était pas la meilleure des solutions. En effet, il fallait souvent faire des constructions dans la commune de regroupement, alors qu'un patrimoine immobilier destiné à l'école était abandonné et se dégradait dans les autres communes. D'une part, ceci est apparu comme un gaspillage et, d'autre part, il y a eu une prise de conscience collective. De cette réaction d'autodéfense inconsciente — que l'administration a sciemment encouragée —, est née l'idée du regroupement dispersé par niveaux. Mais le facteur d'incitation le plus grand a été la peur, la peur de perdre l'école. Nous leur avons dit : « Vous ne perdrez pas votre école, si vous avez des effectifs suffisants. » Or, on ne peut pas du jour au lendemain augmenter les effectifs au niveau de l'école élémentaire, mais on peut augmenter l'effectif d'une école en ouvrant une classe maternelle.

Cette offre que nous avons faite a coïncidé avec un engouement pour les écoles maternelles dû au sens très viscéral de l'égalité qu'ont les Français. Les meilleurs esprits ont

pensé pendant longtemps qu'après tout l'école maternelle n'était peut-être pas nécessaire à la campagne où les enfants apprennent sur la réalité de la vie bien des choses qu'en ville ils ne soupçonnent pas. Je le rédis, ce que nous appelons les activités d'éveil s'enseigne naturellement aux enfants dans les zones rurales, dans leur vie, leurs réactions de tous les jours. Chez les ruraux, s'est également développé le sentiment du retard pris par les enfants qui entraient dans le cycle préparatoire sans avoir fait la maternelle. Ils n'ont plus voulu accepter cette différence. Les ruraux sont aujourd'hui au moins autant demandeurs de la scolarisation au niveau de l'école maternelle que les gens des villes. Et ce n'est pas uniquement pour des problèmes de gardiennage, mais parce qu'on pense profondément que l'école maternelle va participer, dans une certaine mesure, à l'égalisation des chances. Il y a eu cette conjonction historique, et c'est pourquoi le regroupement pédagogique intercommunal apparaît aujourd'hui paré de beaucoup d'attraits : celui du maintien de la vie dans le village et celui de l'efficacité pédagogique, entre autres. Les ressources, elles, sont toujours aussi faibles qu'avant, mais la population a pris une autre conscience de la dépense pour l'école : elle n'est plus, comme autrefois, une dépense que l'on subit, mais une dépense qu'on veut assumer, parce qu'aujourd'hui on met l'avenir des enfants au centre des préoccupations des adultes, alors qu'il y a trente ou cinquante ans, l'enfant allait en classe lorsqu'il n'avait pas autre chose à faire. On a changé d'ambition pour ces enfants-là, à tort ou à raison, mais c'est un fait constaté que la réussite scolaire est une préoccupation majeure des familles, rurales ou urbaines !

● Mais plusieurs expériences n'ont-elles pas été tentées, notamment concernant les maternelles itinérantes en milieu rural ?

« Nous ne préconisons plus l'institu-

trice itinérante de maternelle. C'est peut-être une façon « d'apprivoisement à l'école maternelle », mais ce n'est pas une solution, ce n'est qu'un pis-aller. C'est pourquoi aujourd'hui, petit à petit, ces expériences meurent les unes après les autres.

● La formule la plus efficace à ce développement de l'école maternelle en milieu rural demeure à vos yeux celle du regroupement ?

Sans conteste. Parce qu'on a là une classe maternelle avec un nombre suffisant d'enfants, avec une institutrice qui peut apporter toute la pédagogie adaptée pendant l'ensemble des heures de présence à l'école.

● Le regroupement ne sonne-t-il pas le glas de la classe unique ?

Non, il restera des régions où le regroupement sera certainement impossible à réaliser, pour des raisons géographiques ou climatiques, qui se rejoignent d'ailleurs. Il subsistera sans doute des classes uniques pour des raisons de maintien d'une population sur place. Permettez-moi une boutade : on a bien donné une prime à ce que l'on a appelé la « vache tondeuse », pour éviter les avalanches, pour maintenir un certain cheptel dans les campagnes. Ce cheptel, il faut des humains pour s'en occuper, alors il faudra bien maintenir les vachers des vaches tondeuses ! Il faudra, dans certaines régions, maintenir des collectivités humaines quoi qu'il en coûte. Il est possible aussi qu'il y ait des solutions intermédiaires : comme à Chastreix dans le Puy-de-Dôme, où pour éviter aux enfants des communes du flanc nord du Sancy les risques de la période de neige, on a ouvert un internat saisonnier qui fonctionne du début de l'automne à la fin de l'hiver : il y aura peut-être d'autres formules, ainsi que l'avait proposé le conseiller maître à la Cour des comptes Duchêne-Marullaz dans son rapport sur le maintien de la vie en montagne, par exemple de faire coïnci-

der l'année scolaire avec les mois où la circulation est possible. Ce n'est peut-être pas la meilleure des solutions, mais c'est une hypothèse de réflexion.

● Les parents ruraux sont très troublés par la différence entre les seuils de fermeture et d'ouverture des classes ?

« Une ouverture correspond à une implantation nouvelle de service public. Or, la classe unique n'a pas que des mérites. Elle en avait avec de bons instituteurs et avec un nombre d'élèves convenable. Pourquoi ? Parce que le type des rapports avec l'adulte, des enfants entre eux, ne sont pas les mêmes. Pensez un instant à ce plaisir si élémentaire pour un gosse de « taper dans un ballon » avec quelques partenaires ! Ouvrir une classe à une toute petite collectivité scolaire d'élèves présente beaucoup de risques et c'est pourquoi nous préférons avoir un seuil d'ouverture à un niveau qui nous paraît être le nombre minimum en dessous duquel cette collectivité d'élèves a du mal à vivre, à maintenir une certaine qualité des rapports entre élèves, entre le maître et ceux-ci, voire une certaine émulation, je ne fais pas le mot. Par contre, la fermeture, c'est condamner quelque chose. Avant de la décider il faut réfléchir et donner des chances de redressement le plus longtemps possible. C'est pourquoi je trouve pertinent que le seuil d'ouverture présente une assez grande différence avec le seuil de fermeture.

● Les très jeunes enseignants ont souvent du mal à s'adapter et une certaine mobilité en découle. N'est-ce pas un problème et doit-on penser qu'il faudrait une formation spécifique pour l'école rurale ?

Les jeunes passaient très vite dans les écoles à classe unique parce que la pédagogie y est difficile, mais aussi et surtout, la plupart du temps, parce que les conditions de leur vie matérielle, de leur vie personnelle, n'étaient pas bonnes. On a parlé de

l'école rurale en mutation

la faiblesse des ressources des communes et le logement à l'école était souvent d'un autre âge. Aujourd'hui les choses changent, les municipalités de ces villages dont nous parlons tout à l'heure ont pris conscience que le maintien de l'instituteur passe souvent par la qualité des installations de son logement. C'est pourquoi aujourd'hui s'accomplit sous nos yeux une mutation absolument phénoménale des conditions de logement des instituteurs dans les campagnes, et cela au prix de sacrifices importants pour les petites communes.

● **La décentralisation dont on parle beaucoup peut-elle accentuer cet état d'esprit des communes et finalement modifier encore la vie des instituteurs ruraux ?**

Je ne sais pas ce que sera exactement la maîtrise des ressources que la loi se prépare à donner aux communes, mais c'est certainement là qu'est le problème. Le conseil général, d'ailleurs, est composé d'élus qui connaissent bien les problèmes de ces zones rurales. Pour les petites communes, la décentralisation ne peut être qu'une prise de conscience beaucoup plus aiguë de leurs problèmes au niveau de ceux qui décident, de ceux qui répartissent. Le poids des élus est déjà très grand, il le sera encore plus et je suis persuadé que cela sera positif. Evidemment beaucoup de choses dépendent de la masse de moyens qui sera à la disposition des répartiteurs. L'école rurale n'a, c'est ma conviction, qu'à gagner à une certaine décentralisation, c'est-à-dire à un rapprochement du niveau de décision.

● **Pour l'instant, l'école a été un point d'appui pour le maintien de la vie rurale, mais avec d'une part cette grande mutation de mentalités, d'autre part le fait de situer la nouvelle qualité de vie dans le milieu rural, pensez-vous que l'école puisse encore avoir dans l'avenir un rôle de moteur ?**

Il ne faut pas être trop ambitieux. L'école a été un moteur tant que l'instituteur a été, généralement, l'un des hommes les plus instruits du village, une espèce de moniteur, de tuteur dans la vie collective, d'animateur d'associations, de secrétaire de mairie en particulier, voire de conseiller technique en horticulture, en jardinage, parfois même en agriculture. L'école ne peut pas retrouver cette place-là, car aujourd'hui le milieu rural est bien différent : les techniciens de l'agriculture sont là, les agriculteurs eux-mêmes connaissent bien la technique de leur métier, et ceux qui y exercent d'autres métiers n'ont pas de conseils à chercher auprès de l'instituteur. Par exemple, il est peut-être préférable, compte tenu de la complexité administrative, que ce soit un secrétaire de mairie de métier qui exerce dans ce poste. L'école peut apporter aux gens qui vivent dans ces zones rurales la satisfaction d'un besoin essentiel sur place. C'est le seul rôle que je distingue mais, c'est néanmoins un rôle assez modeste. Avoir ses enfants avec soi, tout près de soi pendant leur période scolaire c'est important. Mais l'omniprésence de l'instituteur dans la vie de la collectivité territoriale est bien finie. Bien sûr, il est très souhaitable qu'il continue à animer des activités post et péri-scolaires, des clubs sportifs le cas échéant, qu'il soit une espèce de catalyseur, un mainteneur, oui. Mais la vie moderne aujourd'hui est trop dispersante, les niveaux socio-économiques trop divers, les intérêts trop variés, la technicité trop répandue dans les différents métiers pour qu'il soit, comme autrefois, un moteur.

● **N'y a-t-il pas ambiguïté entre le fait que les campagnes ont réclamé une école comme les milieux urbains et leur besoin affirmé d'avoir une pédagogie adaptée à la région ?**

Vous avez raison. Je crois que la solution est dans la formation permanente des instituteurs. Dire à l'avance à l'école normale qu'on va donner une formation pour les insti-

tuteurs de zones rurales et une autre pour ceux des zones urbaines serait certainement le résultat d'une analyse trop rapide. Ce qu'il faut, c'est, en fonction des caractéristiques du département, donner durant la formation initiale un aperçu des problèmes les plus typiques, dans les zones urbaines comme dans les zones rurales. Les caractéristiques de la Vienne ou de la Somme ne sont pas celles de la Manche ou du Lot. Mais préparer un instituteur à enseigner dans un village du Causse ou du plateau picard, à mon avis, ce n'est pas dans la formation initiale qu'il faut le faire. C'est dans la formation permanente qu'il faut chercher l'appropriation pédagogique au lieu précis d'enseignement. Il faut que les maîtres aient découvert les problèmes pour avoir le goût de traiter différemment en un lieu et en un autre. Prendre la démarche inverse, partir d'une position théorique de spécification de la zone rurale me fait penser à la réserve d'Indiens. Or, je ne veux pas d'écoles qui soient des écoles de réserves. Ce n'est que dans la formation permanente qu'on peut apporter des réflexions, des solutions à des problèmes très locaux. Je pense que par le biais des centres départementaux de documentation pédagogique, il faut apporter une aide toute particulière à ces instituteurs qui sont isolés, isolement auquel remédient en partie les regroupements pédagogiques. Beaucoup d'inspecteurs départementaux ont constitué au chef-lieu de leur circonscription une documentation extrêmement importante et disponible pour ces instituteurs. C'est un effort qu'il faut continuer et amplifier. Il faut que celui qui reste isolé ait à portée de la main le conseil, la documentation, et qu'il puisse, au cours de ses stages de formation permanente, confronter ses expériences avec ses collègues qui rencontrent les mêmes difficultés afin d'en tirer matière et volonté pour atteindre une efficacité plus grande.

**Propos recueillis par
Maurice Guillot**

les regroupements pédagogiques :

survie ou dynamique du monde rural ?

Au-delà de l'abaissement des seuils du nombre d'élèves pour la fermeture d'école, le regroupement pédagogique intercommunal est vite apparu, il y a quelques années à peine, comme la solution miracle pour conserver leur école aux petites communes et, par conséquent, préserver, quand ce n'est pas reconstituer, leur population.

Tout le monde, à quelques exceptions près, s'accorde aujourd'hui pour en reconnaître les vertus. Les quelques inconvénients qui s'attachent inévitablement à une telle formule ne font pas le poids face aux avantages qu'elle apporte. Il faut dire qu'il y va souvent de la survie d'une communauté qui, sans le maintien de l'école, serait en quelques années définitivement gommée de la carte.

Une petite phrase de Jean Hacquard, responsable des maîtres-formateurs à la Commission nationale du SNI-PEGC, définit bien l'état d'esprit et le point de non-retour atteint avec cette structure pédagogique :

« Je ne connais, dit-il, aucun exemple de regroupement pédagogique où l'on ait demandé à revenir en arrière. »

EN 1975/1976 on dénombrait pour l'ensemble de la France 1 390 regroupements, chiffre qui passait à 1 535 l'année suivante, pour atteindre, en 1977/1978, le nombre de 1 764. Mais il convient, dans ces chiffres, de faire la différence entre les « regroupements pédagogiques intercommunaux » dit « concentrés » — c'est-à-dire lorsque les communes concernées décident que l'une d'entre elles, généralement déjà la plus importante, recevra seule l'école ou le groupe scolaire que les effectifs de l'ensemble permettent d'organiser — et les « regroupements pédagogiques intercommunaux » dits « dispersés » qui permettent de distribuer les niveaux de scolarité élémentaire — maternelle, CP, CE 1, CE 2, CM 1, CM 2 — dans les communes qui constituent le regroupement, ce qui donne la possibilité à chacune d'elles de garder ouverte « son » école. Ainsi en 1975/1976 les regroupements « concentrés » se chiffraient à 483 et les « dispersés » à 907. L'année scolaire 1977/1978 voyait les premiers tomber à 371 et les seconds grimper à 1 393. Il n'a donc pas fallu longtemps pour que les communes s'aperçoivent que la formule « concentrée » tendait à favoriser la plus privilégiée d'entre elles, les deux formules imposant de toute manière la nécessité d'un ramassage scolaire qui, s'il apparaît plus compliqué dans le regroupement « dispersé », peut se résoudre à bon compte par une bonne organisation.

Le glissement vers le regroupement « dispersé » semble maintenant inéluctable, chaque commune ne se sentant pas frustrée par rapport à ses partenaires et trouvant une animation sociale que ne peut évidemment pas apporter la formule « concentrée ». Il faut encore remarquer que ce sont les regroupements de deux communes qui prédominent, dans une formule comme dans l'autre. Sur les 371 regroupements « con-

L'école rurale en mutation

centrés » existant l'an dernier, 176 étaient constitués de deux communes, 72 l'étaient de trois et 54 de quatre. On ne comptait que 10 regroupements de sept communes et 19 de plus de sept. Sur les 1 393 regroupements « dispersés », ceux de deux communes étaient au nombre de 566, 441 l'étaient de trois et 216 de quatre, et si l'on trouvait encore 101 regroupements de cinq communes on en comptait seulement 13 de plus de sept partenaires.

On en déduira cette lapalissade qu'il est plus facile de s'entendre à deux qu'à six ou huit, car bien que tous les projecteurs de regroupements affirment qu'il s'agit d'abord de l'intérêt des enfants, les querelles de clochers demeurent et sont encore parfois un motif d'échec aux projets de regroupement. Cet ensemble de regroupements concerne tout de même, actuellement, quelque 6 000 communes rurales et leurs effectifs représentent plus de 180 000 élèves.

avantages et inconvénients

Les aspects positifs du regroupement par niveaux ne sont, bien évidemment, pas seulement liés à la vie communale ; on considère en général que le rendement pédagogique est nettement amélioré, que ce soit dans les activités mathématiques, dans l'expression orale ou les activités d'éveil. La formule brise aussi l'isolement du maître qui devrait être amené à un travail d'équipe puisque chacun se trouve en amont ou en aval des autres collègues. Le maintien de postes en milieu rural est d'autant plus appréciable que chaque école, même si elle ne comporte qu'un seul niveau, c'est-à-dire correspondant à une classe, garde administrativement son statut d'établissement. Par exemple, dans un regroupement où quatre niveaux sont répartis sur quatre communes, les seuils de fermeture seront appliqués pour chaque école et non pas comme ils le seraient pour une école à quatre classes.

Mais il est évident que le grand avantage qui, la plupart du temps, emporte l'adhésion des plus réticents, est la création d'une classe maternelle que seul le regroupement peut permettre pour ces communes-là. D'ailleurs, les chiffres parlent d'eux-mêmes : de l'année scolaire 1975/1976 à celle de 1977/1978, le nombre total de classes dans l'ensemble des regroupements est passé de 6 001 à 8 013 et le nombre total d'élèves de 142 088 à 180 017, mais dans cette formidable augmentation la part de l'enseignement pré-élémentaire — y compris les sections enfantines — est considérable puisque son nombre de classes est passé de 481 à 1 145 et celui des élèves de 35 334 à 52 515. Traduit en pourcentages, cela signifie que si les classes élémentaires augmentaient de 24,4 % et les élèves de 19,4 %, dans le même temps ces mêmes pourcentages pour l'enseignement en maternelle étaient respectivement de 138 % et de 48,6 %. Ces chiffres n'ont, bien sûr, qu'une valeur relative puisque regroupement ne veut pas forcément dire création, celui-ci intervenant avant la condamnation de l'école — encore que parfois certains regroupements aient provoqué la réouverture d'écoles — mais ils permettent de mesurer le besoin qui se fait sentir en milieu rural pour ce qui concerne l'enseignement pré-élémentaire qui, lui, engendre la plupart du temps création de postes.

Au chapitre des inconvénients, deux problèmes apparaissent, les mêmes un peu partout. Le premier est lié à l'organisation et au coût du transport des enfants, le second l'est à leur accueil, c'est-à-dire à la création ou l'aménagement de cantines quand il n'est pas possible de ramener les enfants à leur village d'origine à l'heure de midi. Ces problèmes ne sont certes pas insolubles, mais, à celui du transport, se rattache forcément ceux de la surveillance et de la sécurité pendant les trajets. Si les coûts, dans la plupart des cas, sont comme dans l'Aisne, la Nièvre ou la Haute-Saône, assumés par le Conseil général, on verra par ailleurs que

l'organisation rationnelle et la sécurité ne sont pas toujours réalisées malgré l'expérience d'une longue implantation. Quant au problème des cantines, il est généralement résolu de diverses manières lorsque les distances entre les villages rendent le repas sur place indispensable.

L'importance des avantages sur les inconvénients fait peut-être que ces derniers, ainsi minimisés, ne sont pas toujours traités avec la rigueur et la célérité nécessaires.

financement et querelles de clochers

Une enquête ordonnée par le ministère de l'Éducation en 1976 démontrait que, sur l'ensemble des départements, 41 ne possédaient aucun regroupement à la rentrée 1975. Cette enquête indiquait notamment que, dans la majorité des cas, l'inspecteur d'académie ou l'inspecteur départemental étaient à l'initiative de la mise en place des regroupements. Cela était valable pour les regroupements « concentrés » ; étant donné leur structure, on comprend que l'administration ait eu alors un rôle prépondérant. Le document reconnaissait que, pour les regroupements « dispersés », le mérite en revenait respectivement aux municipalités, aux enseignants, aux conseillers généraux, aux parlementaires, quelquefois à l'administration préfectorale et très rarement aux parents, inspecteur académique et inspecteur départemental ayant, dans tous les cas, le rôle moteur. Sans dénier le rôle important des responsables de l'Éducation sur le terrain, le glissement de plus en plus marqué vers cette dernière formule, comme nous l'avons vu précédemment, montre que ce sont les municipalités et les enseignants qui sont le plus souvent à l'origine des projets. Pour sa part, le SNI-PEGC y est tout à fait favorable et Jean Haquard, l'un de ses responsables nationaux, rejoint le document ministériel en affirmant que le regroupement ne peut être réalisé sans un large consen-

PRATIQUES DE LA DIAPOSITIVE

LE DETOURAGE



C'est l'étude
parue dans le n° 208 de

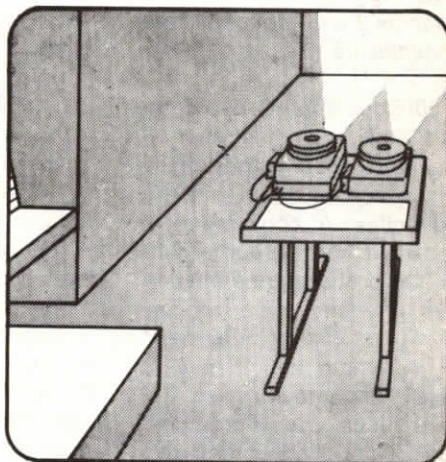
SONOVISION

Vous trouverez aussi, outre nos rubriques
habituelles un important dossier sur :
- L'audiovisuel dans la région Grenobloise

EN VENTE 12 F
à nos bureaux ou
sur commande

PRATIQUES DE LA DIAPOSITIVE

LA TABLE LUMINEUSE



C'est l'étude
parue dans le n° 209 de

SONOVISION

Vous trouverez aussi, outre nos rubriques
habituelles deux importants dossiers sur :
- La Photokina 1978
- L'audiovisuel dans la région Lyonnaise

EN VENTE 12 F
à nos bureaux ou
sur commande

Bon de commande à retourner à Sonovision
15, rue d'Aboukir 75002 Paris



ED

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Vous demandez de bien vouloir lui faire parvenir :

.....ex du n° 208 à 12 F

.....ex du n° 209 à 12 F

Total :

Je règle cette somme par :

chèque bancaire ci-joint

virement à votre CCP 4227-01 Paris

sus qui rassemble municipalités, enseignants et parents, en ajoutant toutefois : « *Le regroupement ne peut pas se réaliser s'il est imposé, il doit être une nécessité ressentie par tous.* »

C'est du côté des parents que cette nécessité apparaît la moins spontanée. La majorité des expériences montre que ce sont eux qui ont été les plus difficiles à convaincre et tout le monde s'accorde pour reconnaître que cette préparation demande généralement une année de concertation, de travail psychologique, avant d'emporter l'adhésion définitive à la formule. Déjà, l'enquête du ministère évoquait l'absence de l'argument pédagogique dans l'adhésion des parents, mais, non sans paradoxe, elle soulignait aussi l'attrait qu'exerçait sur eux la création de classes maternelles ou enfantines. Avec l'attitude actuelle des parents qui tendent de plus en plus à s'impliquer dans l'éducation de leurs enfants, on peut penser que leur rôle sera de plus en plus déterminant dans la concrétisation des regroupements. En effet, on estime au ministère que ce sont les regroupements les plus faciles qui ont été réalisés et qu'il sera difficile dorénavant de tenir le rythme de ces dernières années — 150 à 200 regroupements annuels — car ce sont les plus problématiques qui restent à mettre sur pied. Or, dans l'enquête du ministère, la première cause d'échec qui apparaît est « *la mésentente entre communes susceptibles de s'associer* » avec tout ce que cette formule peut recouvrir de craintes, de méfiance et de dissentiments politiques ou personnels, situés la plupart du temps au niveau des élus. On peut donc penser que les parents, s'ils continuent à vouloir affirmer leur prise de responsabilité, seront à même de forcer la décision des autres impliqués.

La seconde des principales causes d'échec est naturellement d'origine financière. Il est vrai que, si le regroupement permet le maintien de l'école et de l'instituteur au village, l'utilisation des locaux existants et le renouvellement d'une vie sociale, les muni-

cipalités le paient cher. Il ne faut pas oublier, comme le précise l'enquête de 1976, que 87 % des communes regroupées ne dépassent pas 500 habitants, 64 % d'entre elles ayant une population inférieure ou égale à 250 habitants. Tous les conseils généraux ne financent pas systématiquement à 70 % les investissements nécessaires à tout regroupement, comme le fait celui de la Nièvre. Et il n'en reste pas moins que, même avec de telles aides, une petite commune comme, par exemple, Chouigny — dont le maire, Lucien Loiseau, évoque le registre d'état-civil resté totalement vierge en 1977 — doit assumer 20 % des 74 000 F — soit près de 15 000 F — de frais de fonctionnement de son regroupement avec Dun-sur-Grandry, Sainte-Péreuse et Tamnay, alors que le budget annuel de la commune s'élève tout juste à 80 000 F. Malgré tout, souligne le maire, les 157 habitants — 200 en 1968 — sont tous d'accord pour le faire. Même son de cloche dans le regroupement voisin qui associe Montigny, Ourouer, Saint-Jean-aux-Amognes où l'on chauffera encore l'école au bois parce que c'est moins cher, et Saint-Sulpice où l'on installe le chauffage central.

le poids des enseignants

Ces deux regroupements en campagne nivernaise, qui pensent avoir ainsi stoppé l'un des taux de dépopulation les plus importants de France, ont été visités récemment par Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education. Celui-ci en a profité pour affirmer la résolution du ministère à encourager plus que jamais cette structure rurale, sans toutefois vouloir « *jeter l'anathème contre la classe unique* » qu'il faut sans doute aménager mais qui reste souvent la seule solution dans les régions difficiles. Certains n'ont pas peur de clamer que le ministère a beau jeu en cette affaire, puisque, hormis le maintien de postes, les

regroupements ne lui coûtent pratiquement rien !

Reste les enseignants qui sont souvent les instigateurs, les catalyseurs de ces opérations et qui apportent une contribution non négligeable dans le travail de préparation, d'information et de persuasion des populations villageoises. L'enquête du ministère, si elle reconnaissait leur adhésion à ces projets pour des raisons d'ordre pédagogique, se voulait plus « *nuancée* » quant à leur attitude dans la pratique, la nouvelle organisation amenant souvent un service supplémentaire qu'ils n'étaient pas toujours prêts, déclarait-elle, à accepter. Elle rapportait même l'opposition de certains qui entraînait facilement à sa suite celle des parents et même des élèves, dans le refus des projets. Depuis, l'idée du regroupement a vraisemblablement fait du chemin ; en tout cas, tous les enseignants rencontrés pour la préparation de ce numéro s'investissent sans compter, quand ils n'en ont pas été les promoteurs, dans cette structure nouvelle et forcément dynamisante par le brassage des populations qu'elle provoque — il n'y a qu'un seul comité de parents par regroupement —, et par les barrières de l'isolement qu'elle fait tomber pour l'enseignant. Mieux, Jean Hacquart est formel : « *Même les tout jeunes enseignants, lorsqu'ils se retrouvent pour leur premier poste dans un regroupement, ne souhaitent plus s'en aller.* » Ce signe de fixation des tout jeunes maîtres, dont la rotation était souvent la plaie du milieu rural, était déjà annoncé comme un facteur positif possible par l'enquête du ministère.

L'avenir dira si la formule des regroupements, et particulièrement celle des regroupements dispersés, est la panacée pour les zones rurales. Il est certain, en tout cas, qu'elle cristallise actuellement les campagnes françaises, mais déjà il semble que le monde rural ne devra pas se contenter d'en faire une simple condition de sa survie, mais de l'utiliser comme un des outils de sa revitalisation.

Maurice Guillot



Quand les enseignants se battent pour le maintien des écoles, donc pour le maintien de postes, cela signifie aussi qu'ils s'impliquent totalement dans la vie villageoise. Quand les regroupements cristallisent administration, collectivités locales, enseignants et parents dans le but louable de maintenir les écoles ouvertes, pense-t-on vraiment toujours d'abord aux écoliers ? Et qui sont-ils, comment vivent-ils, ceux qui enseignent dans les campagnes ? Demain, la chute démographique nous conduira-t-elle à une nouvelle stratégie pour sauvegarder la vie en milieu rural ? Le Québec devant ce problème, a déjà mis sur pied « la politique de la dernière école ».

l'école rurale dans son milieu

l'école sauvegarde du village

ci-dessous : dans la cour de récréation
de l'école de Truinas

ce document, ainsi que ceux
des p. 22 et 41, nous ont été aimablement
confiés par la revue « Parents ».



Sur les trois cent quatre-vingts communes de la Drôme, plus de cent n'ont pas d'école.

Si ce département offre un exemple frappant de « désertification », il n'en a cependant pas le monopole, et la situation est tout aussi alarmante dans des régions comme l'Ardèche, l'Aveyron, la Creuse, l'Isère, le Jura et la Lozère, où les communes rurales se dépeuplent.

Un fait nouveau, pourtant : les habitants de ces villages acceptent de plus en plus difficilement la fermeture de l'école et se mobilisent pour s'y opposer.

Ce fut le cas notamment dans deux communes de la Drôme : Truinas et Guimiane, où les parents d'élèves sont parvenus à sauver l'école.

Les retentissements de ces fermetures sur le déclin des villages, la vie quotidienne de l'instituteur en zone rurale, la vie culturelle dans les campagnes : ces différents problèmes ont été abordés au cours d'un week-end de réflexion, organisé par le **Collectif de Grenoble**, qui a réuni à Naves (Ardèche), les 21 et 22 octobre, une trentaine de participants (enseignants, agriculteurs, parents d'élèves, élus locaux des différentes régions citées) désireux de confronter leurs expériences et d'organiser une action plus concertée en faveur de l'école rurale.

Le Collectif de Grenoble est une émanation du mouvement « Ecole et Société » qui a pour but de réfléchir sur la fonction sociale de l'école en abordant différents thèmes, notamment celui de l'école rurale.

UN PARKING, la rue principale, la place de l'Église ; une croix sur le plan désigne le lieu de la rencontre de Naves sur le thème « Vivre au village ». Le décalage est grand du papier à la réalité. Au parking s'arrête le terrain praticable pour les voitures (car il faut venir en voiture, point d'autocar et encore moins de chemin de fer), les rues se réduisant à d'étroits chemins caillouteux bordés de pittoresques maisons de pierre. Une poignée d'habitants (beaucoup de maisons sont des résidences secondaires), aucun commerce (il faut aller se ravitailler aux Vans à deux kilomètres de là), pas de services publics (excepté le téléphone situé dans une « niche à l'intérieur d'une maison abandonnée ») et, évidemment, pas d'école.

C'est le cas de nombreux villages qui meurent lentement mais inexorablement. Est-ce parce que plus personne ne veut y vivre ? Certainement pas, comme l'indique cette jeune agricultrice, prévenue de la réunion par une insertion dans le journal agricole local et intéressée par le problème de l'école parce que cela concernera bientôt ses enfants âgés de trois ans et demi et dix-huit mois. Installés depuis cinq ans dans la région (à Gravières), Christine, ancienne étudiante, et son mari, ex-enseignant, ont maintenant une exploitation où ils cultivent cerisiers et châtaigniers ainsi qu'un petit élevage de chèvres. Même cas pour ces deux autres couples (auparavant animateurs socio-culturels) habitant depuis un an en Ardèche et ayant eux aussi deux enfants bientôt en âge de fréquenter l'école primaire. « Il y aura dix enfants sur plusieurs hameaux dans ce cas, explique Christine ; nous avons demandé l'ouverture d'une école ; cela a été refusé car le seuil d'ouverture est de vingt-six élèves. »

Pas de possibilité de scolarisation sur place pour les enfants, et une menace d'expulsion dans deux ans, la propriétaire de la ferme désirant vendre son terrain : autant de facteurs dissuasifs pour des jeunes qui ont pourtant choisi le mode de vie rural parce qu'il correspondait davan-

tage à leurs aspirations : « On ne gagne qu'un petit SMIC, mais on vit plus pleinement. »

sauver

l'école

« L'école qui disparaît, c'est le village qui meurt », indique un agriculteur tandis qu'un autre renchérit : « Dans un village, la vie s'organise autour de l'école, de l'église et du bistrot. » Pas d'école dans un village, cela revient donc non seulement à pénaliser les habitants dont les enfants sont contraints d'abord à être ballotés quotidiennement dans des circuits de ramassage parfois longs et fatigants et, plus tard, à l'internat en ville, mais aussi à empêcher l'installation de nouvelles familles, celles-ci choisissant de préférence un endroit où elles peuvent scolariser leurs enfants. C'est pourquoi, conscients du fait que la lutte contre l'exode rural passe par la lutte pour le maintien de l'école, les habitants des campagnes se mobilisent de plus en plus lorsque l'école est menacée. C'est un phénomène récent mais qui tend à s'amplifier. Ainsi, depuis l'année 1974, on a vu se multiplier, dans les régions les plus déshéritées, des luttes contre les fermetures d'écoles dont certaines — comme à Truinas et Grimiane (Drôme), Miribel-Lanchâtre (Isère) et Verges (Jura) — ont été couronnées de succès, tandis que d'autres — Siévoz (Isère), Pierre-longue (Drôme) — ont échoué.

Quelles sont les causes des réussites ou des échecs ? C'est la question que n'ont pas manqué de se poser les participants à la rencontre de Naves en se communiquant leurs expériences. Souvent d'ailleurs, le scénario est le même ; la diminution du nombre d'élèves (corrélative de celle du nombre d'habitants) entraîne la décision de l'administration de fermer l'école. Ce fut le cas à Truinas (Drôme) où la population est passée de cent cinquante habitants en 1947 à quatre-vingts actuellement et où il ne restait en 1975 que neuf élèves

(dont quatre venant de Félines, la commune voisine). Le jour de la rentrée, les enfants et leurs parents ont donc trouvé l'école fermée et sans instituteur. Malgré cela, les parents ont continué à amener tous les matins leurs enfants à l'école, tandis que le maire, Raymond Terrot, en avisait le préfet. Au bout d'une semaine les familles décidèrent de créer une « classe sauvage » assurée par un orthophoniste volontaire et bénévole, Léo Levy, tandis que les mères se chargeaient à tour de rôle de la surveillance des enfants à midi (ceux qui habitent le plus loin amènent leur repas froid à l'école). A cela se sont ajoutées des manifestations, notamment celle qui a rassemblé près de trois mille personnes le 29 novembre 1975 à Valence et à laquelle de nombreux élus locaux de la Drôme, le SNI-PEGC et le CDAL (Comité départemental d'action laïque) ont apporté leur soutien.

« La lutte a duré trois mois mais les parents ont tenu bon en dépit du fait que les familles s'étaient vu retirer les allocations familiales », indique Eugène Troullier, aubergiste à Félines et parent d'élève. Le préfet ayant admis que, s'il y avait dix élèves l'école resterait ouverte, le maire de Truinas engageait des négociations avec l'inspection académique qui alléguait l'irrégularité de la présence des quatre enfants de Félines. « Je n'ai pas admis que l'on conteste la provenance des élèves car la carte scolaire ne s'applique pas aux écoles primaires », explique Raymond Terrot citant l'article de la loi de 1882 spécifiant que « les familles domiciliées à proximité de deux ou plusieurs écoles publiques ont la faculté de faire inscrire leurs enfants à l'une ou l'autre de ces écoles ou de demander le changement d'établissement en cours d'année scolaire à moins que le maximum d'élèves autorisé par le règlement ne soit atteint ». Cette dimension de choix est particulièrement importante dans les régions de montagne où il règne une certaine atmosphère, un climat et des habitudes d'entraide et de solidarité dues à l'isolement, qui n'existent pas

l'école rurale dans son milieu

toujours dans la vallée même si celle-ci n'est distante que de quelques kilomètres. « On voulait que j'envoie mon enfant à Pont-de-Barret mais ce n'est pas la même ambiance, c'est la plaine », devait s'exclamer Eugène Troullier. Les parents, soutenus par les élus locaux et les syndicats, ont eu gain de cause et l'école de Truinas a rouvert ses portes en décembre.

Chancel, adjoint au maire de Guimiane, soulignant la nécessité de sauver l'école dans ce village de cinquante habitants où la moyenne d'âge est de trente-huit ans. « La fermeture de l'école aurait entraîné le départ de trois familles, soit treize personnes », remarque Marc Chancel notant avec satisfaction que l'école (dont le maintien a été obtenu grâce à l'obstination des parents et à l'utilisation d'une circulaire spécifiant que le ramassage scolaire ne doit pas excéder neuf kilomètres en zone de montagne : or, de Guimiane à Saint-Nazaire-le-Désert, il y en a dix et onze par les deux routes existantes) comptera cinq élèves de plus à la rentrée prochaine ; cinq enfants qui auront atteint l'âge scolaire et auraient été condamnés aux transports quotidiens si l'école avait été fermée.

Car une école, fermée parce qu'elle compte moins de dix élèves, ne sera pas automatiquement rouverte si le quota est à nouveau atteint l'année suivante. Le seuil d'ouverture d'une classe varie en effet de seize à vingt-six élèves. Ce problème devait être évoqué par les participants à la rencontre de Naves dont beaucoup, mal informés des dispositions relatives aux seuils d'ouverture et de fermeture, ignorent qu'une école fermée l'est souvent définitivement. D'où la nécessité pour les parents de se mobiliser ; « La lutte pour le sauvetage de l'école de Verges (Jura) a réussi parce que les parents l'ont prise en main », soulignait un membre de l'association des parents d'élèves de Verges. Que faire en cas d'école menacée ? Trois réponses ont été apportées à cette question. Faire front en refusant d'envoyer les enfants ailleurs, et ceci malgré les pressions exercées par l'administration (menaces d'arrêt de versement des allocations familiales et de retrait des enfants en placement familial), créer un rapport de forces favorable en élargissant l'action (appel aux élus locaux, aux syndicats d'enseignants) et, surtout, proposer des solutions.

Parmi les plus originales, on peut

citer le cas des communes du Trièves dans l'Isère. A Avignonnet et Cornillon-en-Trièves, deux communes situées à environ quarante kilomètres de Grenoble, deux écoles fermées en 1974 ont pu être ouvertes à nouveau après une concertation entre les structures sociales (DDASS — Direction départementale de l'action sanitaire et sociale — et CAF — Caisse d'allocations familiales) et les communes, les assistantes sociales se chargeant de proposer une liste d'enfants ayant des problèmes sociaux et nécessitant un placement familial tandis que les élus locaux menaient une enquête dans la commune pour savoir si certaines familles accepteraient d'accueillir ces enfants durant la semaine, moyennant une allocation journalière avancée par les communes qui la récupèrent ensuite auprès de la DDASS et des familles naturelles. A Miribel-Lanchâtre où l'effectif était tombé à huit élèves en 1970, les parents ont eu l'idée d'exploiter la relative proximité (27 km) de l'agglomération grenobloise pour tenter une expérience originale en inversant le processus habituel : au lieu de transporter les enfants de la campagne à la ville, pourquoi ne pas faire venir les petits citadins au village ? Des contacts ont été pris avec la municipalité de Grenoble qui a accepté de prendre en charge en 1971 le transport quotidien de quinze enfants (enfants d'immigrés, cas sociaux) de la cité Paul-Mistral (cité-dortoir de la banlieue de Grenoble), la commune de Miribel se chargeant de l'organisation de l'accueil, de la cantine et de la garde des enfants.

renouveler

la population

en

L'expérience fonctionne depuis six ans maintenant et le nombre d'élèves de la ville est tombé de quinze en 1971 à sept en 1978 car l'effectif des enfants du village a augmenté (enfants ayant atteint l'âge scolaire et surtout installation de plusieurs



Même succès à Guimiane (Drôme) où la lutte a commencé avant même la fermeture de l'école, dès février 1978 (date à laquelle se réunissent les comités techniques paritaires). Trois communes étaient en cause : Guimiane, où il y avait quatre élèves, Pierrelongue (trois élèves) et Nyons où il était question de supprimer une classe dans un groupe scolaire qui en comportait sept. « En cas de fermeture de l'école, les enfants auraient dû aller à Saint-Nazaire-le-Désert, la commune la plus importante du secteur où il y a une classe unique et où l'on aurait peut-être pu ouvrir une seconde classe. Mais Saint-Nazaire-le-Désert est situé à dix kilomètres de Guimiane, par route accidentée, et si l'on avait allongé le circuit du car de ramassage cela aurait fait un circuit de trente-deux kilomètres avec franchissement d'un col à 1100 mètres », indique Marc

familles) grâce aux efforts de la municipalité de Miribel-Lanchatre pour attirer de nouveaux habitants au village.

Car si les communes qui ont pu sauver leur école ont vu se stabiliser leur population (alors que celles où l'école a été fermée se vident de leurs habitants), le maintien de l'école ne suffit pas à redonner vie au village et doit s'accompagner de mesures économiques, sociales et culturelles. « La population est passée de soixante-quinze habitants en 1970 à cent quatre-vingt-cinq aujourd'hui », devait indiquer Maurice Puissat, agriculteur, maire de Miribel-Lanchatre et conseiller général du canton, exposant les efforts entrepris pour parvenir à ce résultat. Ceux-ci ont porté en priorité sur le logement avec démarches auprès des propriétaires pour qu'ils ne louent pas à des vacanciers mais à des gens désireux de s'installer, et construction de pavillons en collaboration avec l'office de HLM grâce à un accord aux termes duquel la commune qui fournit le terrain récupérera l'ensemble immobilier à la fin d'un bail de soixante-cinq ans. « Maintenant, l'objectif est de créer des emplois sur place car l'agriculture seule est insuffisante et il faut amener des activités, en particulier pour les femmes » explique Maurice Puissat (nombre de nouveaux habitants de Miribel-Lanchatre se rendent quotidiennement à Grenoble où ils travaillent). Il restait aussi à intégrer cette population nouvelle au village. « Il faut parvenir à réunir les gens tout en évitant les formes d'animation trop traditionnelles, trop folkloriques ; il faut faire preuve d'imagination, trouver un catalyseur » remarque Maurice Puissat. A Miribel, le « catalyseur » a été la réparation bénévole en équipe du four à pain à laquelle ont travaillé vingt personnes durant quatre dimanches. « Le four était devenu un lieu de réunion où venaient les femmes et les enfants, où l'on pique-niquait et où l'on dansait jusqu'à minuit. »

Si l'animation du village semble être effective à Miribel-Lanchatre où nombre « d'anciens » et de « nou-

veaux » habitants font partie de la commission d'animation qui se réunit deux fois par mois et élabore un planning d'activités pour l'année (concours de belote, tirage des rois, etc.), ce n'est pas toujours aussi facile, ainsi que l'ont remarqué nombre de participants à la réunion de Naves. « Tous les gens se lamentent car le village meurt mais chacun considère que cette mort se passe en dehors de lui », explique Marie-Noëlle, jeune éducatrice qui a choisi de revenir dans son village du Jura et tenté une animation d'abord auprès des enfants (création d'ateliers de peinture et de marionnettes) par le biais desquels elle a pu établir le contact avec les parents, puis auprès de l'ensemble de la population par la création d'un petit journal local présenté comme un moyen de créer un lien entre les gens (interviews de personnes âgées, historique du village, articles destinés à susciter des réactions). « Très intéressés car ils savaient ainsi ce qui se passait dans la commune, les gens ont commencé à envoyer des articles sur différents sujets depuis la mésange qui a élu domicile dans la boîte à lettres jusqu'à la découverte d'une grotte par un passionné de spéléologie en passant par un exposé sur les enfants handicapés rédigé par un psychomotricien. Cependant, il faut continuer à maintenir le contact notamment avec les personnes âgées par de fréquentes visites » expliquait Marie-Noëlle dans une intervention qui a suscité des réactions mitigées, certains émettant des réserves sur « ces animations plaquées » et sur « le nouveau type de paternalisme de ces jeunes qui arrivent dans un village avec l'intention de tout changer et ont tendance à trop vouloir prendre en main les catégories les moins autonomes (enfants et personnes âgées) ».

Situation d'autant plus complexe que les zones rurales connaissent une modification de leur population ; à côté des agriculteurs traditionnels, on trouve maintenant des jeunes qui ont décidé d'effectuer « un retour à la terre » soit en se lançant dans

une forme d'agriculture différente (exploitations de taille réduite avec petit élevage), soit de manière beaucoup plus marginale (artisanat) et qui sont, sinon mal acceptés, du moins peu intégrés par la population locale. C'est là que le rôle de l'instituteur — qui est parfois aussi conseiller municipal — est ambigu, et d'autant plus paradoxal que sa tâche d'animateur contraste parfois avec son isolement sur le plan pédagogique.

L'instituteur

animateur isolé

Incompréhension des parents lorsque l'école de leurs enfants ne ressemble pas à celle qu'ils ont connue, et isolement sur le plan pédagogique sont souvent le lot de l'instituteur de campagne. C'est le cas dans la Lozère et aussi dans la Sarthe où les parents d'un village avaient demandé le départ de l'instituteur parce qu'il sortait trop souvent avec les élèves. « Il m'est arrivé de remplacer une institutrice très traditionnelle qui donnait beaucoup de devoirs », indique Elisabeth Leras, institutrice-remplaçante dans l'Oisans. « Je travaillais davantage au rythme des enfants mais tout en donnant quant même quelques devoirs pour que les parents ne soient pas trop choqués » poursuit-elle, expliquant qu'elle a ainsi peu à peu réussi à vaincre leur méfiance et à se faire adopter, et soulignant au passage le rôle du travail scolaire comme facteur de communication entre les générations : « Une grand-mère était venue me demander de lui expliquer les mathématiques modernes pour qu'elle puisse aider ses petits enfants à faire leurs devoirs. »

Souvent « coincé » entre des parents traditionnalistes et le besoin d'ouvrir l'école sur l'extérieur, l'instituteur en milieu rural est aussi en proie à des difficultés matérielles, notamment le problème des transports qui soulève diverses complications, en particulier en matière d'assurance, et que certains résolvent

avec les moyens du bord. « Pour transporter quelques après-midi par semaine mes trois élèves dans une école voisine, elle aussi à effectif réduit, j'ai recours à l'USEP afin d'être couvert administrativement », indique Alain Monclus, instituteur au Bousquet (Aveyron). « J'ai obtenu de l'inspecteur l'autorisation de transporter mes trois élèves dans ma voiture mais à mes risques et périls », explique Elisabeth Leras qui a emmené ses élèves à Grenoble « où ils ont découvert la ville, les feux rouges, les escaliers roulants ».

Cette préoccupation d'ouverture sur l'extérieur — et en particulier sur le village — est constante chez les jeunes instituteurs de campagne qui enseignent en classe unique à faible effectif ; ils le font en réalisant des enquêtes auprès des agriculteurs et des artisans ou en proposant aux enfants diverses activités (promenades, construction de cabanes). On sentait, chez tous les jeunes instituteurs réunis à Naves, ce désir de rompre leur isolement et d'échanger des propos, aussi bien sur les problèmes posés par la classe unique (avantage de permettre un travail individualisé, une meilleure connaissance des élèves et la progression de chacun à son propre rythme, mais inconvénient de devoir travailler avec des enfants d'âges et de niveaux très différents et, lorsque la classe a un effectif restreint, — de trois à sept élèves — de manquer d'ouverture vers l'extérieur) que sur les méthodes et les manuels scolaires employés : quelle pédagogie pratiquer avec trois élèves ? Est-il souhaitable de maintenir une classe de quatre élèves de niveaux différents ? Autant de questions qu'ils se sont posées sans pouvoir réellement apporter de réponse, sinon que tout dépend de l'avenir du village et que, si celui-ci a une chance de « redémarrer », l'école est un facteur indispensable pour lui conserver ses habitants. Au-delà du problème scolaire, subsiste celui des choix politiques en matière d'économie et d'aménagement.

Michaëla Bobasch

quand les enfants de la ville

C'EST une classe bien particulière que celle de Mme Puissat à Miribel-Lanchâtre (Isère). Avec dix-neuf enfants de cinq niveaux différents (de la section enfantine au CM 2) elle accueille deux types d'élèves : des ruraux — enfants d'agriculteurs et de nouveaux habitants récemment installés à la campagne — et aussi petits citadins venant d'une cité ouvrière de la banlieue grenobloise. Au nombre de sept cette année, ceux-ci étaient plus nombreux auparavant : quinze en 1971, l'année où débuta l'expérience consistant à faire « monter » des enfants défavorisés de Grenoble à Miribel-Lanchâtre pour éviter la fermeture de l'école du village dont l'effectif était tombé à huit élèves ; objectif atteint puisque les élèves du village sont douze cette année.

Toutefois, il ne faut pas que cette remontée fasse cesser l'expérience car si celle-ci a permis le maintien de l'école de Miribel, elle a aussi été bénéfique aux enfants venus de la ville en leur permettant de découvrir la nature (Mme Puissat se rappelle encore l'étonnement de petits Algériens, qui avaient toujours vécu dans un univers de béton, s'apercevant que le lait provenait des vaches et non pas de l'usine de berlingots) et d'obtenir de meilleurs résultats scolaires, la classe unique à faible effectif favorisant un « suivi » plus approfondi par l'institutrice et un travail plus individualisé, si bien que le passage à Miribel-Lanchâtre aura évité à plusieurs enfants la classe de transition ou aménagée.

Comment travailler avec dix-neuf élèves de cinq niveaux différents ? Mme Puissat, qui assure la classe unique depuis de nombreuses années, excelle en ce domaine grâce à une pédagogie élaborée petit à petit, à la fois moderne et traditionnelle, adaptée en fonction des enfants et des circonstances, alternant les « temps forts » pour chaque groupe et visant essentiellement à donner à tous les bases indispensables en lecture, écriture et calcul.

Ce lundi matin, après avoir laissé les élèves s'exprimer (en particulier les plus petits qui racontent leur dimanche) et fait travailler toute la classe sur la notion de date (déterminer le jour de la semaine, puis le mois, le faire énoncer puis écrire par les plus grands en toutes lettres et en version chiffrée, citer les mois de trente et trente et un jours), l'institutrice donne aux plus petits (section enfantine et CP) qui s'initient déjà — chacun à son propre rythme — à la lecture, un petit exercice consistant à choisir un mot, à le retrouver dans le livre, à l'écrire et l'illustrer par un dessin. Elle s'occupe ensuite des plus grands, leur faisant relater une histoire qu'ils ont lue la semaine précédente, vérifiant s'ils ont bien cherché les mots inconnus dans le dictionnaire dont elle préconise l'usage en classe le plus tôt possible. Enfin, réunis en groupes hétérogènes de trois, les élèves lisent un court texte sur le charbon, commenté par tous. Ce sera l'occasion pour ceux qui ont déjà vu une mine de décrire les cheminées et les terrils à leurs petits camarades. Bien que de niveaux différents, chaque enfant pourra retirer quelque chose de cette matinée, « d'autant plus que la classification n'apparaît pas de manière aussi précise que dans une classe homogène, et que, s'il y a cinq élèves du niveau du CM 2, trois seulement auront l'âge d'entrer en sixième l'an prochain », remarque Mme Puissat qui souligne « l'avantage de la classe unique qui permet à chacun de progresser à son rythme et, pour certains, plus rapidement qu'ils ne l'auraient fait dans une école plus traditionnelle. Ainsi, le petit Christophe, cinq ans, énonce-t-il plus facilement les mois de l'année que certains élèves du niveau CE 1, parce qu'il a écouté les grands et qu'il a de la mémoire ».

A l'heure du déjeuner, tandis que les élèves de Miribel rentrent chez eux, ceux de Grenoble vont prendre leur repas à l'auberge du village (la commune de Miribel fait l'avance des repas remboursés ensuite par la ville de Grenoble), avant d'aller se promener dans les environs sous la surveillance d'une femme de service, s'ébattant au soleil, dégringolant le long de la pente, découvrant les fleurs de la montagne, se gorgeant de pommes et de noix tombées des arbres et cueillant des mûres tardives. « Je préfère l'hiver, explique

Sylvie, parce qu'on fait de la luge et des batailles de boules de neige.» En cas de mauvais temps, les enfants jouent dans une classe préfabriquée adjacente à l'école. Pas de différence entre petits campagnards et citadins, d'autant plus que beaucoup de petits villageois viennent de la ville que leurs parents ont choisi de quitter, profitant des facilités d'accueil offertes par la construction de logements à Miribel.

Ainsi, Mme Rocca ne regrette pas d'avoir quitté la banlieue grenobloise : « A trois ans et demi, Christophe allait à la maternelle dans une classe de trente-cinq élèves. Il se mettait dans un coin et ne bougeait plus, ou bien s'accrochait à la jupe de la maîtresse et demandait : « Quand est-ce qu'on rentre ? » J'ai dû abandonner mon travail de secrétaire à cause de lui. Mon mari et moi avons alors décidé de nous installer à la campagne. J'ai été surprise du changement chez Christophe qui aime aller à l'école », explique-t-elle. Tout en déplorant de ne pas trouver de travail à Miribel, Mme Rocca, qui a d'autres activités, notamment au sein de la commission d'animation du village, apprécie cependant la possibilité de profiter de la campagne en compagnie de son mari, chauffeur de car à Grenoble, quand celui-ci ne travaille pas. De même pour Mme Héraud, cadre bancaire et mère de trois enfants, qui a choisi de demander un congé sans solde de deux ans et de tenter l'expérience du retour à la campagne. Bien que récemment installée à Miribel-Lanchatre, qu'elle a choisi entre autres raisons à cause de sa proximité de l'agglomération grenobloise et parce qu'il y avait une école, elle estime sa fille de dix ans « beaucoup plus motivée et sociable, notamment avec ses petites sœurs, depuis qu'elle a pris l'habitude d'être en contact à l'école avec des enfants plus jeunes qu'elle ».

Quant aux enfants, ils sont en général ravis et, si certains regrettent leurs petits camarades de la ville, tous apprécient l'absence de bruit et les possibilités de s'ébattre dans la nature.

M. B.

**...vont à
la campagne**



le fatigant chemin des écoliers

Dès 1964, anticipant de plusieurs années sur les nouvelles structures de l'école rurale, l'inspection académique du département de l'Aisne, aidée et soutenue par le Conseil général, mettait en place les premiers regroupements intercommunaux dispersés.

Les principaux buts poursuivis étaient de faire disparaître les classes uniques et de permettre la création d'écoles maternelles. Mais, dans ce département peu peuplé, on trouve aujourd'hui des regroupements gigantesques, fonctionnant avec plus de dix communes, qui posent alors la question des transports scolaires. Bien que ceux-ci soient maintenant en place depuis plusieurs années, tout n'est pas réglé partout et, aux problèmes soulevés par la classe unique et la désertification des campagnes, s'en est aujourd'hui substitué un autre : celui de la mise en place d'un système cohérent de transports d'enfants.



TROIS CARS desservent les sept écoles d'un regroupement de seize communes réparties dans un secteur de trente kilomètres. Le regroupement pédagogique intercommunal de Chamouille, dans l'Aisne, ne présente apparemment guère de caractéristiques originales par rapport à bien d'autres regroupements. Seulement... Seulement, les enfants de deux ans et demi à onze ans qui empruntent ce circuit pour se rendre à l'école changent de car sans surveillance dans un endroit dangereux, passent, pour les plus défavorisés, deux heures par jour dans les transports scolaires et subissent chaque année les conséquences d'un regroupement boiteux, situé pourtant à moins de vingt kilomètres d'autres regroupements mieux huilés, mieux adaptés, qui souvent font oublier la réalité quotidienne des systèmes moins bien conçus.

C'est pourtant au départ une affaire banale, tout juste peut-être commandée par une topologie des lieux un peu plus complexe, une his-

toire un peu plus longue, des curiosités géographiques un peu plus nombreuses. Le regroupement de Chamouille s'est construit peu à peu, au fil des années, sans idée directrice bien précise, au hasard des affinités entre élus locaux et des bons rapports de voisinage. De trois mini-regroupements, on a fait un regroupement à part entière, pour permettre, en 1976, la création d'une école maternelle accueillant les enfants de deux ans et demi à cinq ans. Objectif louable en soi. Dans cette zone rurale, où ne poussent à perte de vue que betteraves et maïs, la densité de la population est inférieure à 25 habitants au km². Et pourtant, on compte dans tout le département de l'Aisne autant de communes qu'en Belgique. La population est donc dispersée dans les nombreux petits villages et hameaux répartis autour des vallées qui commandent le tracé des routes... et les itinéraires scolaires.

Il y a à peine plus de quinze kilomètres entre Sainte-Croix, un village de bout de vallée, et Martigny, où est installée l'école maternelle, les deux communes extrêmes du regroupement. Cela équivaut à près d'une demi-heure de transport à chacun des quatre trajets quotidiens pour les neuf enfants de Sainte-Croix qui vont à la maternelle. Avec, en plus, un changement de car dans un village situé au confluent de deux vallées, et à la croisée des chemins pour les automobilistes comme pour les cars scolaires. Quinze kilomètres en ligne droite, le long d'une vallée ; de nombreux petits villages ou hameaux où le car s'arrête. Et la banalité de la situation, si l'on y ajoute la topologie spécifique de la région et l'incohérence de décisions administratives ou de demandes d'élus, se transforme alors en système absurde, en machine infernale difficile à stopper, d'abord pour les enfants qui subissent cette situation quatre fois par jour — les cantines n'existent pas, l'engagement des dépenses ne pouvant se justifier à cause du petit nombre d'enfants et de la répartition des classes —,

ensuite pour les parents, sensibilisés aux conditions de sécurité et de surveillance de leurs enfants, notamment pendant le changement de car, et enfin pour les enseignants qui ressentent aussi souvent le contre-coup de la fatigue des enfants. Personne n'y trouve son compte, et la logique absurde de ce regroupement fait faire aux enfants les plus jeunes les trajets les plus longs, avec les horaires les plus lourds, alors que personne ne peut expliquer pourquoi la maternelle a été implantée dans un village si excentré.

Mais, plus encore que les problèmes d'itinéraires, ce sont les conditions de sécurité que tous déplorent. Tous sans exception d'ailleurs, au moins parmi ceux qui sont au courant. Parents, responsables du syndicat intercommunal, direction des Transports scolaires s'accordent pour dire qu'une telle situation est scandaleuse. Et pourtant, rien n'a changé depuis la mise en place de la maternelle, à la rentrée 1976, alors que chacun sait, même théoriquement, ce que représente pour un enfant de trois ans le fait de changer de car sans aucune surveillance, de sauter et grimper un marche-pied qui lui arrive souvent à la poitrine, le tout sur une route dangereuse, à proximité d'un carrefour de routes départementales très fréquentées. Pas de garde-champêtre ou autre gardien de la paix pour faire ralentir les automobilistes, pas de feux pour les faire stopper le temps du changement de car ; à peine un panneau « danger enfants » pour prévenir de la traversée de cent enfants à cet endroit. Tout cela, c'est pour l'aspect le plus spectaculaire. On pourrait oublier d'évoquer les routes étroites et sinueuses, la terre et les betteraves qui rendent les chemins incertains. La situation, pour banale qu'elle paraisse, n'en est pas moins inquiétante.

Les parents ont été les premiers sensibilisés à ce problème, essayant d'entraîner dans leur sillage élus

locaux, responsables du syndicat intercommunal gestionnaire du regroupement et responsables départementaux. « Ce n'est pas au chauffeur d'assurer la surveillance dans les cars. Il ne peut à la fois conduire et surveiller les enfants », constatent les parents qui ne veulent pas pour autant brader la sécurité de leurs enfants. Si l'on remonte peu à peu par la voie hiérarchique on voit le problème progressivement se diluer dans des responsabilités mal définies, chacun rejetant ailleurs ou, au pire, sur la topologie des lieux, le problème particulier au regroupement de Chamouille. On en fait le cas, l'exception malheureuse du département. Une disposition géographique spécifique, une école maternelle mal placée, et une multitude de villages à desservir font aboutir à la quadrature du cercle. Dont les enfants subissent toutes les conséquences.

Le président du syndicat intercommunal, M. Henri de Benoit, retourne le problème sans trouver de solution satisfaisante : « On essaye peu à peu d'améliorer. L'an dernier, les enfants des extrêmes avaient quatre heures de transport par jour. Cette année, on a pu obtenir un car supplémentaire pendant trois trajets sur quatre. » La surveillance ? « Elle est effectivement subventionnée en partie par le département. Mais trouvez-moi quelqu'un qui accepte de travailler trois quarts d'heure le matin, rester sur place sans rien faire jusqu'à midi, ramener les enfants, repartir à 13 h 45, revenir à nouveau à 18 h 15, en restant deux fois dans la journée trois heures dans un village où rien ne peut motiver un tel déplacement. Et, compte tenu de la disposition des classes, il faudrait trouver trois surveillants... »

Le Conseil général et la direction des Transports scolaires ont ensuite beau jeu de se désengager en affirmant que la surveillance est subventionnée par le département, dès qu'un minimum de dix enfants sont transportés, même s'ils reconnaissent que nombreux sont les cas où la surveillance n'est pas assurée.

Quant à l'inspection académique, elle affirme sans rire « qu'il y a des surveillants partout, et que la surveillance dans les cars fait partie des obligations que nous imposons », alors que parents, enseignants, chauffeurs de car et bien d'autres encore peuvent témoigner du contraire. Ignorance ou mauvaise foi ?

Enfin, si l'on se reporte aux textes réglementant les transports scolaires par route, on tombe sur la circulaire du 11 août 1976 relative à « la sécurité des services spéciaux de transports publics routiers réservés aux élèves ». Il y est notamment mentionné que « la garde des enfants incombe à l'organisateur ». Le chapitre particulier du transport d'enfants des classes pré-élémentaires ne souligne aucune disposition particulière quant à la surveillance. Il y est seulement mentionné qu'« en raison des risques afférents au transport de ces élèves, il appartient à l'organisateur de faire assurer la surveillance et l'accompagnement de ces enfants par un personnel compétent et spécialement recruté à cet effet, qu'il ait ou non la qualité de salarié ».

Outre le problème de surveillance, les problèmes d'itinéraires et d'état des routes se posent également de manière aiguë. Dans ce département où, comme dans la majorité des départements ruraux, les routes sont étroites, on frémit à l'idée de croiser un autocar au détour d'un virage. Les incidents, s'ils n'ont pas été graves jusqu'à aujourd'hui, arrivent cependant. La question de la déserte des hameaux est l'une de celle qui revient également le plus fréquemment dans les conversations. Il y a dans le département de l'Aisne mille sept cents écarts qui ne sont pas desservis et qui obligent les enfants à faire trois kilomètres ou plus à chaque trajet. Pour des raisons de sécurité souvent, pour respecter une durée de trajet estimée raisonnable encore, beaucoup d'endroits ne peuvent être desservis. S'il

est vrai que les transports scolaires ne peuvent faire du porte à porte, il se pose alors un problème crucial de choix dont on ne peut dire que la solution soit réellement équitable : pourquoi desservir telle ferme plutôt que telle autre ? Les itinéraires sont tous étudiés par la direction départementale de l'Équipement, qui contrôle l'implantation des arrêts, les routes à emprunter, en liaison avec les syndicats intercommunaux et l'inspection académique. Les discussions ne semblent pas sur le point d'aboutir : à la direction des Transports scolaires qui argue du mauvais état des routes, les parents rétorquent : « C'est de la mauvaise foi : toutes les routes de l'Aisne sont mauvaises... »

Un autre problème majeur est bien entendu celui de la longueur du parcours et la création d'aires de stationnement. Difficile va-et-vient entre les services départementaux qui cherchent à concilier les impératifs des transporteurs et des syndicats intercommunaux et les souhaits des parents, qui se sentent les premiers concernés pour leurs enfants. Là encore, les relations sont tendues : les parents soulignent que, « dans l'un des rares cas où on avait obtenu une amélioration (le déplacement d'un arrêt), la décision administrative n'a pas été suivie d'effets concrets, et le car stationne encore au même endroit, c'est-à-dire dans un carrefour sans bonne visibilité ». La direction départementale de l'Équipement est consciente de toutes ces difficultés. Mais l'écart entre le vécu des parents et l'appréhension des responsables départementaux reste grand...

A quinze kilomètres au sud du département, un autre regroupement fonctionne depuis un peu plus de dix ans. Et là, apparemment à la satisfaction générale, des parents comme des élus locaux, des enseignants comme des responsables du regroupement. Pour éviter aux enfants des parcours trop longs et fastidieux, le syndicat intercommunal

— qui, outre les questions scolaires, gère également les activités du troisième âge, la voirie et le secrétariat de mairie — a décidé de dédoubler le parcours. Les douze communes membres du regroupement ont été divisées en deux groupes, ayant chacun un cycle complet.

d'un regroupement à l'autre

Le regroupement de Chamouille concerne seize communes des vallées de l'Ailette et de la Bièvre, réparties dans un rayon de trente kilomètres : Colligis, Chamouille, Chermizy-Aille, Bouconville-Vauclerc, Cerny, Montenaault, Bièvres, Presles, Arrancy, Montchalon, Neuville-sur-Ailette, Orgeval, Pancy-Courteton, Sainte-Croix, Ployart-Vaurseine, Martigny-Courpierre en font partie. Huit écoles ont été fermées à la suite de la constitution de ce regroupement.

Le regroupement de Longueval, divisé en deux pour réduire la durée des transports, constitue sur le plan de la gestion un ensemble unique, dont font partie les communes de Longueval, Servai, Merval, Dhuizel, Villers-en-Prayères, Glennes, Perles, Vauxcéré, Barbonval, Blanzly, Revillon. Cinq classes ont été fermées pour permettre la constitution, en 1967, de ce regroupement. Une classe de perfectionnement, ouverte dès 1967, a dû être supprimée après deux années de fonctionnement.

On peut remarquer en outre que Villers-en-Prayères, qui fait partie de ce regroupement comptant parmi l'un des plus vieux dans le département de l'Aisne et dans le monde rural, a pour maire Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education.

Les horaires de rentrée matin, midi et soir ont été décalés d'une demi-heure, pour permettre au même car de faire les deux circuits. Ainsi les enfants ne passent jamais plus d'un quart d'heure par parcours, et la longueur maximum de trajet est de douze kilomètres. Le président du

Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM), Bernard Turlin, a également insisté sur la nécessité de ne pas multiplier le nombre d'arrêts — ceux-ci sont minutieusement aménagés —, « chaque arrêt représentant un danger supplémentaire ».

Ce regroupement, présenté comme le regroupement modèle du département, a pu se doter progressivement d'une classe maternelle, au moins l'après-midi. Les seuls à peut-être déplorer quelque chose dans son fonctionnement sont les enseignants du premier groupe, qui voient arriver le matin des enfants un peu fatigués d'avoir pris le car à 7 h 20. Mais ici, pas de ces trajets dont la durée soulève l'indignation et les grincements de dents, pas de ces arrêts qui font frémir les plus insensibles, pas de ces détours et oublis de desserte qui soulèvent la colère.

Il n'y a pas non plus à Longueval — puisque c'est de ce regroupement qu'il s'agit —, à déplorer des implantations de classe illogiques, même s'il a fallu fermer les écoles de cinq des douze villages. Tous les villages ont coopéré pour permettre à ces communes de bout du monde, que l'on aperçoit à peine au détour des monceaux de betteraves, de survivre. Plus de commerces, la poste a fermé ici depuis bien longtemps, plus d'artisans non plus. L'école, la classe plus exactement, fut-elle symbolique, n'est plus que la seule trace de service public, la seule marque de vie sociale dans le village. Les habitants y tiennent d'autant plus.

Dans la région de Chamouille au contraire, les parents menacent, même s'ils savent qu'ils ne mettront pas pour la plupart leur menace à exécution : « Il y a actuellement cent cinquante-deux enfants dans le regroupement, affirme un délégué de parents. Dans trois ou quatre ans, il n'y en aura plus que cent, parce que les autres seront partis à l'école privée. L'école publique, actuelle-

ment, favorise l'école privée. Et je vais finir par y mettre mes propres enfants, même si je suis contre. » Ici, on a le sentiment de préserver le service public. Là, on déplore son étouffement...

Et pourtant, le regroupement scolaire implique un sacrifice financier. Les communes d'abord, qui ont de petits budgets et pour lesquelles chaque enfant « coûte » de 370 à 450 F par élève et par an. Les communes payent par l'intermédiaire du syndicat l'entretien des locaux, la femme de ménage... et, quand il y a lieu, la surveillance, après réception de la subvention du Conseil général. Le département, pour sa part, finance avec l'Etat les transports scolaires, et le Conseil général a choisi, dès les années 1964-1965, de miser sur les regroupements scolaires, le département consacrant 11,576 millions sur un budget de 700 millions aux affaires scolaires. « Un kilomètre de car coûte 3,80 F par personne », explique Jean-François Leroy, secrétaire du Conseil général. « Le Conseil général a pris cette décision pour compenser l'éloignement et la fermeture des écoles. » Mais, de l'avis de tous, c'est la seule alternative à la mort du village...

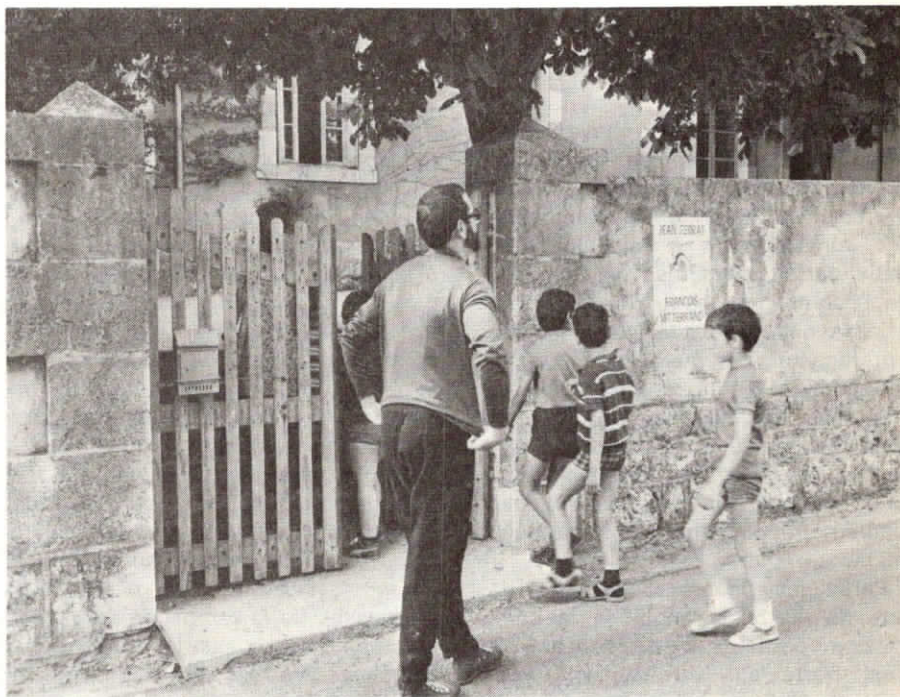
A l'inspection académique de Laon, on déchanté un peu. Présentés pendant un temps comme la solution finale, les regroupements pédagogiques intercommunaux déçoivent maintenant car ils représentent trop une « école en miettes » : « Une école à classe dispersée est une école », explique M. Loriau, inspecteur d'académie. « En outre, continue-t-il, il n'y a pas de contacts entre parents et enseignants. Au contraire, une école regroupée pourrait créer une attraction vers un village, une animation réelle, plutôt que le maintien d'une vie artificielle, avec des effectifs réduits, dans plusieurs autres. »

C'est ce que se demandent également élus locaux et parents à Chamouille, qui pourtant ne remettent pas si aisément en cause la survie d'une école dans un village. Per-

sonne ne voit de gaieté de cœur les écoles fermer. Mais devant les problèmes soulevés par les transports, leur durée, les itinéraires et l'implantation des écoles, notamment de la maternelle, ils en viennent à penser que la création d'un centre scolaire à Chamouille serait la solution raisonnable et équitable, si elle n'entraînait de trop grosses dépenses pour le département comme pour les élus locaux qui préfèrent utiliser leurs anciennes salles de classe plutôt que d'investir ailleurs à des tarifs plus élevés. Ce qui est cependant aujourd'hui désiré à l'inspection académique n'est toutefois envisagé que comme une solution de pis-aller à Chamouille, où chacun préférerait voir le déplacement de la maternelle ou le réaménagement total des itinéraires scolaires. En revanche, à Longueval, personne ne veut entendre parler d'un regroupement intercommunal central. Les enseignants qui, pourtant, vivent isolés de tout adulte pendant la majeure partie de leur temps de travail, qui ont peu de liens avec le village puisqu'il n'y a plus de commerces et ne peuvent que le traverser en voiture, qui ne voient guère les parents des autres communes, aiment encore mieux travailler dans une école « à échelle humaine », pour reprendre l'expression de l'un d'entre eux, que se retrouver dans un centre, avec « un HLM pour logement de fonction ». Quant aux responsables du SIVOM, ils privilégient également la formule du regroupement dispersé qui leur revient moins cher dans la mesure où toutes les charges sont communes, et qui laisse aux villages leur école.

Il n'en reste pas moins qu'il semble actuellement que ce soit, au moins dans certains cas, la politique du pire qui est pratiquée, et que si le regroupement pédagogique intercommunal dispersé permet de ne pas fermer toutes les écoles, le système fonctionne avec de nombreuses failles, souvent révélées avec les problèmes de transports scolaires ; et il ne faut pas oublier que cela se fait au détriment des enfants.

Nicole Gauthier



chroniques villageoises

Qui sont-ils, ces instituteurs ruraux ? Comme en Alsace, ils peuvent être jeunes mais avec une conception de leur rôle guère différente de celle de l'instituteur traditionnel d'antan, ou encore — comme en Lozère ou en Aveyron, en Orléanais ou en arrière-pays niçois, en Beaujolais ou dans les Landes — des enseignants animateurs ou en mal d'intégration mais qui se veulent toujours libres de leur choix pour ce milieu rural, somme toute fascinant.

en Alsace

REMY LEHMANN — cheveu dru, barbe noire encadrant un visage d'où ressortent deux yeux noirs et vifs — est instituteur à la campagne. Par conviction et à la suite d'un choix parfaitement clair. A la sortie de l'école normale de Strasbourg et après avoir passé une année comme « professeur de menuiserie » dans une section d'éducation spécialisée, il a émis dix-huit vœux de postes. Tous en milieu rural. « Parce que j'en avais assez de la ville ». Cé qu'il reproche à la ville ? La réponse tombe nette, cinglante, sans une hésitation : « Tout. »

Parmi les postes inscrits sur la liste de vœux, le choix de la commission paritaire départementale s'est porté sur Lochwiller. « Un hasard. Cela aurait pu être n'importe quel autre village. » Lochwiller, petite commune au pied du col de Saverne, à une trentaine de kilomètres de Strasbourg : trois cent dix habitants, une trentaine d'agriculteurs, et une très forte majorité d'ouvriers-paysans. Nommé là, il y a cinq ans, Rémy Lehmann y vit aujourd'hui avec sa jeune épouse, Danielle, vingt-quatre ans, institutrice à l'école maternelle du village voisin. Dans leur logement de service — deux pièces, cuisine — situé juste au-dessus de la salle de classe où Rémy accueille chaque matin seize enfants du cours élémentaire 2 et des cours moyens 1 et 2, les cris du petit Yannick, deux mois, résonnent et se mêlent à ceux des élèves en récréation : parfaite illustration de l'étroite imbrication de la vie privée et de la vie professionnelle, de l'enseignant. Encore un choix, délibéré : « Il me paraît impensable qu'un instituteur puisse venir travailler dans un village et ne pas y vivre. En milieu rural, les gens vivent à un rythme tellement différent que quelqu'un de l'extérieur ne peut pas comprendre un certain nombre de choses. Comment saisir les réactions des enfants, entrer véritablement en contact avec

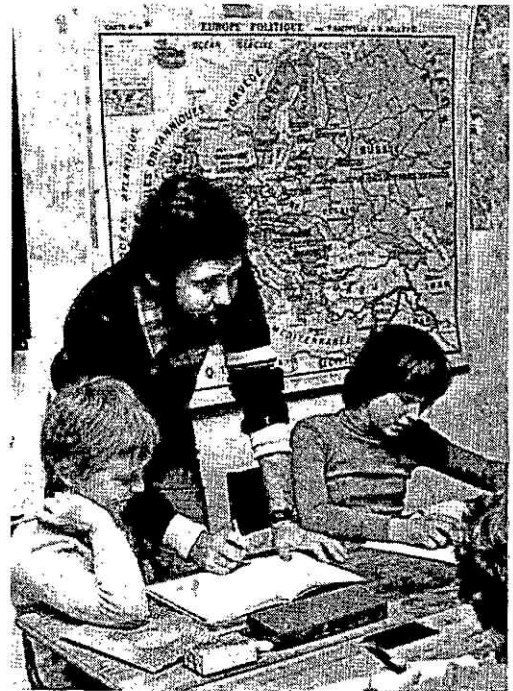
eux, si l'on vit constamment en décalage par rapport à eux ? »

Ces enfants, ses élèves, Rémy Lehmann en parle des heures durant. Pour plaider en leur faveur un « droit à la différence » avec les petits citadins : « Leur savoir encyclopédique est sûrement moins important. Ils connaissent moins de choses par les livres ou la télévision. Lorsqu'ils arrivent au CES, on n'a souvent que mépris pour ces petits « culs-terreux » intimidés dans un milieu qui leur est étranger. Lorsque les enseignants de collège les jugent strictement sur le programme, ils ont souvent tendance à les classer trop vite, à tort. Car les gosses de la campagne ne savent pas moins de choses, ils savent autre chose. Leur savoir est plus pratique. Ils ont des racines, sont ouverts et sensibles, savent écouter et ne se foutent pas de tout. Bien sûr, ils n'ont pas tout ce vernis superficiel qui fait trop souvent illusion aujourd'hui. »

Pour ce public si pleinement rural et enraciné, Rémy Lehmann et Mme Carmaux, la directrice d'école qui s'occupe des petites classes, travaillent selon une pédagogie qui allie largement le scolaire et l'extra-scolaire. Avec un souci constant : « Éviter la rigidité dans l'enseignement. »

Le cahier journal qu'il faut bien tenir « car on ne peut pas totalement oublier l'inspecteur », Rémy Lehmann le garde ouvert le plus possible : « Comment préparer des leçons à l'avance alors que c'est le thème d'actualité, l'événement surgi le lundi matin à la une du journal qui imposera peut-être le sujet de la leçon ? » Et, plus généralement, comment prévoir les idées des enfants, ces idées qui devraient toujours servir de point de départ ?

« En milieu rural, où les gens ont toujours tendance à vivre très repliés



sur eux-mêmes, il faut insister beaucoup sur l'ouverture d'esprit », dit Rémy Lehmann. Ce qui se traduit dans la vie quotidienne des cours moyens de Lochwiller, par exemple, par la présence d'un écran pour diapositives comme élément permanent du mobilier scolaire. L'instituteur, grand voyageur, a plusieurs milliers de diapositives dans ses classeurs. Il peut illustrer aussi bien le problème du Moyen-Orient que la vie en Californie. Sans que la question soit posée, Rémy Lehmann fait remarquer en passant que vivre en milieu rural ne signifie pas vivre en reclus. Chaque année, jusqu'à l'arrivée de Yannick, il partait avec Danielle en charter vers le Mexique ou l'Alaska, les pays méditerranéens ou ceux d'Asie. Un superbe masque népalais accueille d'ailleurs les visiteurs dans l'escalier qui mène, dans la mairie-école, du niveau des salles de classe à celui du logement.

Mais l'ouverture pédagogique à Lochwiller, ce n'est pas seulement la découverte du monde par diapo-



sitives. L'ouverture, c'est aussi la prise de conscience par les élèves de leur environnement immédiat : au village tous les enfants aident leurs parents aux travaux des champs. Ils connaissent la nature. Pourtant chaque sortie-découverte, l'enquête sur le village, celle sur la forêt toute proche, sont pour eux de vrais événements : « *Ils se sentent valorisés, ils savent beaucoup de choses, travaillent avec grand plaisir* », dit l'instituteur.

Toujours par souci d'ouverture, pour donner aux enfants la possibilité de choisir une activité dans un village où aucun loisir organisé n'existe, hormis la télévision, Rémy Lehmann reconnaît mettre l'accent sur l'éducation physique et sportive. « *Même si c'est parfois dur, j'essaie de tenir les cinq heures de sport par semaine. C'est au cours moyen entre huit et dix ans, qu'on peut encore donner à un enfant le goût d'une activité sportive, l'intéresser à un sport collectif.* »

Dans la rue de l'école, barrée aux heures d'entrée et de sortie des classes, ainsi que pendant les heures d'EPS, par deux panneaux de sens

interdit — justifiés par un arrêté du conseil municipal —, deux portiques de mini-basket forment un décor un peu insolite. Outre les différentes initiations aux sports collectifs dans le cadre de sa classe, Rémy Lehmann organise régulièrement des rencontres USEP avec trois écoles de villages voisins : football et basket pour les plus grands, ballon chasseur et balle au but pour les petits. Dans le village, ces rencontres suscitent l'intérêt des enfants mais leur rêve à tous, garçons et filles, raconte l'instituteur, c'est, dès l'âge de huit ans, de jouer de vrais matches avec l'école de handball de Marmoutier, le bourg voisin. Il y a deux ans, Rémy Lehmann a proposé à ses élèves de cours moyen de suivre le mercredi les entraînements de l'école de sport de Marmoutier, en section handball : « *Je suis « footeux », mais j'oriente les enfants vers le handball, car les structures pédagogiques y sont plus développées. En football, il faut malheureusement le reconnaître, l'esprit sportif est souvent absent au niveau des petits clubs. Et la bonne volonté remplace souvent la compétence d'un éducateur.* » A Lochwiller, les parents

organisent actuellement, trois fois par semaine — le mercredi après-midi, le jeudi soir et le vendredi soir — un mini-ramassage pour emmener les jeunes handballeurs à Marmoutier, distant de 5 km. Dans les équipes minimales garçons et filles, près de 50 % sont originaires de Lochwiller. Chez les benjamines, c'est toute la classe d'âge de Lochwiller qui évolue régulièrement sur le plateau.

Toujours avec le souci d'ouvrir le champ d'activités de ses élèves, Rémy Lehmann a mis au point pour le second trimestre un déplacement hebdomadaire à la piscine de Waselonne, distante de 8 km. En douze séances, les élèves prennent contact avec l'eau. Pour beaucoup, c'est suffisant pour apprendre à nager. Pour tous, c'est une possibilité de se familiariser avec un élément inconnu. Dans ce cadre, le maître n'est pas dépaysé : maître-nageur sauveteur, il s'occupe également chaque samedi, avec trois collègues, d'une cinquantaine de bébés nageurs, âgés de quatre mois à quatre ans.

Handball, basket, natation : autant de jalons posés, autant de possibilités offertes aux jeunes de pratiquer dans l'un des clubs civils proches. « *Poser des jalons* », c'est ainsi que l'instituteur conçoit son rôle dans le village, où il n'est membre d'aucune société, « *même pas du corps des sapeurs pompiers* » : le risque est trop grand de très vite porter seul, à bout de bras, ces associations : « *Les gens ont tendance à se décharger de leurs responsabilités sur l'instituteur. Or il faut absolument éviter que l'animation, aussi réduite qu'elle puisse être dans un village, repose sur une seule personne. Pour ne pas risquer de la voir s'effondrer d'un seul coup en cas de départ de cet « homme-orchestre ».* »

Pour participer activement à la vie communautaire, Rémy Lehmann a choisi une autre approche : il est secrétaire de mairie. Payé 1 400 F par mois pour une présence — théorique — de vingt et une heures heb-

domadaires, « mais qui sont plus souvent vingt-cinq ou trente heures ». De l'état-civil à l'établissement du budget communal, en passant par les questions de circulation, le secrétaire de mairie prépare les dossiers, assure le courrier... et se trouve confronté quotidiennement au délicat problème des finances communales. A Lochwiller en plus du budget ordinaire de 12 millions de francs, il faut prévoir cette année 38 millions de francs pour l'assainissement. C'est au secrétaire de mairie de s'occuper des emprunts. « Les problèmes d'argent sont permanents. La municipalité se bat en permanence pour le fric », dit Rémy Lehmann, à qui le maire n'a nul besoin d'expliquer qu'il sera difficile à la commune de subventionner l'activité « ski de fond » prévue pour l'hiver prochain. « Je trouverai l'argent ailleurs », dit tranquillement l'instituteur.

Pour les mêmes raisons, la salle de classe a été refaite à neuf pendant les vacances. Par le conseil municipal et l'instituteur. Coût du matériel : 2 800 F. Parce qu'il connaissait les difficultés financières de la commune, Rémy Lehmann a refait lui-même l'appartement de service, la commune prenant en charge le matériel. « Il suffit d'un simple coup d'œil pour se convaincre qu'il n'y avait pas moyen de faire autrement », dit-il simplement. Ce qu'il ne dit pas, par modestie, c'est qu'une telle compréhension des problèmes locaux a suscité en retour bien du respect de la part des parents.

Ces parents, ils ont mis trois ans à « se dégeler » quelque peu. Un délai tout à fait normal, souligne l'enseignant : « A la campagne, il ne faut pas être pressé. Ne pas vouloir tout chambouler immédiatement : le rythme des gens est différent. » Aujourd'hui, après cinq ans de présence dans le village, Rémy Lehmann reste toujours le « Herr Lehrer », Monsieur l'instituteur, qu'on salue avec respect, en se découvrant. Un respect non feint qui aboutit à une grande discrétion : « Très rarement, un parent viendra à l'école prendre des nouvelles de son enfant. Dans le

village, tout se sait. Les adultes voient qu'à l'école on travaille, même si les méthodes sont différentes de celles qu'ils ont connues. On nous laisse travailler en paix. »

Discrets durant l'année, les parents répondent « présent » massivement aux invitations lancées par l'école : aux deux manifestations annuelles organisées par la coopérative scolaire, ils sont tous là, sans exception.

La soirée de projection de diapositives, généralement consacrée au voyage d'été du maître. « Qu'il y ait la télévision n'a rien changé à l'intérêt de ces soirées. Les gens sont émerveillés que l'un des membres de leur communauté ait pu voyager aussi loin. En plein XX^e siècle, à Lochwiller, il est tout à fait exceptionnel de partir en vacances. Au moins pour la génération des quarante ans et au-delà. Au moment de leurs congés annuels d'ouvriers, c'est la haute-saison dans les champs. Et le dimanche, les déplacements se limitent aux visites familiales dans les villages proches. »

Depuis deux ans maintenant, la fête de Noël est organisée, sur le plan matériel par les parents d'élèves. Et ce n'est pas la moindre des tâches des représentants des parents au conseil d'école d'être les coordonnateurs de la fête ! Même si Monsieur l'instituteur et Madame ne sont pas pratiquants, Monsieur le curé prête la belle cave voûtée de son presbytère.

Entre la tombola, la vente des boissons et des pâtisseries, sans oublier le chapeau à la sortie de la soirée « diapositives », la coopérative enregistre une rentrée annuelle d'environ 2 000 F. Ce qui permet à l'instituteur de dire avec fierté : « A Lochwiller, toutes les activités sont gratuites pour les enfants. Piscine, déplacements, activités para-scolaires sont prises en charge par la coopérative, avec l'aide de la municipalité. »

A Lochwiller, la vie s'écoule ainsi, paisible et sereine. Les habitants sont peu touchés par la crise économique. Dans ce petit village, on ne

se plaint pas, le salaire touché à l'usine a toujours été l'appoint. L'essentiel des revenus, peu importants, mais à l'image des besoins, provient toujours de la terre.

Entre des gens sans histoire, Rémy Lehmann, l'instituteur-secrétaire de mairie se dit heureux. Simplement. Fermement : « Ma vie est un tout. Il n'y a pas le boulot. Et puis après le boulot. J'ai ici tout ce qu'il me faut, un véritable noyau de vie dans ma classe. Le logement gratuit, et des avantages matériels, je n'ai nulle honte à le dire. Je ne me sens pas coupé du monde. Avec Danielle, nous sortons beaucoup, nous voyageons. Je me sens heureux. »

Heureux, mais non ignorant des problèmes qui se posent dans la petite communauté rurale. Et parmi ces problèmes, il en est un particulièrement aigu ces temps-ci. Il concerne d'abord le secrétaire de mairie, mais ne peut assurément pas laisser l'instituteur indifférent. Faut-il ou non construire un lotissement ? Alors que, par avance, le maire et son secrétaire savent que l'intégration des nouveaux arrivants ne sera pas possible et que ce petit quartier sera comme un abcès sur la commune. Mais aujourd'hui, les jeunes qui, une fois mariés, reviennent au village pour construire sur le terrain familial mis à disposition, généralement dans le prolongement de la rue principale, ne suffisent plus à assurer le maintien de l'évolution démographique. L'an passé, il y a eu une seule naissance. Cette année trois. Les vingt maisons envisageables sur le 1,7 ha de terrain disponible assureraient la relance démographique du village. A ce jour, la question n'a pas encore de réponse. Et la préoccupation du maire et de l'instituteur est réelle. Dans ce contexte, il ne faut pas s'étonner alors que chaque naissance soit une petite fête à Lochwiller. Bientôt Rémy et Danielle baptiseront Yannick. Et parce que chez eux, la vie et l'école forment un tout, la fête du baptême se tiendra dans la salle de classe.

Jean-Jacques Schættel

en Beaujolais

des côtés positifs

GUY ET PAULE GALTIER sont tous deux instituteurs à Lancié (Rhône), petit village situé en plein cœur du Beaujolais des crus. Installés depuis treize ans dans la commune, on peut dire qu'ils sont aujourd'hui parfaitement intégrés à la vie même de cette dernière.

Paule, trente-neuf ans, et Guy, quarante et un ans, ont la charge des deux seules classes de l'école. Elle assure quatre cours (des petits de trois ans à la fin du cours préparatoire), lui les cours élémentaires et moyens. Elle a vingt-six élèves dans sa classe, lui vingt-deux.

Première constatation : la classe de Paule dépasse les « 25 élèves » de la grille Guichard : « Je n'ai pas le droit de prendre en charge le cours préparatoire, souligne Guy, car elle n'aurait plus alors qu'une classe enfantine. L'an prochain, si elle me passe le cours élémentaire première année, c'est ma classe qui dépasse l'effectif de vingt-cinq. Si elle le garde, ce sera la sienne. Moralité : nous ne serons jamais dans les normes. Ce qui prouve l'absurdité de la grille Guichard en milieu rural... Avec cinquante et un élèves nous ne pouvons pas espérer une troisième classe ! » Celle-ci pourtant, permettrait la scolarisation à partir de deux ans, ce qui n'est pas possible à l'heure actuelle...

Assurer quatre cours dans une seule classe pose aussi ses problèmes : « Depuis deux ans, précise Paule, une femme de service m'aide ; on fait comme l'on peut et l'on passe d'un niveau à l'autre. Mais il faut bien reconnaître que les petits sont défavorisés par rapport aux classes enfantines urbaines... Lorsque j'apprends à lire aux plus grands, je suis obligée de demander aux benjamins de ne pas faire de bruit ! »

Guy passe lui aussi d'un cours à l'autre, recherchant le plus possible un travail individualisé.

Les parents d'élèves comprennent-ils toujours le problème des instituteurs ? « Ils se réfèrent souvent à ce qu'ils faisaient eux-mêmes de leur temps... Ils sont beaucoup plus exigeants qu'autrefois avec l'école et admettent difficilement que leur enfant ne soit pas aussi doué que tel ou tel autre. Ils tiennent absolument à ce qu'il réussisse mais ne suivent pas toujours son travail scolaire. Ils n'ont plus le même respect du travail de l'instituteur. L'image de l'instituteur style III^e République, en milieu rural, c'est complètement dépassé ! »

Guy et Paule Galtier ont remarqué un changement assez net dans le comportement des enfants. Dans ce Beaujolais viticole connaissant depuis quelques années un essor économique spectaculaire, les plus jeunes, comme leurs parents, se sont « urbanisés » : « Ils ne courent plus, ne s'amuse plus comme avant... On vient les chercher en voiture... »

Pourtant, les deux instituteurs de Lancié pensent que leur métier est totalement différent de celui d'un instituteur de ville : « Nous n'avons absolument pas les mêmes problèmes. Il y a ici des côtés très positifs : une plus grande connaissance des familles, l'indépendance dans le travail, la participation à la vie du village, une approche des enfants beaucoup plus grande. Ils sont un peu à nous, ces gosses, puisque, de la classe enfantine à l'entrée au CEG, ils passent la majeure partie de leur temps à l'école. » Et les « visites » des enfants entrés en 6^e, à leurs anciens maîtres, prouvent assez la qualité des rapports humains qui se sont développés au cours des années passées ensemble...

À Lancié, les deux instituteurs ont la chance de bénéficier de conditions matérielles excellentes : des locaux spacieux et clairs qui feraient sans doute envie à plus d'un collègue. Mais lorsque la classe est finie et les rideaux tirés, Guy et Paule Galtier retrouvent souvent enfants et familles au sein de diverses activités. Guy appartient à la quasi-totalité des asso-

ciations de la commune (hormis la chasse) ! Il a créé le club de basket dont il est animateur. Il est également secrétaire de mairie.

« Non seulement nous devons « participer » mais parfois être les locomotives, conclut-il. Cela demande du temps, parfois trop, mais tant pis. Nous ne voudrions pas retourner en ville... »

Odile Cimetière

en Pays niçois

créer la vie autour de l'école

« A NOTRE SORTIE de l'école normale de Nice, il y a huit ans, nous avons demandé chacun un poste dans une petite commune. C'était, à ce moment-là, une demande peu fréquente, surtout émanant de citadins. Elle est désormais de plus en plus répandue », expliquent Jacques et Danielle Moulary.

Depuis trois ans, ce jeune couple d'enseignants est chargé de l'école à deux classes de Borghéas-de-Peillon, à une quinzaine de kilomètres de Nice. Un petit bâtiment aux murs roses, avec logement de fonction, et dont la cour ensoleillée s'orne d'un toboggan construit par des parents d'élèves. Geste qui, parmi tant d'autres, symbolise une qualité de rapports qui est à l'origine de ce choix en faveur d'un arrière-pays dont on sait qu'il présente tous les avantages des villes du littoral sans en avoir les inconvénients.

« Ce que nous souhaitions, déclare Jacques Moulary, c'était de pouvoir créer la vie autour de l'école. » Et de fait, celle-ci, avec l'appui d'un maire auquel ce militant du SNI rend hommage, c'est « un peu tout » : la biblio-

thèque, le ciné-club, un lieu de rencontre aussi. Témoin le succès de la fête scolaire, qui est celle de toute la commune. Les hommes bricolent des jeux, voire une table d'échecs. Les mères de famille viennent s'occuper des costumes et des décors. Certaines ont même apporté des machines à coudre.

Concertation aussi avec des enseignants d'autres établissements, y compris ceux du CES le plus proche. L'an dernier, la mise en pratique d'une approche commune de la langue a abouti ainsi à la publication d'un recueil de cent poèmes rédigés par les écoliers de la vallée. Quant aux classes de niveau, elles sont expérimentées par la force des choses, en raison des différences d'âge et des petits effectifs qui permettent une prudente expérimentation. Et l'échec du redoublement est quasi inconnu.

Tout cela, pourtant, risque d'être bientôt balayé car on parle de suppression de classes... « *Les fermetures d'école, avoue Jacques Moulary, c'est un peu notre hantise. Nous en avons déjà été victimes dans un autre hameau de la commune avant d'être nommés ici. Dans ces conditions, il est vraiment difficile de faire quelque chose de durable.* »

Il est vrai que la crise de l'emploi, loin d'épargner la Côte d'Azur, a aggravé encore l'exode vers la ville. Avec le budget réduit de la commune (800 habitants), il n'est pas possible non plus de mettre en place les nécessaires structures d'accueil comme cantine, crèche ou maternelle. Les mères de famille qui ont trouvé du travail à Nice y emmènent le matin leurs enfants... « *Il est regrettable, estime à cet égard Jacques Moulary, qu'une certaine carence de l'Etat dans le domaine de la prise en charge de l'éducation entraîne un tel alourdissement financier pour les petites communes.* »

Le sort des écoliers contre des statistiques ? Par-delà le cas de Borghéas, c'est en fait toute une conception du maître et de l'école qui est aujourd'hui en jeu.

Gérard Sénéca

dans les Landes

ne pas abandonner la can

UNE ECOLE en milieu rural. Une école perdue au milieu des champs face à l'église, à l'ombre de la mairie comme la bonne vieille communale de

le secrétaire était instituteur.

« Cette année j'ai dix-huit enfants répartis dans trois sections : un de



Jules Ferry. Une école dont beaucoup gardent encore la nostalgie.

A Pompéjac, en Gironde, au cœur des landes girondines, M. Lapeyre est l'un de ces instituteurs de classe unique, habitant la maison la plus proche de l'école, et qui, chaque matin, va allumer le vieux poêle une bonne heure avant l'arrivée de ses élèves. Toujours respecté au village, il en est, avec le curé et le maire (dont il est d'ailleurs le secrétaire), le personnage le plus important. C'est presque une tradition à Pompéjac. Avant 14, déjà,

quatre ans et demi en section enfantine, trois en CE 1, dix en CE 2, trois en CM 1 (Tiens, aujourd'hui ils font de la recherche sur le matériel d'équerre.) et une fille en CM 2. C'est plus facile, cette année, parce que je n'ai pas de cours préparatoire. Ceux-là, il faut s'en occuper sans cesse pour l'apprentissage de la lecture, de l'écriture. Nous aurons donc beaucoup plus de temps libre pour les activités d'éveil. L'année dernière déjà, en maîtrise d'instrument, nous avons décidé, avec les gosses, de

créer un groupe d'échassiers. Eh bien, à raison de trois entraînements par semaine, de Noël à mai, ils sont arrivés à monter un spectacle pour

échasses sont construites par des copains, des artisans du coin... Il est même question d'aller en classe de neige là-bas. Mais là, il y a un problème financier... Ces correspondances nous sortent de l'isolement, grand problème de la classe unique.

» Alors, nous nous organisons au sein de la commune, avec l'aide de la coopérative scolaire : nous avons un service de ramassage. Pompéjac ne compte que trois cent trente-huit habitants (dont dix chômeurs d'ailleurs) mais beaucoup de fermes sont isolées

nes. En 1978, j'en ai dix-huit, mais en 1982 ? Au rythme de dépopulation, la classe unique risque d'être supprimée. Nous avons bien la chance d'avoir une papeterie qui emploie vingt-sept ouvriers. Mais la population vieillit. Alors il faut tenter de repeupler le village. D'une part on commence à parler de fermeture de l'usine, d'autre part les propriétaires de maisons inhabitées ne veulent pas louer. Une bonne vingtaine de fermes isolées ont bien été vendues, mais à des Bordelais ou des Libournais qui viennent le



la kermesse.

» Nous faisons aussi des échanges de correspondance avec d'autres classes uniques, avec Uzeste, une petite commune à 6 km d'ici et avec Cadeac, un village à côté d'Arrau dans les Pyrénées. Nous organisons des voyages réciproques dans les familles. En juillet dernier, lors du passage du Tour de France, au Plat d'Adet, dans les Pyrénées, ils ont fait un spectacle d'échasses. Ça nous a rapporté de quoi payer les costumes. Et puis tout le monde s'y met : les

à près de 3 km : le cantonnier fait la tournée matin et soir ; à midi nous mangeons tous ensemble à la cantine chez une voisine ; en principe tous les enfants sont chez eux vers 16 h 45.

» Mais le grand problème, comme partout, c'est l'abandon de la campagne. En 1966, ma femme et moi nous avons soixante-seize enfants dans deux classes. Mais une classe a été supprimée en 1974 et ma femme est partie à Villandraut à 15 kilomètres pour s'occuper des classes enfant-

dimanche. Et les résidences secondaires n'apportent rien au village. Le problème est insoluble. Pompéjac est condamné à vieillir sans enfants. Notre seule issue sera le regroupement, mais est-ce vraiment positif d'un point de vue pédagogique ? La confrontation d'élèves d'âges et de niveaux différents crée, au sein de la classe unique, une émulation et une entraide toujours profitables.

« Cependant cette nouvelle répartition des élèves a un grand avantage : elle permet souvent l'ouverture de

maternelles intercommunales comme à Villandraut ; cette implantation est un énorme bond en avant dans cette lutte contre l'isolement des campagnes. Mais ces regroupements, proposés par l'inspecteur d'académie, sont quelquefois impossibles. Deux raisons peuvent être à l'origine du refus des parties concernées : le problème des transports d'enfants parfois difficile à résoudre en raison des distances, et celui des cantines.

» De toute façon, le regroupement n'est qu'une solution, ce n'est peut-être pas l'idéal. L'idéal restant, bien sûr, que les campagnes ne se dépeuplent pas, que les écoles ne ferment pas.

» Un fait sans précédent vient de se passer dans l'académie : à 30 km au sud, dans un petit village de la Haute Lande, trois ans après sa fermeture, l'école du Sen vient de rouvrir ses portes. Grâce à la vente de terrains communaux, la municipalité de ce village a réussi à attirer quatre nouvelles familles, ce qui porte le nombre d'habitants à cent vingt.

» Ainsi, le maire a pu, avec onze élèves, demander la réouverture de l'école. L'institutrice qui, il y a trois ans, enseignait là, retrouve son poste. Mais l'expérience a-t-elle des chances de durer ? Le village n'a enregistré aucun mariage, aucune naissance depuis deux ans et près de 80 % de la population a plus de cinquante ans. En tout cas, une lueur d'espoir est née et l'on commence à penser que la réouverture de l'école est un signe des temps : le début du retour à la campagne dont tout le monde parle. »

Ainsi, M. Lapeyre, par les activités d'éveil qu'il pratique avec ses élèves, également par la découverte du milieu dont il a fait une de ses raisons d'enseigner, et par sa participation à l'animation communale et même régionale, a joué la carte de l'intégration, de l'identification au village, une des conditions indispensables au maintien et à la vie de l'école rurale.

Elisabeth de Blasi

en Pays cévenol

un premier poste

« LE JOUR où je suis arrivé, je n'ai vu personne. Par contre les gens, eux, ils vous voient. » Atmosphère plutôt déprimante pour ce jeune normalien prenant son premier poste dans un village de vingt habitants au nord de la Lozère. Situation d'autant plus déprimante que les locaux n'étaient guère confortables. « Il a fallu s'installer, voir les pièces les plus habitables ; les souris, j'en ai tué douze ! Il y a une douche, mais il faudra que je refasse le plancher car l'eau coule dans la classe ; par contre, le maire a fait repeindre celle-ci » dit Alain qui, néanmoins optimiste, casse allègrement tous les matins du petit bois et allume le poêle à charbon avant l'arrivée des élèves.

« Quant au contact, il s'est établi peu à peu par l'intermédiaire des enfants, notamment de l'un d'entre eux dont les parents me vendent du lait. Tous les soirs, je vais donc à la ferme, et comme la traite n'a jamais lieu à heure fixe, cela me donne le temps de discuter. » Malgré cela, les conversations restent limitées et le décalage subsiste entre le jeune instituteur — breton d'origine — et les agriculteurs lozériens : « Je descends souvent à Mende et les gens ne comprennent pas ce besoin d'aller en ville. Eux, ils se rendent au bourg de six cents habitants et cela leur suffit. Il y a un blocage énorme, un fossé qui ne pourra être comblé qu'en plusieurs années. »

Heureusement, il a de bonnes relations avec ses élèves même s'il éprouve parfois des difficultés tant sur le plan pédagogique (« Il est difficile de faire la classe à quatre élèves de niveaux différents allant de la section enfantine au CM 2. Pour faire du

travail individuel, il faut un matériel adapté et la situation financière est si mauvaise que l'on en est réduit à faire un enseignement traditionnel ») que social (« Je n'ai pas l'accent de la région, je ne connais pas le patois ; or les enfants le parlent de même que leurs parents »). Alors le soir, solitaire dans sa maison de granit, Alain prépare le travail individualisé de chaque élève (cela lui prend en moyenne deux heures et demie par jour). « Je ne vais pas rester longtemps, conclut-il, l'école va fermer ; j'ai un poste à l'année en tant que normalien sortant et je dois partir à l'armée. »

Michaëla Bobasch

en Rouergue

ne rien imposer

INSTITUTRICE assurant la direction d'une école à deux classes à Alrance (Aveyron), Christiane fait la classe unique à dix-huit élèves de quatre niveaux (du CE 1 au CM 2). « Il faut s'organiser ; ne pas être tout le temps avec les élèves, cela leur donne l'occasion de se prendre en charge à certains moments. » Organisée, Christiane doit l'être, car elle assure également la gestion de la cantine et la surveillance des repas. Ce qu'elle appelle avec humour « le bénévolat de l'institutrice ».

Pourtant, Christiane a choisi de vivre à la campagne parce que cela lui semble important et constate avec tristesse la mort lente de son village d'adoption : « Il y a soixante habitants, en majorité âgés. Lorsque je suis arrivée l'an dernier, il y avait trois classes ; j'ai remplacé un couple d'instituteurs, d'où la fermeture d'une classe. Un café sur trois a fermé car le propriétaire avait soixante-dix-huit ans, un restaurant est tenu par une dame âgée de soixante-quinze ans ; même

chose pour l'épicerie. Le curé est mort et on ne l'a pas remplacé. »

Si elle bouge beaucoup pour avoir des contacts extérieurs (jeune et célibataire, Christiane part pour Rodez ou Millau pendant les week-ends où elle n'invite pas des amis), elle tente néanmoins d'apporter une animation au village, notamment lors de la kermesse : « J'avais gardé les stands et tout ce qui se faisait d'habitude pour éviter de trop dépayser les gens ; mais, le soir, j'ai présenté un spectacle monté avec les enfants, suivi d'un bal. Les parents ont doublement apprécié, à la fois heureux de voir ce que pouvaient faire leurs enfants, et contents de pouvoir se détendre eux aussi. Cela a contribué à dépasser le stade de l'observation mutuelle et à améliorer mes relations avec les parents. »

Christiane tente aussi de faire progressivement évoluer les mentalités, ce qui n'est pas toujours facile. « Il n'est guère aisé de faire participer les garçons au rangement de la vaisselle à la cantine, car ils estiment que c'est le travail des filles, ni de faire mettre filles et garçons en rang ; ils ont consenti à se mélanger, mais c'est plutôt pour me faire plaisir » conclut-elle, consciente du fait « qu'il ne faut rien imposer, l'essentiel étant que les enfants se sentent bien en classe ».

M. B.

en Sologne

un maître débutant

« A LA CAMPAGNE, le maître d'école c'est encore quelqu'un. » Voilà résumées, en une formule lapidaire, la réalité que vit, en 1978, dans le Loiret, Jean-Daniel Denœux, vingt-trois ans, et les raisons de son double choix.

Instituteur, Jean-Daniel Denœux a voulu le devenir dès la troisième : « A l'époque, je ne savais pas trop quoi

faire mais j'ai toujours aimé enseigner, faire passer un message. J'ai tenté l'école normale d'Orléans. J'ai réussi et je crois que j'ai le métier dans la peau. »

Instituteur rural, il a souhaité l'être parce que, élevé à la campagne, il n'a pas aimé la vie en ville où pourtant il était bien intégré.

C'est ainsi qu'avant le service national, il prend contact avec Bray-en-Val, une commune rurale d'environ sept cents habitants, voisine de Gien. Chargé d'une classe mixte de trente-deux élèves regroupant trois sections (CE 2, CM 1, CM 2), il estime ne pas avoir rencontré de difficultés pédagogiques : « La classe était facile. » Quant à ses contacts avec la population, ils étaient un peu faussés puisque tout le monde savait qu'il ne devait pas rester : « En fait, je connaissais bien une demi-douzaine de familles. Avec les autres, j'entretenais assez peu de relations. Je ne participais à aucune activité hors école et je passais mes jours de congé et de vacances ailleurs qu'à Bray » se souvient-il.

Satisfait cependant de cette expérience, le tout jeune « instit », une fois accompli son service militaire, demande à nouveau un poste en zone rurale. Souhait exaucé. Depuis septembre dernier, Jean-Daniel Denœux exerce et habite à Villemurlin, un village de cinq cents habitants, proche de Sully-sur-Loire.

« Le vrai démarrage de ma carrière est ici », estime-t-il. Point encourageant, il a le sentiment de disposer d'un « capital de confiance » de la part des parents : « J'ai l'impression qu'ils considèrent que le maître sait ce qu'il a à faire. Ils en attendent beaucoup mais reconnaissent qu'il a du boulot et du mérite. En ce qui me concerne, pour le moment, je n'ai pas eu d'écho sur ce que l'on pense de mon enseignement. »

Cet enseignement qui s'adresse, dans le cadre d'un regroupement scolaire, à vingt-cinq enfants de CE 2 et CM 1 se caractérise, selon lui, par une pédagogie « relativement classi-

suite p. 40

A CARNAC REFAITES-VOUS UNE SANTE !

Le nouveau Centre de Thalassothérapie de Carnac, le plus récent d'Europe, est ouvert.

Une cure de 6 ou 12 jours apporte détente et remise en forme aux organismes surmenés. A Carnac, un accueil aimable et personnalisé vous attend sous surveillance médicale permanente.

Toutes informations au

CENTRE DE THALASSOTHERAPIE

B.P. 83 - 56340 CARNAC
Tél. (97) 52.04.44

JEAN-PIERRE CAUSSE

Docteur de 3^e Cycle
Professeur Certifié d'Anglais
au Lycée Henri-IV de Béziers

édité à compte d'auteur
pour parution novembre 1978 un

DICTIONNAIRE DES VRAIS AMIS

dictionnaire français/anglais
de locutions similaires,
précédé d'un avant-propos de
ALEXANDER ALLAN
(British Institute in Paris
University of London)

JE VEUX PROGRESSER
EN ANGLAIS

Veillez m'envoyer
..... exemplaire(s) du
DICTIONNAIRE
DES VRAIS AMIS

au prix de souscription de 50 F
Je vous envoie ci-joint la somme
de F par chèque

bancaire à l'ordre de
JEAN-PIERRE CAUSSE
3, avenue Alphonse-Mas
34500 Béziers (France)

NOM Prénom

Adresse

Code postal Ville

Signature :

les "dernières écoles" du Québec

Depuis plusieurs années, le Québec lutte contre une chute démographique inquiétante, qui semble toutefois se stabiliser actuellement. Cette raison, compliquée par l'immensité du pays et les zones peu habitées, ont amené le gouvernement de la Belle Province à prendre des dispositions en vue de sauvegarder, en campagne comme en ville, la « dernière école ».

L'annonce du même phénomène démographique en France nous a incités à savoir en quoi consiste cette politique.

LA DENATALITE qui sévit au Québec depuis quelques années entraîne inévitablement les autorités scolaires responsables à envisager, à plus ou moins long terme, la fermeture de nombreuses écoles, phénomène qui prend aujourd'hui, pour reprendre les termes mêmes du ministre de l'Éducation, Jacques-Yvan Morin, « des dimensions dramatiques ». Particulièrement sensible dans les régions à faible densité démographique, il est également observé dans certains quartiers de toutes les villes.

Les chiffres établis pour les années à venir (jusqu'en 1982) font état ainsi de réductions de la population scolaire qui dépassent 30 %. Néanmoins le ministère entend bien maintenir au moins une école dans chaque village. Cependant, la législation québécoise ne lui accorde le pouvoir ni de fermer ni d'ouvrir des établissements scolaires. Cette prérogative appartient aux commissions scolaires, élues dans toute la province, au niveau local pour les écoles élémentaires, régional pour les écoles secondaires. C'est à elles, en effet, qu'incombe le devoir d'organiser les écoles sur leur territoire, compte tenu, évidemment, des normes qui concernent le financement de leurs activités, le personnel et les programmes, par exemple. Il est donc clair que cette décentralisation laisse le ministère un peu

désarmé quand les commissions décident de fermer des écoles, rurales en particulier, parce qu'elles sont jugées à trop faible effectif.

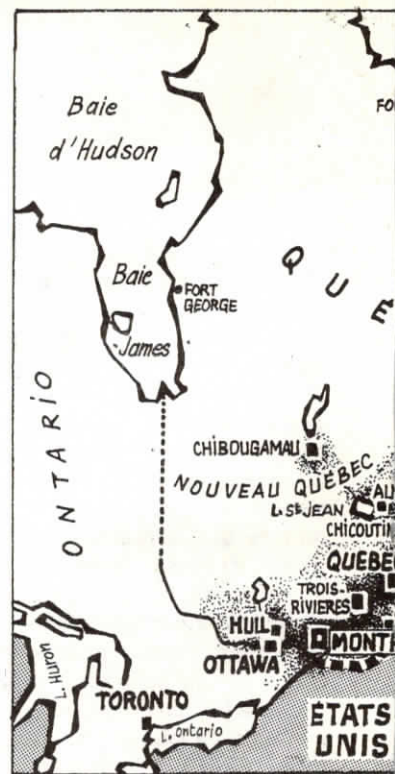
Le problème est d'abord d'ordre financier. En effet, si les salaires des personnels d'enseignement et de direction sont à la charge du ministère, les coûts d'entretien des écoles sont assurés par les commissions scolaires, grâce à des subventions allouées par le ministère et calculées d'après le nombre d'élèves et grâce aux apports des municipalités concernées. Or ces coûts d'entretien, qui sont d'environ 75 dollars par élève dans les conditions d'utilisation maxima des locaux, atteignent 150 à 200 dollars dans l'ensemble du Québec, et peuvent même aller jusqu'à 600 dollars pour certaines petites écoles. Un récent rapport consacré à ce problème des fermetures d'écoles (4 mai 1977) a fait, en effet, apparaître des pourcentages d'utilisation des locaux qui pouvaient descendre, en 1976-1977, selon les régions, jusqu'à moins de 39 % ; et même plus bas encore dans certaines écoles : 63 élèves pour 300 places (21 %) à l'école Saint-Moïse — dans la vallée de Matapédia — laquelle devait d'ailleurs fermer en 1977-1978.

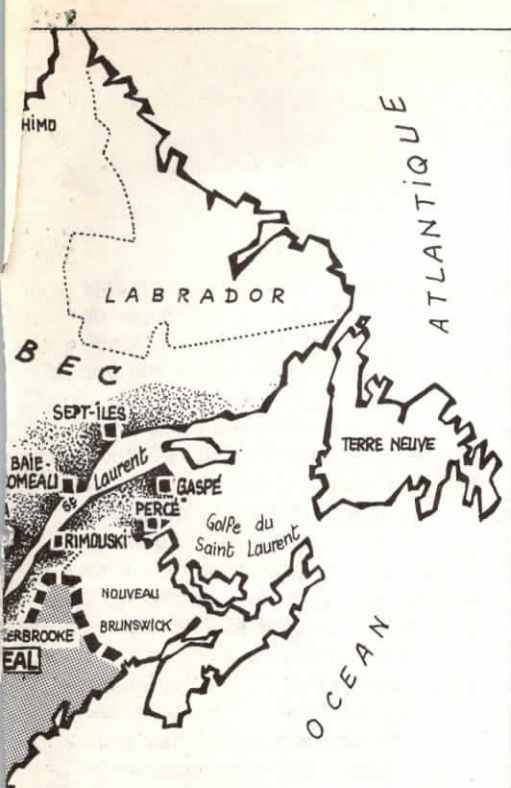
Un autre argument invoqué en faveur de la fermeture des petites écoles est que celles-ci sont loin de

pouvoir fournir à leurs élèves les mêmes qualités d'éducation. C'est une opinion que le ministère combat vigoureusement. Il se réfère pour cela, en particulier, à des recherches en éducation menées par l'université d'Alberta en mars 1975 qui ne permettent pas « de démontrer à l'heure actuelle la supériorité de la grosse école au plan pédagogique ». Une autre réponse ministérielle est que l'existence de services éducatifs dans un village « offre l'immense avantage de soutenir le dynamisme de la communauté ». Ainsi, selon un rapport de 1975, « on constate que là où existe une école, il y a de sept à quinze organismes sociaux, tandis que là où il n'en existe pas, il n'y a que deux à six organismes du même genre ».

Réduit donc à une politique de suggestion et d'incitation, car il est impossible de dégager beaucoup de crédits supplémentaires, le ministère s'est efforcé d'abord d'améliorer les services pédagogiques dispensés dans les écoles de 225 élèves et moins. C'est ainsi que, tandis qu'en 1975-1976, une école devait compter au moins 47 élèves pour disposer de trois maîtres, ce seuil a été abaissé l'an dernier à 38. De même le nombre minimum d'élèves pour justifier la présence d'une direction à temps plein est passé de 225 à 200.

Sur le plan financier, une augmen-





tation générale de 6 % a été prévue en 1976-1977 pour l'entretien des écoles. Mais le ministère propose également un autre élément de solution, « l'utilisation mixte et communautaire des immeubles scolaires, ce qui permettra de répartir les coûts d'entretien (chauffage, électricité, réparations, entretien ménager, assurances, etc.) entre plusieurs utilisateurs éventuels, tels que conseils municipaux, organismes paroissiaux, services de loisirs, clubs sociaux et même entreprises commerciales (caisses populaires), tout en conservant les espaces requis pour l'enseignement ».

Lorsque, même, le maximum prévisible d'élèves sera inférieur à 40 % de la capacité théorique des locaux, « la commission scolaire pourra vendre son école à un organisme local responsable, tel que la corporation municipale, un club social ou une coopérative, en vue d'assurer l'entretien complet de l'immeuble et son administration si celui-ci sert également de centre communautaire. L'organisme louera alors à long terme (cinq ans) des locaux à la commission scolaire pour que celle-ci puisse y dispenser l'enseignement ». Ou bien encore, après entente entre la population locale et la commission scolaire, celle-ci « confierait la garde et l'entretien de l'école à un organisme

social doté d'un statut juridique », tout en restant propriétaire des immeubles.

En définitive, le ministère a proposé aux commissions scolaires de garder ouverte « la dernière école primaire dans chaque village du Québec », aux conditions suivantes :

- consentement de la majorité des parents concernés ;
- minimum assuré de 25 élèves ;
- présence de deux maîtres et de l'encadrement pédagogique prévu ;
- plan détaillé d'utilisation de l'immeuble, compte tenu des besoins communautaires ;
- création d'un organisme local responsable, doté d'un statut juridique et chargé d'assurer dans l'immeuble une vie ordonnée et harmonieuse
- contribution de la commission scolaire pour l'entretien des espaces d'enseignement égale au coût moyen par élève multiplié par le nombre d'élèves réel ;
- obligation pour l'organisme local responsable d'assurer les coûts additionnels, réduits au minimum.

Pour l'année scolaire 1977-1978, le rapport établi par le ministère, et portant sur quatre régions, signale que les commissions scolaires ont envisagé la fermeture d'une trentaine d'écoles : dans la région 01 (Bas Saint-Laurent - Gaspésie), 10 sur un total de 42 ; dans la région 03 (Québec), 6 sur 85 ; dans la région 06 (Montréal-centre), 17 sur 306. Les élèves des écoles fermées seront transportés dans les écoles voisines, sur des distances qui peuvent aller, mais assez exceptionnellement, jusqu'à 14 et 15 miles.

Ajoutons pour terminer qu'à peine proposé ce plan pour la sauvegarde des écoles rurales, le ministère a eu à se préoccuper d'un autre problème, celui de la fermeture des écoles de quartier dans les agglomérations urbaines. Car, là aussi, la dénatalité se fait sentir et ses effets s'ajoutent à ceux des migrations de la population et au vieillissement de celle-ci. Les réductions d'effectifs scolaires, entre 1975 et 1980, atteindront ainsi un taux de près de 30 %. En ville, déjà, les taux d'occupation des locaux

tombent, et parfois jusqu'à 51 %, et le coût moyen d'entretien par élève peut dépasser 250 dollars. Déjà, dans quinze villes, on compte trois quartiers « zones mortes », c'est-à-dire sans école. Déjà l'an dernier, une très vive polémique a agité Montréal dont une commission scolaire voulait fermer deux écoles, et ceci malgré les vœux de nombreux parents qui en appelaient de cette décision au recours du ministère.

C'est donc, finalement, un difficile équilibre qui doit être maintenu entre le pouvoir central et les instances locales, rançon de la décentralisation du système, dont un précédent ministre, François Cloutier, disait, dans une boutade, que le ministre avait toujours tort : « Si les choses vont bien, on l'accuse d'être centralisateur ; si elles vont mal, on l'en rend responsable. »

En tout cas, depuis quelques années, c'est bien le ministère qui a pris en main, et souvent avec beaucoup d'ingéniosité, la responsabilité de la lutte pour ce qu'il appelle « la dernière école de village » et « la dernière école de quartier ». De l'avis général, il s'agit beaucoup plus que d'un simple problème pédagogique, d'un problème politique ; les passions qu'il soulève en sont la preuve. Ne vont-elles pas en effet jusqu'à des manifestations dans la rue, comme celle que des parents ont organisée à Lac-Etchemin, en bloquant une route avec les tracteurs et les divers véhicules de leurs fermes, pour protester contre la décision de la commission scolaire régionale de fermer l'Institut Laménais (d'enseignement secondaire). Ici encore, le vice-président du Comité d'action, au nom prédestiné de Marius Laflamme, en a appelé au sous-ministre adjoint de l'Éducation. Un parent d'élève a même répondu à un représentant de la Sûreté de Québec, venue disperser, dans le calme, la manifestation : « Nous sommes prêts à accepter un délai de quarante-huit heures pour que nos enfants puissent aller à l'école dans leur propre municipalité, mais après cela, ce n'est pas l'anti-émeute qui va nous arrêter. »

Pierre-Bernard Marquet

que ». Lucide, Jean-Daniel : « J'ai besoin de garde-fou, de schémas. Au cours du temps, je changerai certainement mais pas pour le moment. D'autant que ce que j'ai appris à l'école normale ne me sert pas tant que cela. Heureusement, je me suis adapté encore une fois facilement. Peut-être ai-je la même façon de raisonner que mes élèves. » En eux, il aime le côté « philosophe », « près de la nature », et il tente de les ouvrir à tout ce qu'ils n'ont pas à la campagne, de les faire réfléchir sur un monde qu'ils découvrent par la télévision, la lecture. Tout cela en essayant « de se montrer le moins maître d'école possible ».

Mais Jean-Daniel ne compte pas s'en tenir là. Il désire aussi jouer un rôle social. Secrétaire de mairie débutant, il a accepté cette fonction afin de « se rendre utile » et de « connaître tout le monde ». Bien qu'il n'y soit pas encore très à l'aise, il avoue avec une satisfaction mal dissimulée s'être laissé piéger « en acceptant la responsabilité de l'animation de l'Amicale de Villemurlin ».

A quelle nécessité répond cette volonté de participer à des activités locales qui apportent fréquemment plus de soucis que de satisfactions ? Jean-Daniel Denœux l'explique sans fausse honte : « Au moins ici, j'ai un rôle. Je suis reconnu. Fils d'ouvrier, en ville, dans certains lycées, je me suis senti écrasé. Maintenant je suis quelqu'un. Peut-être n'est-ce au fond qu'un besoin de compensation. »

Marguerite Laforce

en Beauce

un couple intégré

UNE CHOSE est sûre, même si elle peut paraître surprenante pour quelques-uns, Henri et Françoise, instituteurs depuis une quinzaine d'années

en zone rurale, se sentent comme ils le disent en riant « heu-reux ». Essayer de leur faire trouver un ou deux avantages à exercer leur métier en ville n'est pas une mince affaire. D'ailleurs, on n'y arrive pas. Seule Françoise, trente-quatre ans, qui a eu pendant quatre ans en charge une classe unique, reconnaît : « C'est vrai, lorsque l'on est souffrante on ne s'arrête pas toujours quand il le faut. On pense : il faut tenir. L'an dernier, j'ai fait cours avec une extinction de voix complète. En ville, j'aurais plus facilement pris un congé de maladie. » Cette « concession » faite, Françoise et Henri n'en démordent plus : enseigner à la campagne est cent fois plus agréable que de le faire en ville.

Henri, trente-six ans, sait d'autant mieux de quoi il parle que pendant deux ans (1970-1972), à sa demande, il a obtenu un poste à Orléans : « Dans les années 70, l'école rurale ne valait rien. On menait une campagne de dénigrement et de fermeture contre elle, alors j'ai demandé ma mutation pour voir. Eh bien ! C'est l'usine, la ville. Des groupes scolaires de trois cents élèves, ce n'est pas fait pour les enfants. »

Expérience accomplie, Henri a retrouvé la plaine de Beauce et ses champs de blé à perte de vue. Aujourd'hui, dans le cadre d'un regroupement scolaire étalé, il enseigne à trente et un élèves de CE 1 et CE 2. Son école est distante de 2 km environ de celle où sa femme exerce son activité pour vingt-quatre enfants de cours préparatoire.

A ces enfants, que tous les deux jugent « plus calmes qu'à la ville », Françoise et Henri estiment dispenser une pédagogie traditionnelle : « Nous sommes un petit peu conservateurs sur les bords peut-être mais nous essayons d'appliquer les réformes. » Françoise surenchérit : « Faire de l'éveil est plus facile à la campagne qu'à la ville. La nature est à portée de main. Et puis ils vont aussi au théâtre, visiter des musées, etc. Ils partent en classe de neige. »

Du côté « parents », tous deux apprécient également la possibilité d'entretenir des contacts assez directs

avec eux. Henri : « En ville, les parents on ne les voit pas. A la sortie de l'école on devient anonyme. Evidemment, on s'y habitue mais ce n'est pas l'idéal. » Françoise : « Je dis ce que je pense. Je suis peut-être un peu brusque mais j'ai besoin des contacts avec les parents. Dans des villages comme le mien qui compte deux cent cinquante habitants ou celui où enseigne mon mari — six cent cinquante habitants —, tout le monde nous connaît et on connaît tout le monde. C'est quand même plus pratique. »

Mais même en zone rurale, l'esprit de la ville s'infiltré : « L'image des « instit », se dégrade aussi chez nous. Une différence très nette existe entre les parents qui vivent et qui travaillent à Orléans et ceux qui ont toujours habité en Beauce. Les premiers considèrent que l'instituteur est là pour faire travailler les gosses, qu'il est payé pour cela et, comme eux sont fréquemment mieux rémunérés, ils le traitent avec mépris et arrogance. Les autres lui accordent plus de confiance et de considération. Ils ont souvent de l'estime pour le maître d'école, comme ils peuvent en avoir pour quelqu'un qui fait correctement son travail. »

Quant aux autres responsabilités liées à la vie du village qu'un instituteur peut être conduit à assumer, Françoise et Henri partagent le même avis : « D'accord pour participer mais aux gens de prendre cela en main. » Françoise avoue d'ailleurs : « Avec ma classe et mes trois enfants, je n'ai pas beaucoup de temps libre. Cependant j'aide mon mari et je participe aux réunions. La kermesse scolaire, c'est moi qui en ai la charge mais bien entendu les parents m'épaulent. »

Instituteurs conscients de leurs responsabilités sociales mais désireux de ne pas s'imposer et surtout de ne pas accepter des fonctions purement honorifiques, Henri et Françoise se sentent bien intégrés dans ce milieu rural. Un milieu qu'ils connaissent depuis leur plus tendre enfance et auquel ils ont eu la sagesse de rester fidèles à l'heure où de plus en plus nombreux « les gens de la ville » en découvrent le charme.

M. L.

l'école rurale



en avenir

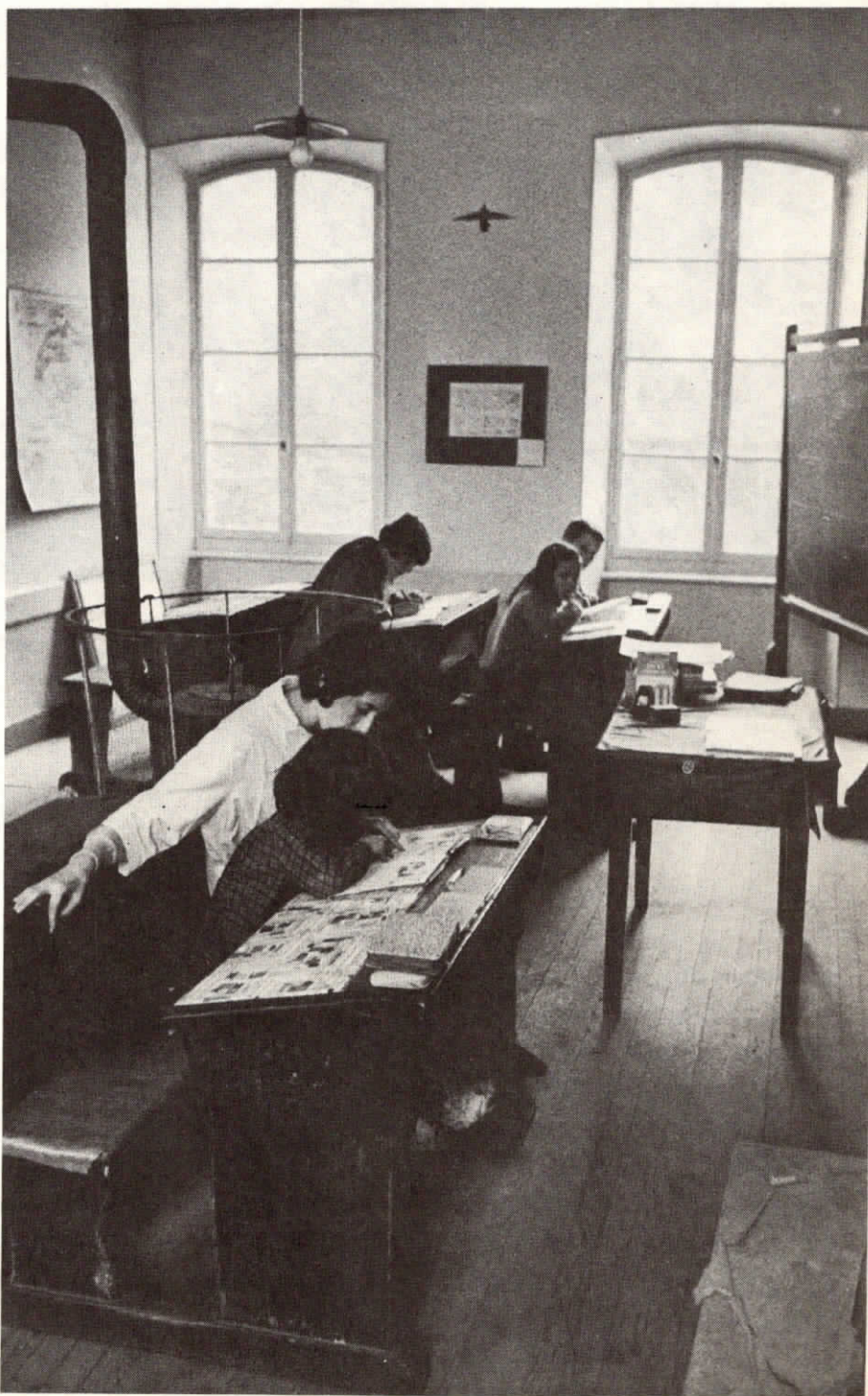
L'avenir du monde rural,
et de son école par conséquence,
de quoi sera-t-il fait ?

En conclusion à ce numéro, trois hommes nous livrent leurs réflexions :
Louis Porcher s'interroge sur la nécessité d'une pédagogie spécifique ;
Philippe Lamour sur les structures du monde rural
face aux agressions des crises qui le touchent souvent en profondeur ;
enfin, Maurice Janetti, sur le sursaut qui ferait prendre en main,
par les ruraux eux-mêmes, leur propre avenir,
dans un farouche combat contre la résignation et la passivité.

une pédagogie à part ?

L'école rurale
appelle-t-elle
une pédagogie
qui lui serait propre
au risque de mettre en péril
l'égalisation des chances ?

Le milieu de vie
des élèves
ne sécrète-t-il pas déjà
cette spécificité ?
Louis Porcher s'interroge
sur cette école,
urbaine ou rurale,
dont les démarches
fondamentales
sont les mêmes
mais dont les chemins
doivent être
différents.



SE POSER la question de savoir s'il faut élaborer une pédagogie spécifique pour tel type de public, dans telle circonstance ou compte tenu de telle situation, est toujours une attitude ambiguë. D'un côté, en effet, cette interrogation prend un aspect conservateur, voire rétrograde, aboutissant à la mise en place, éventuellement, de ghettos éducatifs souvent dénoncés. On passe aisément de pédagogie spécifique à enseignement spécialisé, puis à enseignants spécialisés, à structures particulières : notre système est plein de catégories ainsi séparées, non poreuses malgré les multiples « passerelles » qu'on institue régulièrement à son de trompe.

Mais, d'autre part, adapter la pédagogie à son public de destination et aux conditions concrètes dans lesquelles elle s'exerce, constitue une revendication convaincante, progressiste, dans la mesure où elle indique la volonté de centrer l'enseignement sur l'élève lui-même, considéré comme un individu psychosociologiquement déterminé, au moins en partie, par les contextes et les milieux où il vit. Contre l'uniformisation bureaucratique, la flexibilité est un signe d'ouverture, un gage de démocratisation authentique.

C'est dans cette ambivalence que se situe la question d'une pédagogie spécifique de l'école rurale, et l'on peut être assuré, d'emblée, qu'en ce domaine les discours se tiennent plutôt en termes de passion que selon l'ordre des raisons. Il y a des arguments plutôt que des preuves, des options plutôt que des démonstrations. L'important, par conséquent, consiste à mettre en évidence les divers atouts disponibles non pas dans l'espoir utopique d'élaborer une vérité scientifique sur la question, mais pour dégager des lignes d'action possible en pleine conscience de ce qui, à chaque fois, est

en jeu (même si on fait semblant de l'oublier).

Une pédagogie spécifique de l'école rurale, c'est d'abord l'affirmation implicite que la véritable école (celle qui n'a pas de pédagogie particulière) c'est l'école urbaine. La citoyenneté serait la norme ; la ruralité serait-elle alors la déviance, l'anomalie, la bizarrerie ? En tout cas, se trouverait ainsi posée une coupure entre villes et campagnes, et l'on sait bien que, compte tenu des stratifications sociales existantes, un tel clivage favoriserait encore la ville (notamment parce que, sur le plan scolaire, les établissements d'enseignement secondaire ne sont presque jamais implantés à la campagne, et fonctionnent, donc, selon des valeurs de type citadin qui constituent l'implicite même de cet enseignement).

Chacun connaît aujourd'hui la très célèbre expérience cubaine où, précisément pour renverser les rapports de domination exercés par les villes sur les campagnes, on a jugé bon d'installer le premier cycle de l'enseignement secondaire à la campagne. Cette « école dans les champs » se voit ainsi confiée, au moins à titre provisoire, une spécificité à la fois pédagogique et politique. Ce qui compte, pour nous, c'est que le problème se pose réellement, qu'on le sache ou non, et que sa résolution n'est pas une simple question de bonne volonté. Si l'école rurale se dotait d'une pédagogie singulière, alors s'accroîtraient les disparités entre les enfants citadins et campagnards, simplement à cause de la composition économique, géographique et sociologique de la France contemporaine.

Une coupure analogue se révèle aussitôt, sur le plan régional. Selon que la région est à dominante rurale ou à majorité urbaine, les relais entre l'école primaire et l'enseignement secondaire ne sont pas les mêmes,

les relations entre l'institution scolaire et le marché de l'emploi s'instaurent difficilement : mais les modèles de références restent nationaux ; en termes d'examens, de concours de recrutement, de possibilités universitaires. Là encore ce sont donc les villes qui tiennent le haut du pavé et incarnent les pesanteurs décisives. Les options pédagogiques ne peuvent exercer ici qu'une influence minime, puisque, à l'évidence, le problème est celui des forces sociales globales qui commandent le pays.

Sauf à considérer qu'on va changer, dès demain, ces structures elles-mêmes (en imaginant que les villes vont se vider, en implantant les établissements d'enseignement secondaire et supérieur à la campagne, en faisant que le marché de l'emploi, aussi bien dans le secteur secondaire que dans le secteur tertiaire, soit surtout rural, etc.), il faut reconnaître qu'une pédagogie spécifique de l'école rurale n'aura qu'un effet très faible sur ces réalités. Les choses sociales étant ce qu'elles sont, il y a même fort à parier qu'elle aboutirait à favoriser les favorisés.

Tant que la plupart des examens et des concours de recrutement (publics ou privés) ne sont pas locaux mais relativement uniformisés (soit au plan national, soit régionallement), cette analyse restera valable. Mais cela ne signifie évidemment pas qu'il suffirait d'une telle réforme pour que les phénomènes décrits ci-dessus disparaissent. C'est d'une réorganisation socio-politique générale qu'il s'agit, sans laquelle les effets des stratifications sociales resteront dominants, et le réalisme oblige à dire que demain ne paraît pas être la veille d'un tel phénomène (qui, en outre, ne saurait se résumer à un simple changement politique).

Enfin, si l'école rurale était totalement différente de l'école urbaine,

L'école rurale en avenir

si l'instituteur de campagne exerçait un tout autre métier que son collègue citadin, deux catégories de citoyens scolaires se trouveraient ainsi légalisées. Cela a toujours été comme cela, en gros, dans les faits, direz-vous, et cette remarque est en effet indiscutable. Mais précisément c'est ce qu'il faut changer et l'on n'y parviendra pas, tout au contraire, en se donnant des moyens de légitimer des pratiques sociales contre lesquelles justement nous luttons. Si l'égalisation des chances scolaires a un sens, c'est dans cette direction qu'il faut le chercher.

Et pourtant, par ailleurs, quelques données puissantes militent en faveur d'une pédagogie spécifique pour l'école rurale. Sans vouloir remonter aux grands ancêtres, Piaget, Freinet, Wallon et bien d'autres, nombreux sont ceux qui ont mis en évidence la nécessité d'inscrire les pratiques éducatives dans le milieu de vie des élèves. Tout ce qui est, précisément, étude du milieu, histoire locale, géographie locale et, plus largement, activités d'éveil, conduit à ancrer l'enseignement dans le contexte même où se situe la population scolaire. Pour qu'il n'y ait pas pure inculcation étrangère, cette fidélité aux racines, à l'expérience quotidienne, au vécu de l'écolier, est une condition méthodologique impérative.

Or, c'est justement le contexte qui distingue fortement l'école rurale de l'école urbaine. Il est probable, par conséquent, que les objets-prétextes de l'enseignement ont également à être différents pour prendre en compte les singularités de l'expérience journalière. L'instituteur de campagne ne choisira pas les mêmes points de départ que son collègue de la ville, il ne procédera pas aux mêmes démarches empiriques : l'un et l'autre font feu du bois dont ils disposent et, simplement, il ne s'agit pas du même.

Mais, remarquons-le, partant d'un endroit différent, ces deux enseignants se dirigent cependant vers un même lieu. D'une part, dans le souci qu'ils ont de l'avenir scolaire et social de leurs élèves, ils condui-

sent ceux-ci vers le même enseignement secondaire et ne l'ignorent pas. Les écoliers, d'où qu'ils viennent, devraient avoir les mêmes compétences, puisqu'ils seront évalués à la même aune au cours de leur cursus secondaire. Je ne dis pas que cela est bien, je dis seulement qu'il faut le constater, et que tout autre comportement aboutirait, pour l'instant, à pénaliser les élèves à qui on l'appliquerait.

D'autre part, dans un certain nombre de domaines, les connaissances n'entretiennent pas de relations dépendantes à l'égard du milieu de vie, même si la manière de les atteindre est, elle, liée à celui-ci. Sans chercher à être provocant, admettons par exemple que, de Dunkerque à Perpignan et de Strasbourg à Saint-Jean-de-Luz, le mètre vaut cent centimètres, le verbe être se conjugue, la prise de la Bastille a eu lieu en 1789, un mammifère se définit de telle et telle façon. Si l'école se donne, pour un de ses objectifs, d'armer les enfants pour acquérir et maîtriser ces connaissances, il faut bien qu'elle tienne compte de ces réalités factuelles (appelées d'habitude « l'état actuel du savoir »).

Certes, disons-le pour ne pas entendre les rituels ricanements des esprits forts et rapides, ce n'est pas la même chose d'apprendre le français à Paris ou en Occitanie, ou en Bretagne, ou en Alsace, etc. La Révolution française n'est pas vécue identiquement ici ou là. Bon. Qui ignore cela désormais ? Tout le monde a aujourd'hui fait l'analyse correspondante, et les incantations idéologiques sont ici devenues rengaines : elles ne sont pas fausses, mais elles sont connues. Reste qu'il n'y a pas lieu de confondre un savoir et le chemin qui y conduit, même s'il est vrai (ce qu'il faudrait démontrer) que le second est pédagogiquement plus important que le premier. Ecole rurale et école urbaine, sur ce plan, sont logées à la même enseigne.

Allant vers un même lieu à partir de lieux différents, les élèves ont besoin de chemins différents, et

c'est en cela qu'existe une pédagogie spécifique de l'école rurale. Mais, c'est clair, la réflexion est aussi vraie pour l'école urbaine. Les chemins différents mais les démarches fondamentales sont les mêmes. Dans les deux cas, par exemple, le travail d'enquête, mené par les élèves, a la même fonction, obéit aux mêmes lois de construction et d'exploitation, fonde les mêmes comportements méthodologiques. De la ville à la campagne, il varie cependant profondément : on ne peut pas explorer des réalités identiques, étudier châtaigniers ou sapins dans le quinzième arrondissement, aller observer la tour Eiffel ou la tour Montparnasse dans tel village des Deux-Sèvres.

C'est donc surtout dans les modes de vie scolaires et les pratiques quotidiennes qu'on découvre une spécificité de l'école rurale, mais elle ne porte guère sur les objectifs fondamentaux ou les options méthodologiques essentielles. L'école de campagne est en général plus petite : les élèves se connaissent donc mieux entre eux, au moins dans leur vie scolaire, et, par conséquent, une collaboration éducative est plus aisée à mettre en place entre les différents niveaux ; il y a, si l'on veut, une communauté plus fortement vécue, et, donc, plus subtilement intériorisée que dans une école citadine, souvent plus vaste et, du coup, plus anonyme.

Parallèlement, les enseignants ruraux, quand ils habitent sur place connaissent leurs élèves plus profondément que ne peuvent le faire, la plupart du temps, leurs collègues citadins. Ils vivent en effet au milieu d'eux, fréquentant quotidiennement les parents, et rencontrant hors de l'école ceux qui, ayant dépouillé leurs défroques d'écoliers, exercent leur « métier d'enfant ». Sur ce plan aussi, la communauté est beaucoup plus étroite qu'en ville. L'école est moins fortement tirée du côté de l'entreprise, ou du bureau, dans lesquels on entre quasi anonymement, pour en ressortir de même. L'insti-

suite p. 46

la France restera rurale

Philippe Lamour, ancien président de la Commission nationale d'aménagement du territoire, président du Comité économique et social du Languedoc-Roussillon, esquisse ici l'avenir de la France rurale et le rôle que l'école pourrait y jouer. Ses fonctions de maire de Seillac (Hautes-Alpes), de président du SIVOM du Queyras et de président du Syndicat intercommunal des huit communes les plus hautes d'Europe en font non seulement un expert, mais aussi un homme de terrain.



LE RENFORCEMENT de l'armature rurale doit être un élément primordial à une nouvelle politique de l'aménagement du territoire.

A l'origine, l'objectif de cette politique était une meilleure répartition de la population et de ses activités entre les différentes régions du pays. Il se justifiait en raison de la croissance démographique et de l'expansion économique. A présent, la tendance est inversée et la stagnation économique s'ajoute à la dégradation démographique.

Il faut donc repenser la notion originaire et définir une nouvelle orientation de l'aménagement du territoire. Dans le marasme actuel, cette orientation doit avant tout comporter le maintien des éléments fondamentaux qui, après cette nouvelle traversée du désert, permettront l'accueil de circonstances plus favorables. Parmi eux il faut, au premier chef, retenir l'intégrité du réseau d'agglomérations rurales que constitue la trame essentielle du pays.

La France est un pays rural ; et elle le demeurera. C'est le pays le plus vaste de la Communauté européenne mais aussi le moins peuplé. Ce sous-peuplement ne permet pas d'alimenter d'importants centres urbains sans vider le milieu environnant. Un tel retard ne se comble jamais. Il faut en prendre conscience et s'en accommoder.

L'ensemble du domaine citadin bâti et des voies de communication n'occupe que 5% de l'ensemble du territoire, le reste devant être considéré comme appartenant à la zone rurale. Sur 36 394 communes dénombrées par le dernier recensement, 1 495 seulement, soit un peu plus de 3%, comptent plus de cinq mille habitants, et ce nombre inclut la capitale et les grandes villes. Par contre 32 746 communes, soit 90% de l'ensemble, ont moins de deux mille habitants.

Ce qui tient le pays, c'est ce réseau de bourgades qui permettent la survie des villages situés dans leur zone d'influence parce qu'elles en constituent le centre administratif et commercial en leur assurant les services indispensables. Si cette trame disparaissait, la France, avec ses 97 habitants par kilomètre carré, serait économiquement réduite aux régions parisienne et lyonnaise et à quelques centres d'activité marginaux, le reste étant voué à l'inertie puis à l'abandon. Encore faut-il que cette constellation de communes garde sa vitalité par le maintien des services publics au premier rang desquels est l'école.

L'école fut, naguère, ce que jadis fut l'église : le pôle d'animation, le cœur vivant du village. Ce n'était pas seulement une institution localisée dans la commune, mais une réalité assimilée à sa substance, étroitement associée à tous les aspects de sa vie courante. L'instituteur assumait bénévolement le secrétariat de la mairie. Il n'était pas seulement

le magister des enfants mais l'administrateur des personnes et des biens, soucieux de l'intérêt des familles autant que de l'intérêt public, lié à l'existence quotidienne d'une population dont il assumait le destin.

Dans une large mesure, ce temps est révolu et ces traditions sont désuètes. La vie économique et sociale est de plus en plus complexe. Elle oblige chacun à se concentrer sur sa tâche et ne laisse plus beaucoup de place au bénévolat.

Mais ne peut-on imaginer que, sous d'autres formes, l'école retrouve son rôle catalyseur de la vie communale ? Ne devrait-elle pas redevenir le foyer où se retremperait la volonté commune de s'adapter aux exigences nouvelles, où se retrouverait cette solidarité qui, pendant des siècles, a uni les familles contre les agressions de la nature et des hommes, contre le feu, la disette, la guerre et le pillage ?

L'école, renouant avec la tradition en la renouvelant, ne pourrait-elle devenir un centre d'information, de liaison avec le monde extérieur, d'adaptation au milieu, de progrès professionnel qui éviterait aux hommes qu'elle a instruits d'être distancés par l'évolution technique et de s'isoler de la communauté nationale ? Elle leur permettrait de jouer pleinement, dans cet ensemble, le rôle, sans doute modeste, qui est le leur mais dont l'apport est nécessaire pour l'équilibre général.

L'évolution technique s'accélère rapidement. Pourquoi ne pas envisager que, demain, chaque école soit dotée du terminal d'une banque de données et poursuive ainsi son œuvre éducative auprès des anciens écoliers devenus des producteurs et des dirigeants responsables ?

On a pu croire, un moment, que le progrès consistait à concentrer les efforts et les institutions dans un esprit de logique et de rentabilité. Mais à présent, alors qu'il faut, avant tout, sauver la vitalité du pays, cette notion est-elle encore valable ? La rentabilité, la productivité sont-elles des notions qui s'imposent en matière de service public ; ou n'est-ce pas plutôt l'efficacité de ce service à l'égard des hommes et des activités humaines ?

Nous allons connaître des temps difficiles. Le pays aura besoin de mobiliser et, surtout, de coordonner toutes ses forces pour assurer la survie du mode de société qu'à tort ou à raison nous avons accepté. Il faut rendre aux communautés humaines la plénitude de leurs valeurs et de leur force et maintenir leur identité afin de leur permettre d'épanouir leur vitalité.

L'école communale, cœur de la cité rurale, ne peut-elle devenir ce foyer permanent de culture et de vie ?

Philippe Lamour

tuteur de campagne est souvent en mesure, dans la classe, de faire appel à une expérience vécue à la fois par lui et par ses élèves ; le cas est beaucoup plus rare pour son collègue citadin, et cela donne inévitablement des pratiques pédagogiques nettement différenciées, même s'il y a identité de méthode.

Sans doute conviendrait-il, désormais, de pondérer ces analyses par l'étude systématique de l'effet des media sur les enfants, notamment pour ce qui touche à la radio et à la télévision. Celles-ci exercent peut-être (sans doute ?) une influence uniformisante qui tendrait à rapprocher l'enfant des villes de l'enfant des campagnes ; mais, à vrai dire, on ne sait guère ce qui se passe en un tel domaine, et les études spécialisées sont rarissimes. Pour l'instant, c'est un « angle mort » de la pédagogie. Il ne faut pas le perdre de vue, mais ne pas en être fasciné. D'autres facteurs sont ici à mettre sur le même pied : très importants mais sans qu'on sache exactement en quoi ; c'est le cas du rapport à l'espace, très différent pour un enfant rural et un enfant citadin ; c'est le cas aussi des relations aux magasins, à la publicité, etc.

Si une pédagogie spécifique est à concevoir, il convient de la construire sur de telles bases, puisque celles-ci décrivent ce qui distingue l'école rurale de l'école urbaine. Ces caractéristiques-là, différentielles, discriminantes, devraient en effet être prises en compte, car elles constituent le tissu même de la vie des hommes. Tant que l'on ne sera pas en mesure de le faire sérieusement, rationnellement, les spécificités éducatives doivent être cherchées ailleurs : dans les stratifications sociales (qui, d'ailleurs, ne sont pas les mêmes à la campagne et à la ville), dans les comportements des enfants, dans les choix méthodologiques propres de l'enseignant qui, lui aussi, au cours de sa carrière, passe souvent d'une école rurale à une école urbaine.

Louis Porcher

demain

Maurice Janetti, avant de devenir, à quarante-cinq ans, l'un des plus jeunes sénateurs (socialiste) de France, a été instituteur rural durant une quinzaine d'années à Saint-Julien-le-Montagné, dans le Haut-Var.

Détaché ensuite à la Fédération des œuvres laïques de son département, il a eu l'occasion, en devenant maire, conseiller général et président d'un syndicat intercommunal regroupant une trentaine de communes, de donner à sa région un nouvel essor.

Contrairement à ce qui s'est passé en bien des endroits, Saint-Julien, en dix ans, est passé de quatre cents à huit cents habitants. C'est son expérience, mais aussi ses réflexions sur un nouveau monde rural que Maurice Janetti nous confie.



● Depuis que vous vous occupez de problèmes scolaires avez-vous noté de grandes transformations, d'une part dans la perception de l'école par ses usagers, d'autre part dans le rôle que vous souhaitez lui voir jouer ?

Tout d'abord il faut rappeler que j'ai moi-même été instituteur, longtemps, et toujours instituteur de village, souvent instituteur de classe unique, ce qui est une situation intéressante pour globaliser le problème, ou encore instituteur de poste double, ce qui permet une complémentarité exceptionnelle dans le système éducatif ; c'est à la fois une chance pour les maîtres puisqu'ils peuvent mieux se connaître, mais aussi une chance pour les enfants parce qu'il existe une concertation permanente entre les enseignants au sujet des élèves, et des mêmes élèves.

L'école rurale a-t-elle pris un autre visage pour les usagers, les parents, les élèves dans nos villages ? Je pense que non, en tout cas pour celui que je connais bien, qui est le mien, le village de Saint-Julien. Je pense que l'école rurale remplit toujours sa fonction, qu'elle est le point de mire des parents d'élèves, qu'ils sont très près de cette école, et que l'instituteur ou l'institutrice le savent aussi toujours de la même façon. Je pense également que les notions de

L'utopie quotidienne

respect vis-à-vis de l'instituteur sont toujours les mêmes au sein de la communauté du village, pourvu qu'il ait eu le temps de se faire connaître. De ce point de vue, l'instabilité des maîtres en milieu rural — plus accentuée que dans les villes — modifie en effet les choses dans certaines communes. Mais, dans les communes où le maître s'installe véritablement, où il reste au moins quelques années, la considération dont il jouit reste la même. Bien sûr l'école rurale où l'on préparait le certificat d'études a beaucoup changé : on avait, alors, le sentiment d'aller très loin, d'aller jusqu'au bout dans la formation, tandis qu'aujourd'hui on sait qu'on va aller au collège qui est à vingt kilomètres et où les choses, effectivement, sont différentes.

On peut penser, et c'est vrai, que dans l'esprit des gens il y a un déclassement de l'école rurale. Pour qu'elle retrouve sa véritable dimension, il faut alors que l'école rurale s'ouvre sur d'autres perspectives et que la pédagogie y soit mieux adaptée à cet espace de vie qui va de cinq à dix ou onze ans. Je ne veux pas entrer dans le débat pédagogique, mais je pense que les moyens mis à la disposition des enseignants sont souvent considérables : transports, matériel audiovisuel — qui permet des enquêtes sur le terrain, qui facilite les activités d'éveil —, tout cela doit permettre à l'école, à l'équipe constituée par les enfants et les maîtres, de s'insérer davantage dans le travail des gens, dans la vie de tous les jours. L'école doit sortir et, en même temps, s'épanouir ; elle doit partir dans la ferme, dans le village à côté. C'est là un moyen de s'épanouir, mais aussi de présenter aux enfants autre chose que le contenu des livres. C'est au moment

où tout bouge, où les municipalités exposent de plus en plus leurs problèmes dans la presse, que l'on peut comparer les décisions d'un conseil municipal avec ce qui se passe sur le terrain. C'est, en définitive, une manière d'habituer les jeunes — et même les tout jeunes — à sentir, à être mêlés à la vie de tous ceux qui décident.

● **Jusqu'ici l'école était un peu le temple du savoir et l'on raisonnait en disant : « On ferme l'école : le village meurt. » Vous, vous demandez à l'école de renverser la vapeur, et même plus : vous lui demandez de rester, non seulement pour que le village vive, mais vous attendez de l'école qu'elle entre de plain-pied dans la vie économique qui est, aujourd'hui, une réalité du monde rural. Quel rôle peut-elle ainsi jouer ? Pouvez-vous l'expliquer à partir de votre propre expérience ?**

Je voudrais faire deux remarques. D'abord, quand j'étais instituteur, j'ai agi avec cette ambition, cette volonté d'ouverture de l'école ; il est certain que je n'étais pas un maître imbibé de culture livresque. Je crois que tout repose sur ce principe qu'il faut donner envie aux enfants — même lorsqu'ils partent au collège ou dans des écoles supérieures — de revenir. Or, pour revenir dans un village, il faut avoir communiqué avec tout, avec les saisons, avec les gens, avec le travail ; il faut avoir grandi avec les valeurs du milieu rural. Avant, la rentrée se faisait le 1^{er} octobre mais, pour nous, quand les vendanges n'étaient pas terminées, on allait vendanger : c'était la priorité. Bien sûr je n'étais pas en règle et pour cette raison j'étais embêté. S'il est vrai que je perdais quelques jours d'école,

il n'empêche que j'en apprenais autant ; je perdais quelques jours de classe mais j'avais beaucoup appris. Par exemple, je percevais combien il est difficile de soigner un cheval ; c'était la vie et je voyais vraiment ce qu'était un cheval. C'était beaucoup plus que l'image d'un livre ou la narration sur le travail du cheval : c'était vraiment vécu et j'étais vraiment impliqué. C'est de cette manière que j'ai été imbibé de vie rurale, cette vie qui, en définitive, était ma culture. Une fois enseignant, j'ai exploité tout cela. Je savais déjà, et j'en suis de plus en plus convaincu, que tout ce que l'on fait pour enrainer les jeunes au pays représente l'avenir du milieu rural.

Deuxième remarque : on parle toujours avec beaucoup trop de résignation de l'exode rural, de la mécanique inexorable qui fait qu'un village s'affaiblit, que la population scolaire diminue. Comme si c'était une fatalité. On dit trop facilement que l'école disparaît parce qu'un village se dépeuple. Moi, je dis que souvent un village se dépeuple parce que l'école n'est plus ce qu'elle doit être, parce que l'école n'a pas toujours sa véritable dimension. Bien sûr, c'est sembler inverser les choses, mais je dis que cela existe parce que, à Saint-Julien, par exemple, il n'y a pas eu d'élément nouveau, il n'y a pas eu un mécène qui est venu créer des emplois, et donc renforcer la population, et donc apporter une fréquentation supplémentaire à l'école publique. Je constate simplement qu'il y a une douzaine d'années nous avions dix-sept élèves répartis en deux classes et que, par conséquent, nous subissions une menace de fermeture. L'inspecteur de l'époque était d'ailleurs venu me voir pour me conseiller d'aller au CEG qu'on était en

l'école rurale en avenir

train de créer, pour préserver mon avenir professionnel : l'école était sacrifiée. A cette occasion j'ai fait l'acte que je considère comme le plus spectaculaire — même s'il est passé inaperçu — que je pourrai faire dans ma vie, même dans ma vie parlementaire : je n'ai pas bougé, je n'ai pas fait un geste pour partir. Au contraire, j'ai senti la fragilité de l'école et c'est à partir de ce moment-là que je me suis engagé dans la vie politique, que j'ai multiplié les actions de terrain qui pouvaient apporter la dimension que n'avait plus cette école rurale. Parce que je crois que c'est là la grande erreur : mesurer trop souvent l'école rurale en termes d'effectifs.

● **Quelles ont été quelques-unes de vos initiatives à cette époque ?**

Ce furent des initiatives qui germaient déjà, qui faisaient tout de même partie de mon travail. Dans cette école de Saint-Julien, on pratiquait ce que j'appelle **l'utopie quotidienne**, à travers les principes de la coopérative scolaire qui sont, je crois, les plus formateurs pour les enfants comme pour les hommes, au niveau de la gestion notamment. Pour nous cela se passait très simplement : c'était l'élevage des lapins et, comme vous le savez, cela va très vite lorsqu'il n'y a pas de maladie. On était ainsi devant une véritable petite entreprise de production, et donc de commercialisation. C'était en fait une manière de casser le rythme de l'école, de prolonger l'école un peu partout, au-delà des heures quotidiennes et des jours de fermeture — cette école qui est trop souvent fermée. Cette expérience a provoqué des rapports nouveaux entre les enfants et l'école, entre les enfants et le maître certainement : l'école n'était plus un lieu où l'on venait le matin pour s'enfermer dans une classe, mais un endroit où l'on venait parce qu'on y avait une entreprise commune ; et puis il y eut des rapports nouveaux entre les parents et les enfants, entre les parents et moi-même — il y avait ceux, notamment,

auxquels la situation nouvelle posait des problèmes parce que les enfants leur échappaient, ceux qui estimaient que ça n'était pas ça, l'école. En tout cas, d'une manière ou d'une autre, le dialogue était permanent et je devenais plus un instrument indispensable à ce dialogue que **le professeur**.

Sur le plan pédagogique, je me suis vite aperçu qu'on pouvait tout trouver dans cette expérience. Lorsqu'il a fallu commercialiser les lapins, il a fallu chercher à qui les vendre et l'on a utilisé les journaux scolaires, aussi bien officiels que ceux édités par les enfants ; lorsque les contacts ont été établis, il a fallu porter notre attention sur les expéditions, ce qui supposait le contact avec le facteur, mais des contacts **réels** : on n'allait pas voir le facteur pour apprendre comment fonctionne la poste, mais parce qu'on avait besoin d'utiliser ce service ; de même avec le chef de gare. Par les échanges, la correspondance, c'est tout le français qui y est passé et, par les négociations, c'était le calcul qui amenait à se replonger dans un livre pour y puiser des solutions aux problèmes concrets. Puis, bien sûr, la communication entre les enfants, la curiosité de savoir dans quel pays les lapins arrivaient, et c'était l'histoire, la géographie qu'on échangeait. Et ça n'est pas fini, car cette « entreprise » avait bien sûr son budget, son compte d'exploitation — même si c'étaient deux feuilles sur un cahier... —, et l'on abordait la gestion, les investissements, etc. Bien sûr, ces enfants grandissaient et, pour moi, c'était une manière de me situer dans le village ; ce fut donc le départ de la vie associative, qui s'est nécessairement généralisée puisque j'en suis aujourd'hui au syndicat à vocations multiples qui regroupe une trentaine de communes. Finalement, l'enchaînement des responsabilités est parti d'une école où les enfants et les maîtres avaient créé une situation de recherche. L'élevage des lapins n'est, au fond, qu'une image : cela aurait pu être tout à fait autre chose.

● **Pensez-vous que votre expérience soit transposable ailleurs ?**

Je disais tout à l'heure « Il n'y a pas eu de mécène à Saint-Julien », mais il y a tout de même un contenu économique : c'est une usine à moutons, une usine à blé, une usine à vigne. Que fait-on de l'économie ? Une économie, ça se développe et je ne vois pas pourquoi on abandonnerait une économie qui existe, et qui a fait ses preuves — qui doit certainement se moderniser — pour la remplacer par quelque chose qui n'existe pas. La formation de tous ceux qui ont été mes élèves, de tous ceux qui ont participé à la vie associative, la prise de conscience qui s'est manifestée, conjuguée avec la confiance en soi, ont été les éléments de la dynamique. La prise de conscience d'une identité culturelle qui englobe tout l'espace communautaire, toutes les richesses — et qui nécessite un engagement dans la gestion — est le meilleur salut pour le milieu rural, et c'est cela qui, en définitive, déclenche la création d'emplois : les gens se réorganisent. Le milieu rural souffre surtout des maux d'une société qui s'est désorganisée et qui, par moments, s'est carbonisée (c'est lui qui a fourni le plus grand nombre de fantassins pendant la guerre de 14-18). Le milieu rural a subi un handicap considérable et souvent la résignation s'est installée, mais parce qu'il manquait une génération au départ.

Pour le problème des emplois : quand on équipe, il faut gérer et, pour cela, il faut des emplois. De plus, la création d'emplois de ce type entraîne d'autres comme les commerces, par exemple. Et c'est de cette manière qu'en définitive on reconstitue une communauté, un tissu social, qu'il y a un renforcement permanent. Cela crée aussi un rapport de force nouveau qui permet de discuter avec ceux qui programment les grands équipements, conformément aux exigences nationales et qui sont, eux, dévitalisants. Le milieu rural ne devra son salut qu'à une juste répartition entre les décisions qui vien-

nent des populations qui le gèrent — et qui ont tout naturellement la mission héréditaire de le gérer —, et les décisions de ceux qui programment et qui ont la responsabilité de l'Etat.

Mais, en même temps, je sais tout ce que cet exemple dont je vous parle, celui de Saint-Julien, a d'exceptionnel. Je ne crois pas, par conséquent, qu'il soit transposable tel quel. Quelle est l'école, alors, qui peut donner cette formation et aboutir à une situation de ce type ? C'est une école qui doit s'inspirer de cette période très républicaine, cette période où tout le monde était en situation de recherche pour installer un système éducatif. C'est-à-dire que c'est une école qui réfléchit, c'est une école qui évolue, ce n'est pas uniquement l'école des décrets. C'est une école où l'on incite les gens à prendre des responsabilités, une école où la formation des maîtres doit avoir la plus grande place — une formation par rapport à un milieu donné, par rapport aux nécessités économiques, par rapport aux structures de gestion.

Pour le milieu rural — et je crois que c'est vrai aussi à l'échelon du quartier —, il faut absolument que les maîtres puissent recevoir cette formation politique au sens très large du terme. Il ne peut pas y avoir de solution à la prise en main — globalement — de la commune par les enfants qui y sont nés, si les maîtres eux-mêmes n'en connaissent pas les données économiques, les corrections à y apporter pour l'avenir, si les maîtres ne sont pas, en définitive, très proches du pouvoir local, si les maîtres sont isolés des regroupements inter-communaux qui sont parfois indispensables pour programmer des équipements complémentaires et non pas des équipements qui, de commune en commune, sont mis en situation de concurrence. (Je sais que tout cela est abstrait, mais si je ne suis pas abstrait aujourd'hui, cela veut dire que tout ce que j'ai fait, je ne l'ai pas compris.)

Une telle école, avec un tel objectif, n'est plus l'école qui a l'ambition

d'apprendre tout. Ce doit être une école qui doit apprendre prioritairement le devenir économique d'un pays ; c'est une école qui doit être axée sur la disponibilité, à tous moments, des enfants qui vont être les gestionnaires d'un pays où ils vivent et qui ne doivent pas être, d'abord, des gestionnaires quelque part où l'on a envie de leur faire une place s'il y a des emplois créés. Rien ne doit être négligé ; l'école doit utiliser tous les moyens que lui donne la vie associative, tous les moyens possibles pour conjuguer son action avec celle des adultes pour qu'il n'y ait pas de clivage, qu'elle ne se limite pas aux murs de l'école de Jules Ferry.

● Mais cette école ne risque-t-elle pas aussi de jouer un rôle négatif si le milieu dans lequel elle est implantée ne se prête pas à cette dynamique ?

Vous avez compris, bien sûr, que dans cette école dont je vous parle je ne fais plus la différence entre les usagers et ceux qui sont porteurs d'information, les maîtres : pour moi c'est un tout. Mais une telle école peut, en effet, jouer un rôle négatif parce que le milieu lui-même n'est pas adapté à ses ambitions, et c'est là le problème. Une école comme celle-là peut se trouver en conflit avec des tendances, avec des orientations économiques générales qui ne sont pas forcément — qui sont très rarement — celles du milieu. Mais je crois surtout que l'école peut se trouver en conflit avec les forces d'inertie et les forces de résignation. Mais ça vaut la peine de courir ce risque : l'école, son maître — c'est la vocation de la grande famille de l'Education nationale — doivent être des facteurs de progrès. Je pense donc que l'école doit être perpétuellement en conflit avec les tendances installées car elle est très certainement un outil fantastique pour le milieu rural.

Propos recueillis par
Jean-Pierre Vélis

ESF

Collection
SCIENCE DE L'EDUCATION
dirigée par Daniel Zimmermann

**COURANTS CULTURELS
ET COMMUNICATION
DANS LES LYCEES
AGRICILES**

par Léandre Coudray
39 F (franco 43 F)

**QUESTIONS-REPONSES
SUR L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE COURT**

sous la direction d'Antoine Léon
61 F (franco 67 F)

Collection
INFORMATION ET FORMATION
dirigée par Claude Pujade-Renaud
et Daniel Zimmermann

**MILIEU RURAL
ET FORMATION PERMANENTE**

par Michel Boulet, Léandre
Coudray et Jean Coutenet
50 F (franco 55 F)

**ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET FORMATION PERMANENTE**

par Annie Chassignat
et Antoine Léon
41 F (franco 45 F)

Collection
**FORMATION PERMANENTE
EN SCIENCES HUMAINES**
dirigée par Roger Mucchielli

**PSYCHOSOCIOLOGIE
D'UNE COMMUNE RURALE**

par Roger Mucchielli
52 F (franco 57 F)

LES EDITIONS ESF
17, Rue Viète
75854 PARIS CEDEX 17

éducation : la continuité dans

Le budget de l'Education (80 873 millions de francs) a été adopté, le 13 novembre, après un long débat jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Ce budget « de redéploiement » en faible augmentation (+ 15,9 %) n'a guère soulevé l'enthousiasme des députés, déjà mécontents de l'annulation, au mois d'août, d'une partie de la « rallonge » budgétaire votée l'an dernier. Le ministre de l'Education a cependant dû accorder aux crédits d'équipement une augmentation de 25 millions de francs.

LE PESSIMISME régnait, lundi 13 novembre à l'Assemblée nationale, en particulier au moment où les rapporteurs des trois commissions (« Finances », « Constructions scolaires » et « Affaires culturelles, familiales et sociales ») présentaient leurs conclusions et observations.

« Rien pour engendrer la joie » s'exclamait Lucien Neuwirth (RPR), remarquant une diminution du volume des constructions scolaires de plus de 5 % en cinq ans. « Dans le premier degré en particulier, on assiste à un véritable effondrement avec une diminution de 22,6 % dans le préscolaire et une baisse de 15 % dans les autorisations de programme, d'autant plus surprenante que les effectifs d'élèves sont en augmentation (+ 40 000 en 1977-1978, et + 25 000 en 1978-1979) », poursuivait-il, tout en constatant que le parc immobilier de ce secteur présentait « un caractère de vétusté incontestable, 53 % des écoles élémentaires ayant été construites avant 1918 ». De même pour les lycées « qui connaissent la rigueur des temps puisqu'ils subissent une diminution de 6 % alors que l'on attend une

augmentation relativement sensible des effectifs : plus 22 000 élèves à la rentrée de 1978 et plus 18 000 à la rentrée de 1979 ».

Quant au second cycle court (les LEP) qui paraît « relativement privilégié puisqu'il disposera de crédits à peu près maintenus en francs courants, je reste perplexe », devait conclure Lucien Neuwirth, car « compte tenu de la situation actuelle qui ne permet pas toujours aux jeunes un choix réel de formation à une distance acceptable de leur domicile, il reste difficile de dire que l'effort consenti est vraiment compatible avec l'objectif officiel de développement des formations à vocation professionnelle ».

Etienne Pinte (RPR), constatant l'écart de 0,6 % entre le taux de progression du budget de l'Etat et celui de l'Education alors qu'il était de 2 % en 1978, « ce qui équivaut à une diminution de plus du simple au double », trouvait de son côté, la situation « préoccupante » et interpellait le ministre en ces termes : « Rien ne nous prouve que l'éducation restera l'an prochain une des priorités de l'Etat et nous avons le

sentiment, pour ne pas dire la certitude, que vous n'avez pas les moyens de votre politique. Ou bien vos objectifs étaient trop ambitieux et il ne fallait pas promettre ce que vous ne pouviez pas tenir, ou bien ils étaient raisonnables et il fallait vous donner les moyens de les atteindre. » Propos repris par nombre de parlementaires, tant de la majorité que de l'opposition, peu sensibles à l'argument de la baisse démographique avancé par Christian Beullac pour justifier son budget de « stabilité » et de « continuité ». Tandis que Etienne Pinte le mettait en garde contre « les prévisions d'effectifs qui ont été rarement favorables à vos services », d'autres insistaient sur la nécessité de tenir compte des spécificités régionales. Ainsi M. Narquin (RPR, Maine-et-Loire) indiquait que, dans son département, 62 % des classes de CE1 avaient des effectifs supérieurs à vingt-cinq élèves et protestait contre l'insuffisance du nombre d'écoles maternelles « que l'on prétend être le creuset de l'égalité des élèves et dont on dit maintenant aux parents qu'ils peuvent s'en passer », tandis que Nicolas About (UDF, Yvelines) estimant « qu'il n'est pas normal que, dans de nombreuses villes, les enfants de maternelle soient placés sur des listes d'attente », déclarait qu'il ne voterait le budget que si la construction de locaux et la nomination d'enseignants étaient garanties dans les zones à progression démographique rapide.

« Il ne faut pas transformer les tendances en normes » rétorquait Christian Beullac, expliquant que l'objectif des vingt-cinq élèves par classe ne pouvait être atteint en une année et réaffirmant par ailleurs les quatre priorités du budget : rénovation de l'école élémentaire « indispensable pour réduire les différences

l'austérité

de niveau dans la perspective du collège unique » (deuxième priorité), formation professionnelle et technique (avec un effort particulier de 811 millions pour l'apprentissage) et l'orientation auxquelles il faut ajouter « la priorité des priorités » : la formation des maîtres. « Une réforme dont il faudrait avoir les moyens », remarquait André Durr (RPR, Alsace) résumant ainsi l'opinion de nombreux députés.

Parmi les sujets de critiques souvent exprimés, figuraient le recrutement et l'affectation des enseignants (« ces hommes et ces femmes qui refusent votre démocratie électronique », s'exclamait Jack Ralite — PC, Seine-Saint-Denis), le problème de l'auxiliaire dénoncé par Jean Laurain (PS, Moselle), la vétusté des locaux scolaires (9 730 classes mobiles vétustes indiquait Martin Maivy — PS, Midi-Pyrénées), « la baisse dangereuse des crédits d'équipement (Hubert Voilquin — UDF, Vosges) et les bourses, « ce serpent de mer de nos débats budgétaires, domaine encore sacrifié cette année avec seulement 1,09 % d'augmentation » notait Gilbert Faure (PS, Ariège). Et par

dessus tout, dominait le mécontentement dû à l'annulation, par un arrêté du 1^{er} août 1978, de la somme de 187 millions (rallonge budgétaire votée l'an dernier) reportée sur le Pacte national de l'emploi. « Désormais nous voulons savoir quels sont les crédits en cours avec annulation desquels sont gagés les collectifs budgétaires » remarquait Lucien Neuwirth critiquant « l'attitude désinvolte » du ministre des Finances.

« Grogne » des parlementaires d'un côté, fermé de ton du ministre de l'autre, l'atmosphère du débat n'était guère sereine d'autant plus, qu'en dépit de la volonté de plusieurs députés de ne pas se laisser influencer, nombreuses étaient les allusions (que ce soit pour l'approuver ou la condamner) à la manifestation qui se déroulait au même moment. Réunissant près de dix mille personnes — enseignants, collégiens et lycéens, mais surtout parents d'élèves de la FCPE (Fédération Cornec) — qui, partant à des heures différentes d'endroits différents (Solférino, Montparnasse, Sèvres-Babylone), se sont retrouvées vers 19 heures sur l'esplanade des Invalides, cette manifestation devait se terminer vers 20 heures, non sans quelques heurts entre les « autonomes » et les importantes forces de police qui, massées aux alentours, interdisaient l'accès à l'Assemblée nationale.

Michaëla Bobasch

encore l'école rurale

L'école rurale n'était pas oubliée au cours de ce débat. Plusieurs députés ont évoqué ses problèmes au cours de leurs interventions. Christian Nucci, député socialiste de l'Isère, exposait en particulier la situation d'une population subissant les effets désastreux de l'exode rural : « Privés de maternelles, puis déracinés et mis en concurrence avec les enfants des villes, les enfants ruraux sont les premiers utilisateurs des transports scolaires, d'où la fatigue, les risques et les charges supplémentaires pour les familles modestes », indiquait-il, soulignant qu'« une commune sans école est une commune morte à jamais », déplorant la fermeture de 4 700 écoles à classe unique dans l'ensemble de la France et exprimant ses craintes que l'année 1979 soit « marquée par des fermetures de classes ou des classes vides ».

« Je ne vais pas changer les normes et les grilles », répondait Christian Beullac qui estime qu'en zone rurale « tout est cas particulier et que neuf, douze ou seize élèves, cela dépend de l'endroit où l'on est ».

disgrâce ?

Le Conseil des ministres du 15 novembre dernier a mis fin aux fonctions de Jean Deygout en tant que directeur des Ecoles au ministère de l'Éducation. Cette décision, prise pendant que l'Assemblée nationale débattait du budget de l'Éducation et surtout au moment où il n'est question, tant de la part du ministre que de celle du président de la République lui-même, que de la prééminence de l'école élémentaire et de la formation des enseignants, ne manque pas de signification.

Jean Deygout qui avait été l'homme des négociations difficiles et à qui les instituteurs doivent en grande partie leur formation continue, qui avait également mis en place le plan de résorption de l'auxiliaire, ne faisait pas mystère de ses convictions en ce qui concerne le problème très actuel de la formation des instituteurs. Il estimait qu'il ne pouvait y avoir de politique cohérente sans une création importante de postes d'instituteurs-remplaçants et le dégagement d'un certain nombre de moyens, position en contradiction avec la volonté ministérielle de supprimer quatre cents postes dans les écoles normales, par exemple. Il apparaissait tout de même paradoxal, au moment où justement s'affirme hautement la priorité de l'enseignement élémentaire et où ministre et syndicat des instituteurs jouent une partie importante dans des négociations qui s'éternisent, de voir écarter des responsabilités cet homme haut en couleur, infatigable, avec un franc-parler mais aussi une générosité qui en avaient fait un « redoutable négociateur » et qui, en 1974, lors de l'éclatement de la direction des Personnels, avait choisi délibérément de se consacrer à la direction des Ecoles.

On ne peut que relever une certaine ironie dans le fait que son rôle d'inspecteur général va le ramener au sein du groupe chargé... des enseignements du premier degré !

M. G.

malaises de la rentrée univers

La rentrée universitaire 1978, retardée dans plusieurs universités, tant à Paris qu'en province, et surtout marquée par une semaine nationale de grève, du 3 au 9 novembre, est l'une des plus agitées que les universités aient connues depuis plusieurs années. Le transfert de l'université de Paris VIII-Vincennes, le décret du 20 septembre dernier concernant les assistants non titulaires et les vacataires, l'annonce de l'établissement d'une carte universitaire ont été autant de sujets d'inquiétude pour les universitaires, qui ont exprimé leurs craintes à plusieurs reprises, pendant que, le 28 septembre, devant la Conférence des présidents d'université, le ministre des Universités, Alice Saunier-Seïté, annonçait « la nuit du 4 Août des universitaires ». Le 16 novembre, lors de la discussion du budget, on attendait une grande confrontation sur toutes ces questions. Mais elle n'a pas eu lieu, Alice Saunier-Seïté préférant faire une présentation technique de son budget pour 1979.

C'EST SURTOUT le décret du 20 septembre qui a provoqué une véritable levée de boucliers dans le monde universitaire. Alors qu'elles auraient dû entrer en vigueur dès cette rentrée, les nouvelles dispositions ne seront finalement appliquées que l'année prochaine et il n'y a eu pour cette année aucun licenciement d'assistant non titulaire. Mais les problèmes soulevés ne sont pas réglés pour autant.

Le ministère des Universités réforme, par ce décret, le statut de quelque quatre mille cinq cents assistants en droit, lettres et sciences économiques non titulaires et de deux mille vacataires. D'une part, Alice Saunier-Seïté envisage la

transformation de mille huit cents postes d'assistants en postes de maîtres-assistants, dont six cents en 1979 ; d'autre part, elle réduit la fonction et le rôle des assistants non titulaires qui perdent la spécificité de leur travail et, pour une grande part, la sécurité de l'emploi. Ceux-ci devront d'abord demander à être reconduits dans leur fonction avant la fin du printemps. La décision de renouvellement est prise par le recteur, sur avis du président d'université. Nommés d'abord pour une période d'un an, ils peuvent être maintenus — ou non — à leur poste pour une première période de deux ans, puis une seconde. En outre, s'ils sont renouvelés à leur poste,

ils ne pourront plus dispenser de cours magistraux et seront placés sous l'autorité directe de leur professeur. La qualité de leur recherche se trouvera également fort affectée, d'autant plus qu'au-delà de cinq années d'assistantat, sans titularisation, la durée des heures d'enseignement sera triplée, passant de cinq à quinze heures par semaine. Ce service est suffisamment lourd pour interdire toute recherche individuelle et collective, donc toute possibilité de pouvoir soutenir rapidement une thèse. Et puisque les assistants dispenseront plus d'heures de travaux dirigés et travaux pratiques, le nombre d'enseignants vacataires s'en trouvera réduit en conséquence.

Quatre syndicats de l'enseignement supérieur, le SNESup, le SGEN-CFDT, l'ANEVES (Association nationale des vacataires de l'enseignement supérieur) et l'ANASEJEP (Association nationale des disciplines juridiques, économiques, politiques et de gestion) ont immédiatement protesté dès la parution de ce décret, placés devant le fait accompli. Ils ont dénoncé la création « d'un vivier de personnels sous-rémunérés et formés sur le tas, auxquels le gouvernement refuse toute garantie de l'emploi et de titularisation ». Les universitaires sont d'autant plus inquiets que ce décret n'est que la première étape de la réforme des règlements concernant leur statut.

Recrutés rapidement dans les années 60 pour répondre au décuplement du nombre d'étudiants et à la création de petites universités et de centres universitaires, ces personnels avaient un statut qu'il était devenu urgent de réglementer. Mais le décret du 20 septembre pèse désormais comme une épée de Damoclès sur les assistants non titulaires et les vacataires, bien qu'Alice Saunier-Seïté ait affirmé,

itaire

devant l'Assemblée nationale, qu'il n'y aurait pas de licenciements d'assistants.

Au-delà du décret du 20 septembre, c'est aujourd'hui la fonction même de l'Université qui est en cause et qui soulève l'inquiétude, tant auprès des syndicats d'enseignants du Supérieur qu'auprès des partis de l'opposition. La création d'une carte universitaire qui sera publiée avant la fin de cette année universitaire, probablement au mois de mai, a été le deuxième motif de protestation dans l'enseignement supérieur et de la part des élus locaux. En effet, pour le SNESup, « la création d'une carte universitaire entraîne la création de déserts universitaires aggravant encore le déséquilibre régional et réduisant le potentiel de régions touchées déjà par le chômage industriel ». C'est probablement l'une des raisons pour laquelle la grève nationale du 3 au 9 novembre, bien que la carte universitaire n'en soit pas l'objet, a eu plus d'échos en province qu'à Paris, certaines régions excentrées s'inquiétant de l'exode des jeunes étudiants vers des villes plus importantes, au détriment de l'économie locale, voire régionale.

Suite logique du décret de 1976, qui obligeait les universités à déposer des demandes d'habilitation pour pouvoir délivrer des diplômes nationaux, la carte universitaire renforcera la concurrence entre universités, notamment au niveau des second et troisième cycles : on s'achemine vers une secondarisation du premier cycle (correspondant au DEUG), qui sera dispensé dans de nombreuses universités, alors que la maîtrise et le troisième cycle seront le privilège de « bonnes » universités, plus élitistes. Il s'agit également de permettre l'adéquation la plus complète entre la formation uni-

versitaire et la vie économique, comme devait le souligner le rapporteur spécial du budget des universités, Claude Coulais : « Il est souhaitable que les universités et les écoles d'ingénieurs tissent des liens de plus en plus étroits avec les milieux industriels afin de former des cadres dont les capacités seront bien adaptées aux besoins. » A cela, les syndicats de l'enseignement supérieur répondent en dénonçant le sacrifice de la recherche que ces dispositions impliquent : « Le gouvernement prépare pour demain le démantèlement de la recherche publique, la remise en cause géné-

rale de la liaison enseignement-recherche qui est le principe même de l'enseignement supérieur, et la mise en œuvre autoritaire d'une carte universitaire malthusienne. »

Alice Saunier-Seïté, qui défendait le 16 novembre son budget à l'Assemblée nationale, a démenti rapidement le bien-fondé de cette analyse, sans pour autant pleinement rassurer les universitaires, par une réponse ambiguë : Certains ont agité le « torchon rouge » de la carte universitaire pour créer la panique et l'angoisse dans les petites universités de province, mais cependant il est vrai que les enseignements sont

observation et évaluation continues de l'enfant

Nous l'avons déjà annoncé, c'est sur ce thème que se tiendra le prochain dîner-débat organisé par l'association « L'éducation »

le mercredi 6 décembre, à 19 heures

dans les salons de l'hôtel Lutétia

47, boulevard Raspail, Paris 6^e

Présenté et animé par Robert Mandra, ce débat réunira la participation

de M. le professeur Albert Jacquard

chef du service de la génétique des populations à l'INED (Institut national des études démographiques)

et de M. le professeur René Diatkine

médecin, directeur adjoint du Centre Alfred-Binet

Si le sujet traité vous intéresse,

faites-vous inscrire en envoyant, avant le 1^{er} décembre,

un chèque de 60 F (pour participation aux frais)

à l'éducation, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

trop spécialisés et que les universités ne le sont peut-être pas assez », a-t-elle déclaré. Mais la discussion sur ce sujet n'est pas allée plus loin, Alice Saunier-Seïté se limitant à nier les accusations de l'opposition.

Le débat sur ce budget a déçu. Car si nombre de questions ont été évoquées (le problème des universités en milieu rural, l'avenir des personnels enseignants, l'adéquation entre les diplômés et les débouchés, la situation de l'université de Vincennes, les remises en cause d'habilitations faute de crédits, par exemple), le ministre des universités n'a pu donner aucune certitude et n'a pas répondu aux problèmes qui lui étaient soumis. Elle s'est voulue rassurante, mais n'a pas pour autant convaincu les députés qui l'avaient interpellée sur tous ces points. Il n'y a pas eu plus de réponse sur le pourquoi de la faible progression du budget (14,93 %, contre 15,2 % pour l'ensemble du budget de l'Etat).

Les universitaires sont donc, pour la première fois peut-être depuis 1968, fortement mécontents et déterminés à agir. Une nouvelle semaine nationale d'action est prévue du 4 au 9 décembre, avec une grève nationale le 8 marquée par un rassemblement et une manifestation centrale à Paris. Cependant, ces mouvements, suivis d'une manière irrégulière, rencontrent peu d'échos dans l'opinion publique. Et si, dans le monde étudiant, l'UNEF se déclare solidaire de la lutte des assistants et des vacataires pour l'abrogation du décret du 20 septembre, les autres se sentent peu concernés et ne manifestent guère de solidarité. En outre, il faut compter avec la fragilité du mouvement lui-même : tous les personnels de l'enseignement supérieur n'étant pas concernés on peut craindre un effritement et une démobilitation pour une lutte en apparence corporatiste. Et c'est sans doute de la manière dont les universitaires comptent développer leur action et sensibiliser l'opinion publique que dépendra l'avenir de leur mouvement.

Nicole Gauthier

— que se passe-t-il ? —

■ L'Assemblée nationale a finalement adopté le projet de budget du ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs le samedi 18 novembre, avant le vote de la loi de finances 1979. Jean-Pierre Solsson avait demandé aux députés que le vote soit réservé après le débat qui a eu lieu le 14 novembre, Lucien Neuwirth ayant annoncé, au nom du RPR, que son groupe « ne pouvait donner l'aval à l'ensemble de la politique que traduit ce budget ». Nous reviendrons la semaine prochaine sur ce débat.

■ Le CNAJEP a exprimé sa déception devant le budget 1979, « contraire aux promesses électorales ». Il a dénoncé en outre « le risque de privatisation par le secteur commercial du domaine des loisirs, et la tutelle accentuée sur des activités touchant à la formation des animateurs ». Le CNAJEP demande par ailleurs l'application des propositions du rapport Blanc et « le maintien et le développement du secteur associatif non lucratif ».

■ Déclaration commune de dix-neuf organisations laïques, parmi lesquelles la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves), le SNI-PEGC et la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, sur l'Année Internationale de l'enfant. Mécontentes de n'avoir pas été invitées à participer aux travaux du comité français préparatoire, ces organisations dénoncent le thème retenu par celui-ci (« Tout ce qui vise à améliorer les conditions de sécurité, d'épanouissement et d'autonomie de l'enfant en dehors des structures scolaires ») car elles se refusent à accepter « cette amputation d'une dimension considérable de la vie de l'enfant ».

■ Rassemblement organisé par les étudiants de l'UNEF le 25 novembre devant l'IUT de Saint-Denis : témoignages sur la situation dans les différentes UER, discussion des perspectives d'action, débat avec les travailleurs des entreprises en grève et pique-nique devant le ministère des Universités seront au programme de cette Journée. L'UNEF, qui dénonce « la politique gouvernementale visant à sacrifier l'université française dans le cadre européen », demande la création d'un organisme régional pouvant décider des questions de l'enseignement supérieur pour la région.

■ Deux colloques en Bretagne. L'un, organisé par l'université de Rennes II, a réuni plus de cinquante directeurs et professeurs d'établissements de formation d'enseignants de l'ouest de la France sur la question des problèmes posés par l'utilisation de la recherche en éducation dans la formation des enseignants et, en particulier, des moyens d'établir le dialogue par des structures de rencontre et d'échange entre chercheurs et enseignants. L'autre réunissait, à l'initiative de l'INSA de Rennes, des enseignants de techniques d'expression et de communication qui s'interrogeaient à la fois sur les problèmes spécifiques à cet enseignement (Comment noter l'expression orale ou intéresser à l'expression écrite ? Fonctions et limites de l'audiovisuel) et sur la nécessité d'une formation spécifique des enseignants en ce domaine.

■ Enseignants occitans, représentants de parents d'élèves, de grands syndicats d'enseignants et de partis politiques ont participé à Narbonne au « Congrès de l'enseignement occitan ». Après avoir constaté, notamment, que l'enseignement occitan a moins besoin de « programmes » que de maîtres et de formation des maîtres, les congressistes ont formulé la revendication de points pour appartenance au pays dans les barèmes d'affectation et mutation des enseignants, et la nécessité de création de maternelles en occitan. Yves Rouquette, secrétaire général de l'Institut d'études occitans a déclaré, entre autres : « Au lieu d'avoir peur les uns de mourir et les autres que les morts se réveillent, il est temps de se guérir de la psychose nationaliste du réveil occitan, de l'accepter tel qu'il est et de travailler ensemble à un enseignement qui corresponde véritablement à la démocratie. »

Instruments musicaux scolaires

SONOR[®]

INSTRUMENTARIUM ORFF



Catalogue
complet
sur
demande

chez votre
marchand
habituel
ou à nos
magasins

A. LEDUC. Importateur exclusif
175, rue St-Honoré 75040 Paris Cedex 01. 260-65-26

Disques MIRLITON (spécial Enfants)



Vient de paraître :

Une nouvelle aventure de
MUSIQUETTE ET GROTONTON
M. & G. au village

Livre-disque Ld 441 15,50 F

Rappel : la 1^{re} aventure
M. & G. à la ferme

Livre-disque Ld 476 15,50 F

**

Par le petit FREDERIC disques super 45 tours
de chansons

Mi 493 : DEUX PETITS CHAUSSONS et
3 autres chansons le disque 12 F

Mi 495 : Les ROSES BLANCHES - Les VISI-
TEURS DU MERCREDI et 2 autres
chansons le disque 12 F

Mi 497 : BON ANNIVERSAIRE - Happy Birth-
day to you et 2 autres chansons.
le disque 12 F

**

Catalogue gratuit sur demande

Vente grds mag., bons disquaires et par correspondance

BON DE COMMANDE à :

M.P.D., 35, av. du Bac, 94210 LA VARENNE-ST-HILAIRE

Nom :

Adresse :

Références commandées :

(pour commande inférieure à 50 F joindre 3 F p. frais)

REGLEMENT JOINT C.C.P. 3 volets Chèque bancaire



activité d'éveil
de la maternelle
à la classe terminale



PEINTURE SUR TISSUS

Créer, en classe, ou pour ses loisirs, des foulards, des cravates, des sets de tables, des nappes, des panneaux décoratifs, abat-jour, des tee-shirts, etc.

S'exprimer avec la couleur en s'initiant aux techniques artisanales du sel, du serli, du batik, du mahaju.

Ce sont les multiples possibilités de la peinture sur tissus... et c'est pourquoi cette activité simple et peu coûteuse est pratiquée par de nombreuses écoles maternelles, C.E.S., C.E.T., Arts Décoratifs, Beaux-Arts, Association et Atelier de création pour les jeunes.

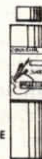
Pour vous conseiller utilement, la S.A.R. LEPRINCE, spécialiste de la peinture sur tissus, vous invite à suivre chaque mercredi, à partir de 14 H., les séances de démonstration ou des artistes viendront expliquer leurs techniques, répondre à vos questions et vous présenter le matériel nécessaire : cadre, soie, colorants, pinceaux, etc.

nouveautés



Pour la décoration de tee-shirts, sets de table, cravates, nappes, jeans, etc... :
marqueurs et pastels SOMEIL,
se fixant par simple repassage.
AINSI QUE NOS GOUACHES
SOMEIL

Gamme de coloris
GOUACHES = 5 à 15 COULEURS
marqueurs = 8 couleurs
pastels = 7 à 16 couleurs
Princecolor couleurs pour soie
et laine 44 nuances éclatantes
SE FIXANT EN ETUVE



NOUVEAUTE COULEURS POUR LAINE SOIE
PRINCECOLOR



nouveauté 79

COLLECTION
DESSIN
ÉCOLOGIE



MODELE ET
ÉTUDE

FLEURS
POISSONS
OISEAUX
CHEVAUX
PAPILLONS



POUR L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN

à votre service

Comme dans nos précédents numéros spéciaux, cette rubrique « à votre service » ne comporte que les renseignements présentant un caractère d'actualité. Notre prochain numéro, daté du 30 novembre, traitera de tous les sujets habituels.

sur votre agenda

formation continue

■ L'éducation artistique comme outil pédagogique. Les instituteurs et institutrices intéressés par une formation continue sur ce thème sont invités, par le Centre national de télé-enseignement, à participer à une première séance d'information et d'animation le mercredi 13 décembre, de 14 à 17 heures, à l'école Saint-Merri, 16, rue du Renard, Paris 1^{er}. Pour renseignements complémentaires : CNTE, 60, boulevard du Lycée, 92171 Vanves. Tél. : 554-95-12, poste 716.

débats

■ La revue « Autrement » organise, chaque mercredi de 12 h 30 à 14 heures, un débat autour d'une expérimentation culturelle ou sociale. Dans le programme du mois de novembre indiqué dans notre n° 365, nous avons omis de préciser que **Librairie différente : 1984**, débat consacré à une librairie du 12^e arrondissement qui n'est pas seulement un endroit où on vend des livres, aura lieu le 29 novembre. Voici, maintenant le programme du mois de décembre :

• **Des enfants en liberté à la Cour des Noues**, dans le 11^e arrondissement, le 6 décembre. Un lieu d'accueil et de loisirs pour les enfants du quartier et leurs parents — ceux dits « inadaptés » et les autres ; l'ouverture au plaisir de faire, d'écouter, d'inventer...

• **Pour une politique d'animation sociale : association Germinal**, le 13 décembre. A Conflans-Sainte-Honorine, comment mettre en œuvre le changement social à partir de l'action municipale par une autre utilisation des équipements collectifs, par des actions de formation et par le développement d'expériences originales : bureau de logements, cafés-rencontres, ouverture de terrains murés. Rappelons que ces débats auront lieu au « Lucernaire », 53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6^e. Participation aux frais : 3 F. Pour renseignements complémentaires :

Autrement, 73, rue de Turbigo, 75003 Paris. Tél. : 271-23-40.

musique

■ **Semaine chorale**, organisée par la Délégation régionale de la musique en Ile-de-France, en collaboration avec la Direction des programmes musicaux de Radio-France. Cette manifestation, qui se déroulera du samedi 25 novembre au dimanche 3 décembre, soit à la Maison de la Radio, soit dans différents lieux de Paris, s'adresse aux choristes, chefs de chœur, animateurs, enseignants, et à tous ceux qui s'intéressent au chant choral. Les organisateurs, voulant donner un caractère pédagogique à cette Semaine, ont jugé préférable de ne pas donner aux concerts la forme traditionnelle de spectacles mais plutôt celle de répétitions générales publiques qui permettront des contacts et des débats entre les interprètes et l'auditoire. Au programme : Musique vocale de la Renaissance, Musique et chansons traditionnelles en France, Musique vocale baroque, Chants grégoriens, Jeux musicaux et prolongements électro-acoustiques, Recherche sur les techniques d'enseignement de la direction de chœurs. Atelier public de technique vocale, Musique chorale lyrique du XIX^e siècle avec les chœurs de l'Opéra de Paris, Forum chant choral et Concert de clôture qui sera retransmis sur France-Musique.

Entrée libre. Pour renseignements détaillés sur l'ensemble de ces manifestations : Bernadette Grégoire, Délégation régionale de la musique en Ile-de-France, Grand Palais, porte C, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris (tél. : 225-03-20), ou Christiane Audemard, Direction des programmes musicaux de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 75116 Paris (tél. : 224-22-17).

à la RTS

formation continue

Avec **La femme au foyer**, diffusée le lundi 27 novembre de 17 heures à 17 h 30 sur Antenne 2, la série « A propos de... » présente trois femmes, mères de famille, qui ont choisi de « vivre au foyer » et qui, dans des conditions de vie différentes, ont en commun la volonté de s'y épanouir.

La même série propose, le samedi 2 décembre de 11 h 45 à 12 h 15, sur

Antenne 2, un reportage sur le milieu des jads-jockeys et, plus généralement, de tous ceux dont le métier a un rapport avec le cheval de course : **Le pied à l'étrier**. Deuxième diffusion : lundi 4 décembre de 17 heures à 17 h 30.

Le dimanche 3 décembre, de 10 h 30 à 11 heures sur Antenne 2, **Informatique et agriculture** dans la série « A la découverte de l'informatique » : Comment un ordinateur peut-il aider à faire des récoltes, traire des vaches, faucher un pré ou planter du maïs ? Deuxième diffusion : lundi 4 décembre de 16 h 30 à 17 heures.

CP et CE

Lundi 27 novembre, de 14 h 05 à 14 h 25 sur TF 1, la série « Monde animal - Monde des plantes » présente **C'était l'automne** : les transformations de la nature entre la fin de l'été et le début de l'hiver, observées par un enfant et mises en valeur par les moyens que permet une caméra de télévision (accélération, ralenti, grossissement...).

CM

Mardi 28 novembre, de 14 h 05 à 14 h 25, sur TF 1, une émission de la série « Eveil à la nature » : **Oiseaux dans la ville**, consacrée à l'observation des oiseaux qui nous entourent dans la ville (pigeons, moineaux, merles, étourneaux, etc.) et à une initiation aux notions fondamentales de biologie et d'écologie.

Vendredi 1^{er} décembre, de 14 h 05 à 14 h 25, sur TF 1, dans la série « Eveil à dominante économique, humaine et sociale » : **De l'eau pour Paris**. Une précédente émission de cette série étudiait les problèmes d'adduction d'eau dans un village ; celle-ci se propose d'évoquer ceux que pose l'approvisionnement en eau d'une zone urbaine aussi dense que Paris.

second degré

Dans le cadre du « Rendez-vous à 4 heures » du jeudi 30 novembre, la télévision éducative présente, sur TF 1, un premier dossier sur la presse régionale : **La presse régionale et l'économie**. A partir d'un événement dramatique — le désastre de l'Amoco Cadiz —, un travail sur la presse régionale a été réalisé par des élèves de Bretagne qui s'interrogent sur la liaison entre leurs quotidiens et la vie économique de leur région. **Ouest-France** et **Le télégramme de Brest** participeront au débat en direct.

prête-moi ta plume,

je te dirai
QUI TU ES

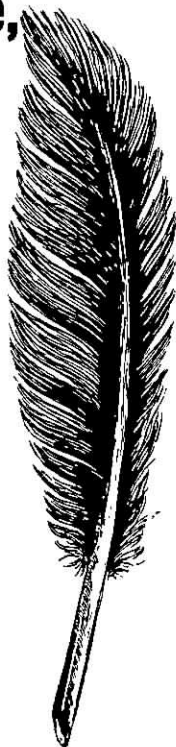
Rien qu'en regardant votre écriture, un graphologue avisé est capable de vous dire vos qualités, vos défauts.

Faites-en gratuitement l'expérience en adressant à I.P.S. quelques lignes de votre écriture. Par retour vous recevrez un diagnostic sommaire dont l'exactitude vous stupéfiera.

Cette passionnante expérience ne vous engage à rien. Même si vous ne désirez pas donner suite à ce premier contact, vous contribuerez à enrichir notre service de recherches.

Écrivez-nous en rappelant la référence **ED II** sans omettre de signer. Joignez une enveloppe à votre nom et 4 timbres pour frais.

Adresser à :
I.P.S.
Boîte Postale 53.08
75362 PARIS CEDEX 08



INTERNATIONAL PSYCHO-SERVICE
277, RUE ST-HONORE - PARIS 8^e

DU NOUVEAU DANS LES LOISIRS

Le travail manuel (bricolage, artisanat, création artistique) prend une place sans cesse croissante dans notre vie actuelle.

Qu'il soit pratiqué à l'intérieur de groupes (écoles, maisons des jeunes, clubs du 3^e âge), ou chez soi en famille, il jouit d'un intérêt grandissant.

La joie du contact avec des matériaux souvent négligés dans notre société industrielle se retrouve, la joie de créer, de fabriquer, de décorer soi-même des objets, sans le secours de toutes les techniques imposées par la science.

A ce niveau là, le loisir se situe aux confins de l'artisanat et de l'art.

C'est dans cet état d'esprit que nous venons d'ouvrir notre nouveau magasin d'ARTS MANUELS, au 4 bis, rue Staël, 75015 PARIS (angle rue Lecourbe).

Tous les matériaux nécessaires aux travaux manuels et d'artisanat vous y sont proposés. Il nous est difficile d'en établir ci-dessous une liste détaillée, ce domaine restant très vaste et nous ne pouvons que vous conseiller de nous rendre visite. Des démonstrations permanentes y sont effectuées ou peuvent être organisées suivant l'activité précise que vous souhaitez, peinture sur tissus, batik, émaux à froid, lino gravure, les vitraux, bougies à faire soi-même, santons à décorer, plus spécialement à l'approche des fêtes.

Pour vos cadeaux de fin d'année, une gamme importante d'objets en bois à décorer vous est proposée, coffrets de jeux loisirs, maquettes, etc.

PLANS-SERVICE ARTS MANUELS
11 bis, rue de Staël, 75015 Paris
Tél. : 566-68-63

Pour mieux vous servir les accords CAMIF-STERCKEMAN

Les accords Camif-Sterckeman viennent d'être renouvelés pour la 7^e fois. Ils illustrent la continuité d'une coopération dont il n'est pas inutile de préciser le sens profond. Six années de collaboration entre une coopérative née de l'esprit mutualiste et une entreprise privée à l'écoute des utilisateurs ont entraîné des progrès importants dont chaque partie retire des avantages substantiels.

Six années de progrès

Six années de travail en commun ont permis notamment :

- La mise au point d'un système original de vente, de facturation et de crédit, rapprochant le Sociétaire du distributeur, sous le suivi constant de la coopérative.
- La mise en place d'un réseau de distributeurs-conseils qualifiés s'étant engagés à respecter les accords entre la Camif et Caravanes Sterckeman.
- L'exclusivité de l'agrément de Caravanes Sterckeman par la Camif, avec en contrepartie la diversification des gammes. Les Sociétaires peuvent aujourd'hui choisir entre les gammes, Première, Première G.T., Senior Plus, Saratoga et Lovely 2 pour les caravanes rigides de tourisme. Selon votre conception du caravanning vous avez donc à votre disposition des caravanes pour l'été ou pour la randonnée lointaine, pour la résidence ou pour l'utilisation itinérante été-hiver. Chaque gamme répondant à des besoins précis.

C'est le succès remporté auprès des Sociétaires par cette politique complexe qui a engendré le processus de perfectionnement incessant des produits et de leur distribution. Ce souci d'élargir l'apport aux Sociétaires a largement contribué à faire de Sterckeman la marque aux deux Oscars*.

Acheter une caravane Sterckeman, dans ces conditions, revient à choisir un produit sélectionné et garanti par la coopérative, à un prix très étudié. Ce choix renforce la Camif. Il contribue à lui donner des moyens complémentaires pour mieux satisfaire ses Sociétaires.

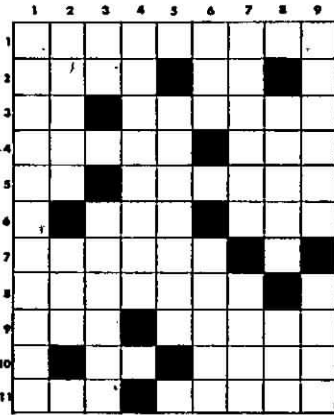
Vingt nouveaux modèles

La gamme générale 79 de Caravanes Sterckeman est nouvelle. Le choix offert comprend plus de 20 modèles de tourisme que vous trouverez chez votre distributeur-conseil Sterckeman porteur du panonceau Camif.

Précisons qu'au prix Camif s'ajoutent les prix Sterckeman différenciés selon la saison et l'application du "Contrat-Vérité", garantie de base du constructeur. Sans oublier l'adjonction d'une garantie particulière pour laquelle la Camif et Sterckeman sont engagés solidairement.

(Communiqué de Caravanes Sterckeman)
*Mercure de l'Elite Européenne Prix Qualité Premium France

problème 302



Horizontalement. 1 - Sèche au fumoir, 2 - Premier détracteur du mouvement dada - Personnel. 3 - D'aspect différent au pays du karaté et du karité - Offre une nouvelle tournée de canons. 4 - Bâtitteur de la Tour de Nesle - C'est quand on le saigne qu'il est le plus vulnérable aux coups de sang. 5 - Gaussé - Faut seln en caoutchouc. 6 - Devient viclé dans une maison close - Il fut finalement réduit après avoir visé Grant. 7 - Des femmes y trempent et y taillent des bavettes. 8 - Reines du boulevard ou de la brousse. 9 - Jamais, pour Jamyn - Supprime radicalement une migraine. 10 - Deux jumelles pour un lit unique - Démontrer que le fer à cheval ne porte pas toujours bonheur. 11 - Croûton sans sel - Contrevent claquant au vent.

Verticalement. 1 - Femmes au foyer qui ne sauraient se départir de leurs pantoufles. 2 - En exclusivité à l'intention des auditeurs - Ne possède qu'un Bourg pour chef-lieu. 3 - Meneuse de révolutions - Il bat en brèche la défense quand il est général. 4 - Effet bénéfique des ventouses. 5 - L'empoisonneuse de Calaber. 6 - Grecque - Marche arrière synchronisée. 7 - Colline noire en Artois - Célibataire. 8 - Il travailla dans l'atelier de Couture - Compagnon de club. 9 - A qui l'on a démonté le bourrichon - Un tel galant a de qui tenir.

solution du problème 301

Horizontalement. 1 - Mocassins. 2 - Abri - Os. 3 - Clé - Scare. 4 - Histoire. 5 - Iguane - Ca. 6 - Cessation. 7 - Or - Sterne. 8 - Fée - If. 9 - Lait - Eton. 10 - Instruire. 11 - Sa - Este.

Verticalement. 1 - Mâchicoulis. 2 - Obliger - Ana. 3 - Crésus - Fis. 4 - Al - Tagsette. 5 - Sonate. 6 - Société - Eue. 7 - Isar - Iritis. 8 - Réconfort. 9 - Sue - Ane - Née.

prudence récompensée

♠ R8
♥ AR10532
♦ RD8
♣ 108

♠ V9754
♥ V
♦ 10642
♣ 754

♠ A
♥ 74
♦ 10753
♣ ARDV92

♠ D10632
♥ D986
♦ AV
♣ 63

Après les enchères : S : 1 ♣ — N : 2 ♥ — S : 3 ♣ — N : 3 ♦ (enchère - contrôle - relais, faite surtout pour voir si Sud peut dire 3 ♥) — S : 4 SA Interrogatifs — N : 5 ♦ — S : 6 ♣. Ouest entame le ♥ V.

La défausse d'un ♦ est possible sur le ♠ R, mais elle est inutile car Sud perdra deux ♦ si le ♦ A est en Est (probabilité 50%). Il y a mieux si Sud peut libérer des ♥ du mort. Mais l'entame du ♥ V est inquiétante, c'est sans doute un singleton et Sud se ferait couper son ♥ R s'il commençait par le jouer, ou ne pourrait trouver au mort les rentrées suffisantes pour libérer la couleur s'il commençait par tirer les atouts. Or la probabilité de gagner est plus grande en jouant comme suit :

♥ A — ♠ pour l'As — 2 d'atout pour le 8 du mort — ♠ R pour défausser un ♥ et non un ♦ de la main — ♥ coupé du Valet — 9 d'atout pour le 10 — ♥ coupé — ♣ As et Roi pour épuiser Ouest — ♦ 3 pour la Dame et l'As et Sud peut défausser ses deux ♦ perdants.

Notons que ce plan ne réussit pas si Ouest détient 4 ou 5 ♣ mais la probabilité n'est que 14 + 2 = 16%, soit 74% de chances de gagner, car Sud ne pourrait garder d'atout pour épuiser Ouest in fine.

à la table

Carrefours — Ne regardons d'abord, comme à la table, que les deux jeux de Nord et de Sud dans la donne ci-dessous où les enchères ont été : N : 1 ♦ — S : 1 ♠ — N : 3 ♦ — S : 3 SA — N : 4 ♠. Ouest entame la ♣ D.

♠ RV3
♥ R3
♦ ARV953
♣ 53

♠ D876
♥ A42
♦ D76
♣ R82

♠ A10542
♥ V865
♦ 2
♣ A96

La première idée de sécurité que Sud retient est de chercher la Dame d'atout en Ouest pour que, si l'impasse échoue, il

gagne au moins de donner la main à Est qui serait gêné pour trouver le meilleur retour. Il va jouer ensuite la meilleure façon de libérer ses ♦ en tirant l'As, puis en coupant un petit, en espérant les atouts 3-2 pour, rentrant au mort au troisième jeu à l'atout par le ♠ R, défiler ses ♦. Enfin, la précaution la plus facile à prendre est de laisser passer la ♣ D en donnant le 9 pour que si Est reprend la main, il ignore si son retour ♣ au troisième jeu de la couleur serait fait ou non en coupe et défausse.

Tout cela représente beaucoup d'Inconnues, de conditions et de risques, et Sud s'attend à adapter sa tactique aux diverses éventualités. Ouest, laissé maître à ♣ revient à ♣. Regardons maintenant les quatre jeux. Que se passerait-il si Ouest rejouait son 9 d'atout ? Sud gagnerait comme suit. Il prendrait le 9 de son 10 pour continuer du ♦ A puis ♦ 3 coupé, ♣ A; ♣ 6 coupé du Valet d'atout. ♦ R pour la Dame de Est et défausse d'un petit ♥. ♦ V coupé par Est et surcoupé de l'As. Atout vers le Roi asséché pour présenter le ♦ 9 que Est aurait été obligé de couper de son dernier atout maître. Deuxième défausse de Sud à ♥ tandis que Est, obligé de jouer ♥, aurait donné le Roi et le contrat.

Que s'est-il passé, Ouest ayant rejoué ♣ à la seconde levée ? Sud a tout de suite tenté l'Impasse à la Dame d'atout qui a échoué, Est revenant ♣ coupé du mort. ♦ A. ♦ 3 coupé — Atout pour le Roi. ♦ R pour défausser un ♥ et ♦ V coupé et surcoupé. L'As d'atout a fait tomber le dernier atout d'Est mais Sud a encore perdu trois ♥ pour deux levées de chute.

Or, avec le retour ♣ à la seconde levée, Sud aurait dû gagner comme il l'avait fait avec le retour atout. Comment ? Solution en fin d'article.

solution de "à la table"

Après l'entame de la ♣ D et le retour ♣ pris par Sud, celui-ci joue tout de suite ♦ A et ♦ 3 coupé, puis atout pour le Roi, sans Impasse, pour garder la direction du

♠ V3
♥ R3
♦ V95
♣ —

♠ D86
♥ A42
♦ —
♣ R

♠ A105
♥ V86
♦ —
♣ 9

jeu. Le ♦ R suit puis le ♦ V (position ci-contre).
• Si Est coupe de la Dame, Sud surcoupe, joue deux fois atout en terminant au mort pour encaisser ♦ 9 et 5 et faire dix levées.
• Si Est coupe du 7, Sud surcoupe, coupe le ♣ 9 et joue le ♦ 9. Au mieux, Est coupe du 8, Sud surcoupe de l'As, met Est en main avec sa ♠ D et ne perd plus que le ♥ A grâce au ♦ 5 qu'il réalise après avoir fait son ♥ R.

Peut-être le document
le plus utile
que vous ayez
jamais consulté

UN BILAN COMPLET ET "VISUALISÉ" DE VOTRE PERSONNALITÉ

établi et garanti par le Centre Sésame de Caractérolgie appliquée

Il vous suffit de renvoyer le Bulletin ci-dessous à la Direction des diagnostics
du Centre Sésame, 8 rue Rouvet, 75019 Paris

— accompagné d'un spécimen de votre écriture et d'une simple participation aux frais —
pour recevoir confidentiellement une remarquable étude, conduite par un Graphanalyste de premier plan.

D'une formule entièrement nouvelle, cette étude vous permet enfin de "voir":

1. comment l'on vous juge:

un schéma en couleur du "fonctionnement" de votre personnalité indique vos principales tendances apparentes et cachées, et, en premier lieu, l'image (qui peut vous surprendre), que les autres se font de vous.

2. vos caractéristiques

"de fond": un tableau descriptif repère et précise clairement les 30 caractéristiques (positives et négatives) qui vous définissent le mieux sur les plans de l'intelligence, de l'affectivité, des contacts et de l'action.

3. ce qui peut changer

pour vous: en plus d'annotations de la main même du Graphanalyste, des conclusions pratiques répondent à vos questions et soulignent tout ce qui peut accélérer ou, au contraire, freiner votre épanouissement et votre réussite.

L'étude spéciale que vous propose aujourd'hui le Centre Sésame, n'est donc ni un simple "test" (qui va rarement au fond des choses) ni une analyse "fleuve" (où l'essentiel est souvent noyé). C'est en fait un véritable "check-up" psychologique qui, sous une forme très claire, vous donne un maximum d'informations directement utiles à votre évolution personnelle.

Trois raisons bien simples expliquent l'étonnante efficacité de ce nouveau type d'analyse :

- 1) le système de "visualisation" adopté éclaire au mieux la personnalité et participe à sa découverte — découverte qui, chacun le sait, est la voie royale pour libérer de nombreuses forces, chasser certaines angoisses, s'engager dans les meilleures voies;
- 2) la technique d'examen utilisée supprime les inconvénients de nombreux tests : elle s'appuie sur l'étude scientifique de l'écriture, c'est-à-dire sur l'une des meilleures méthodes de la psychologie moderne;

3) chaque diagnostic est établi par un spécialiste, parfois deux lorsque le cas l'exige, et tous les dossiers sont contrôlés par C. Fieschi, graphanalyste diplômée dont l'expérience porte sur plusieurs milliers d'examen professionnels et privés.

Trois raisons donc de faire établir votre propre "bilan visualisé". Le vôtre ou celui d'un tiers, car, bien entendu, cette étude est également réalisable pour mieux connaître une autre personne : il suffit pour cela que vous soyez le légitime propriétaire de l'un de ses écrits (par exemple une lettre qui vous est destinée) et que vous considériez les résultats de l'étude comme strictement confidentiels.

Mais qu'il s'agisse de votre propre "bilan" ou de celui d'une personne proche, il y a pour vous une 4e raison de saisir l'occasion qui vous est offerte aujourd'hui :

— en effet, le Centre Sésame vous propose cette consultation spéciale, dans une formule avec

conclusions développées, à des conditions tout à fait exceptionnelles pour un tel examen : des honoraires de 159 F seulement, sur lesquels vous n'adressez avec votre demande que 35 F pour participation aux frais ; le solde, soit 124 F, n'étant réglable qu'après réception de l'étude, sauf si vous décidez de la renvoyer pour non-satisfaction, auquel cas vous ne devrez plus rien.

C'est parce qu'une telle consultation doit être placée sous le signe de la confiance, et parce que chaque cas est traité avec le plus grand soin, qu'une telle garantie vous est offerte. Et pour recevoir votre "bilan-visualisé" dans les meilleures conditions, il vous suffit d'utiliser le bulletin spécial ci-dessous.

Mais n'attendez pas ! Le tarif actuel ne peut être garanti que pour une courte période et, chaque diagnostic étant établi ou contrôlé par C. Fieschi personnellement, seul un nombre limité de dossiers peut être traité dans un délai normal.

Bulletin de Consultation confidentielle N°

A remplir ci-contre
et à adresser d'urgence sous enveloppe fermée à la
DIRECTION DES DIAGNOSTICS
DU CENTRE SESAME
8, RUE ROUVET - 75019 PARIS

Joindre à ce bulletin

1. De ou les spécimens de l'écriture à analyser, de préférence une lettre courante, avec signature. (A défaut, un ou plusieurs autres documents, par exemple, une dizaine de lignes recopiées du texte ci-dessus, plus signature.)

2. La participation de 35 F, par chèque ou mandat à l'ordre du Centre Sésame.

(Envoi à l'étranger ou par avion : ajouter 10 F pour frais supplémentaires.)

Ce bulletin vous donne droit au Bilan complet et visualisé de votre personnalité (ou de la personnalité d'un tiers de plus de 15 ans), bilan avec conclusions développées, établi par le Centre Sésame pour des honoraires de 159 F seulement, sur lesquels vous n'adressez avec ce bulletin que 35 F pour participation aux frais. Le solde, soit 124 F, étant réglable dans les 8 jours de la réception de l'étude, sauf si vous renvoyez celle-ci dans le même délai, auquel cas vous ne devrez plus rien.

- Ci-joint un spécimen de : mon écriture l'écriture d'un tiers, document dont je déclare avoir la libre disposition
- Le scripteur est du sexe : masculin féminin Age
- niveau d'instruction : primaire secondaire ou technique supérieur Nbre d'enfants :
- situation de famille : célibataire marié
- Je demande cette étude dans le but de : mieux me connaître (ou mieux connaître un tiers) m'aider à résoudre un problème particulier (ci-joint lettre explicative) faire une expérience, m'informer sur vos études (documentation à m'adresser sans engagement).
- Il est bien entendu que cette demande et vos conclusions seront considérées de part et d'autre comme strictement confidentielles.
- Prénoms Nom
- No Rue ou Lieu-dit
- Code postal ● Date et Signature obligatoire :
- Ville

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; Pierre Claparac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques; Guy Debeyre, conseiller d'Etat; Daniel Douady, de l'Académie de médecine; Jean Fourastie, membre de l'Institut; Roger Grégoire, conseiller d'Etat; René Huyghe, de l'Académie française; Alfred Kastler, prix Nobel; Raymond Poignant, conseiller d'Etat; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France; Jeanne Sourgen, Inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.
conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermeil.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot.
rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis.
conseiller pédagogique : Louis Porcher.
première secrétaire de rédaction - maquetiste : Suzanne Adelta.
secrétaire de rédaction : Michel Bonnemayre
Informations : Michaëla Bobasch, René Guy.
documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Geneviève Lefort, François Marjet, Jerry Poczta — Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Biais, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schastel, Gérard Sénéca.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odeite Garon - François Silvein.

conseil d'administration de l'association éditrice

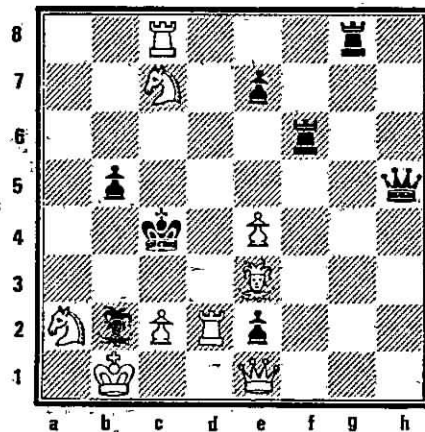
bureau : André Lichnerowicz, président; Georges Belbenoit, secrétaire général; Yves Malécot; trésorier; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Lizarline Bergerat, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Gémard; Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Torailis, Claire J. Richet, Yvette Servin, Bernard Veck.

les troubadours du problème d'échecs

problème 5

Jean Oudot (1^{er} prix, Pat, 1962)



Les Blancs jouent et font mat en deux coups

- 2 points pour la clé
- 1 point par variante
- 1 point par essai

Envoi des solutions à Jacques Négro, « Echecs » Nice-Matin, B.P. 242 06007 Nice Cedex

Date limite des réponses : 14 décembre

solution du problème 3

Ce problème est une œuvre moderne; il y a des essais et du cyclisme. Il faut étudier les menaces et les réfutations.

- L'essai 1.Fa2? libère le Cb6 et menace 2.Ca4 mat (A), mais il y a la réfutation 1... c6xb5! (a) — 1 point
- L'essai 1.Ré3? menace 2.Fd4 mat (B), mais 1... é6xd5! (b); clouant le Fou — 1 point
- L'essai 1.Té2-b2? menace 2.Tcl mat (C), mais 1... Cxd6! (c) — 1 point
- La clé 1.Té4! menace 2.Tç4 mat — 2 points
- Variantes : 1...c6xb5 (a); 2.Tç1 mat (c) — 1 point; 1...é6xd5 (b); 2.Ca4 mat (A) — 1 point; 1...Cd6 (c); 2.Fd4 mat (B) — 1 point
- Total des points : 7.

On peut très bien aimer ou ne pas aimer ce genre de problèmes mais la réalisation en est très difficile. Remarquez en particulier les prises de contrôle des clés sur les cases b4, ç4, d4.

nos amis les Belges

Blancs : Cattoir
Noirs : De Moor

Est-Indienne

1.d4 Cf6; 2.ç4 ç5; 3.d5 é5; 4.Cç3 d6; 5.é4 Fè7; 6.Fd3 Fg4; 7.f3 Fç87

M. Euwe préfère 7.Fd7, et les Noirs peuvent amorcer leur attaque sur l'aile-Dame (après le petit roque) sans plus attendre.

8.Cg-é2 Ch5; 9.0-0 0-0; 10.Fé3 Fg5; 11.f4.

Ferme la porte de l'asile au Fou g5!

11...éxf4; 12.Cxf4 Cxf4; 13.Fxf4 Fxf4;

14.Txf4.

Les Blancs sont parvenus à ouvrir la colonne « f » d'une manière originale.

14...Dg5?

Cette attaque (menace la Tour et 15...Fh3) ne donne rien.

15.Df3 a6.

Trop tard. Les Noirs se mettent en tête de vouloir gagner sur l'aile Dame...

16.Tf1! Dé7.

Et voilà, il faut défendre le pion « f ».

17.é5! dxé5; 18.Fxh7+!

Le festival commence!

18...Rhx7.

Naturellement, 18...Rh8? ne donne rien à cause de 19.Dh5!

19.Dh5+ Rg8; 20.Th4 f6.

Un courant d'air qui conduit à la perte du RN.

21.d6! Dé8; 22.Dh7+ Rf7; 23.Cd5 Dd7;

24.Txf6+. Abandonne.

Si 24.Ré8; 25.Cç7+ Rd8; 26.Txf8+ +

Dé8; 27.Txé8+ mat.

Olympiades d'Haïfa...1976

Blancs : Cuellar (Venezuela)
Noirs : Nacino (Papua)

Défense sicilienne

1.é4 ç5; 2.Cf3 d6; 3.d4 çxd4; 4.Cxé4 Cf6; 5.Cç3 é6; 6.g4.

La variante P. Kérés.

6...a6; 7.g5 Cfd7; 8.h4 Dç7; 9.Fé3 Cç6;

10.Dd2 Cd-é5; 11.Fé2 Cxd4; 12.Dxd4 b5;

13.0-0-0 Fb7; 14.h5 Cç6.

Ça va mal pour les Noirs, la foudre risque de tomber à tout moment.

15.Dd2-0-0-0; 16.Rb1 Cè5?

Ce coup mérite une punition!

17.Fxb5!!

Et la foudre s'abat sur la position noire.

17...axb5; 18.Cxb5 Dç4; 19.Da5 Rd7; 20.Td4

Dç8; 21.Cxd6.

Gagne un nouveau pion et prépare l'assaut final.

21...Fxd6; 22.Dxé5 Rç7.

A la recherche d'un nouvel abri. Si

22...Ré7; 23.Dxg7 Tg8; 24.Df6 Rf8; 25.Fç5!

23.Txd6! Txd6; 24.Ff4 Td8; 25.Td1 Dd7;

26.Txd6! Dxd6; 27.Dç5+ Fç6; 28.Fxd6+

Txd6; 29.b4 Td1+; 30.Rb2 Rd7; 31.é5 Td5;

32.Df8 Txé5; 33.Dxf7+ Rd6; 34.Df8+ Aban-

donne.

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**



FRANCE 90 F

ÉTRANGER 120 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte Date Signature

Chèque postal Mandat lettre

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire

NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. RESIDENCE _____

PAYS (si Etranger) _____

ZIPCODE _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion et en recommandé.

Envoi de la facture à

NOM _____

ADRESSE _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

Attention ! le bon ne doit pas être utilisé pour se réabonner, mais servir uniquement pour les abonnements nouveaux

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

prêt gratuit de 300 courts-métrages éducatifs ou récréatifs

aux groupes, clubs, établissements d'enseignement, comités d'entreprises, associations, etc... disposant d'un projecteur 16 mm., son optique.

Pour composer vos programmes ou animer vos conférences et vos cours, demandez le catalogue illustré, à l'aide du bon ci-dessous.



BP 40 - 92302 Levallois Cedex
Tél. 739.50.20

Établissement
Adresse

Joindre 10 F par
chèque, CCP
ou timbres

échanges et recherches

location (offres)

● 65-Cauterets, appt tt cft 5-6 pers., ttes pér. sf fév. C. Tél. (58) 94-32-06 ap. 19 h.

● 05-Orcières-Merlette, appt F3 6 pers., tt cft, fév. A, B. Ecr. Sylvain Farel, 84160 Cadenet. Tél. (90) 68-00-73.

● 66-Les Angles 1700 m, F2 pd pistes, Noël, fév., Pâq. Gallard, 21 Roucan, 81400 Carmaux. Tél. 76-51-61.

● 38-Corrençon-Villard de Lans, chalet 3 Z fév., 10 lits, 1.000 F + EDF. Tél. (75) 02-39-23.

● 05-Orcières, studio cabine 2 p., 4 pers., Noël, fév. A, B, C, h. vac. Ecr. Quaegebeur, 35, r. Barcaul, 59700 Marcq. Tél. (20) 72-08-87.

● Avoriaz, studio 3-4 pers., cft. Ecr. Noll, 5, villa des Roses, 92260 Fontenay-aux-Roses. Tél. 661-09-25 ou 660-31-10.

● 83-Saint-Tropez, appt 4 pers., déc. à mai, ou Noël, Pâq., fév., loc. sem., quinz., ms. Mandard, gpe Brossette, 78130 Les Mureaux. Tél. 474-38-16.

● Vosges, chalets nfa, gd cft, TV, âtre, l.-vais., 3 ch., 6-8 pers., prox. ski, fév. A, B, sem./800-850, Pâq. 650, w.-end 200. C. Sertelet, éc., 88230 Fraize.

● Villard-de-Lans, appt tt cft, ttes pér. sf fév. A et C. Guillot-Patrique, Les Bains, 38250 Villard-de-Lans.

● 38-Le Pârier 950 m, ski piste, fond, villa tt cft 6 pers. (3 ch.), Noël sem./980, 2 sem./1700, fév. A, C 1250 TT comp., Pâq. 15 à 23 av. 1050 F. Ecr. Blanchet, 11, boulevard Maréchal-Joffre, Grenoble.

● 05-Serre Chevalier, studio 4 pers., Noël, fév. A, B, C, Pâq., hors sal. Ecr. Olive, La Villette, 05330 St-Chaffrey. Tél. (92) 24-17-47.

● Deux-Alpes, studio 4 pers., fév. A, B, Pâq. z. C. Ecr. CES Mazorel, 26400 Crest.

● Métabief, Jura, appt 4-5 pers., fév. B, juil. 9 au 22. Tél. (21) 23-40-15 sam. mat. seult.

● 66-Les Angles, chalet cft ds for., vue lac splend., 100 m pistes, F6 11 couch., chem., l.-vais., terr. Sud ; r.d.c. F3 8 couch. Lardat, 3, r. Thézat, Perpignan.

● Carroz d'Arraches, près Chamonix 1200-2000 m, appt 3 p., cft, 6 pers., loc. sem. Ecr. Amann, B.P. 69, 57460 Behren-lès-Forbach. Tél. (87) 85-05-27.

● 05-Serre Chevalier, neige, sol., ski, appt gd cft 6-7 pers. ds chal. nf, Noël, fév. et Pâq., ttes zones. Haddad, 7, rue des Bannières, 59700 Marcq. Tél. (20) 72-28-36 ap. 20 h.

CONDITIONS D'INSERTION

● 23,50 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.

● EN 'SUS' : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20%.

● POUR LES ABONNES : 50% de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.

● REGLEMENT : Joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.

● FRAIS DE DOMICILIATION : AU JOURNAL : cinq timbres à 1,20 F joints à la demande d'insertion.

● REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBRÉE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

● 73-Le Corbier, ski, studio 4 p. ttes pér. Mathieu, r. Gratouasse, 18130 Dun. Tél. (36) 59-55-31.

● Studio 3 p., cft, Sud, vue, stat. 05 b. équipée, 1600 m, Noël, fév. A, B, 500 F/sem. Tél. (42) 24-52-70 soir.

● 74 pr. Annecy, 4 km ski fond, appt ind. ds villa gd cft, gd calme, chem., 4-6 pers., fév. A, B, C, 800/sem., Noël, Pâq. 1100 F/quinz. Tél. 23-50-82, merc. matin.

● 73-La Toussuire 1600 m., r.d.c. chalet, 5 pers. fév. Aumarchand, 37, r. E.-Vaillant, 94400 Vitry. Tél. 680-49-38.

● 06-Golfe Juan, F2 tt cft, libre déc. à juil. Tél. (93) 38-06-32.

● 38-Autrans, stat. ski, chalet nf 5 pers.; sem. ou quinz., janv.-mars, déb. av. Ecr. Mme Pradier, 15, cours Libération, 38100 Grenoble.

● 05-Merlette ski, F2-F4 5 à 9 pers. Ecr. Berger, lycée, 17023 Périgny. T. (46) 34-75-87.

● 05-Orcières, ski, appts 4-5 pers., fév. A, B, C, Pâq. sem. 850/1000 F. Ecr. Decarli, 7, cité de Bonne, 05000 Gap. Tél. (92) 51-07-70.

location (demandes)

● Rech. pr août 79 (2, 3 ou 4 sem. suiv. px) villa isolée bd mer Espagne pr 8 à 10 pers., 5 ou 6 ch., cft. Ecr. Mme F. Endres, éc. mat. centre pl. A.-Briand, 76290 Montvilliers.

échanges

● Vacances à peu de frais. Echangez votre home avec collègues à l'étranger. Ecr. Home Rooms, 7 Provost rd, London NW3.

ventes

● Vds rég. Royère (23) pr. gd lac tourist. gde mais. pierre exc. état sur 1800 m², 8 p., gar., 2 niv. pl.-pied, tt cft, chauff. cent., gde chem., ptres app., isolation, bon. exp., px just. 26 U. Tél. (55) 64-96-42.

● Vds Chalencan (Ardèche) pet. mais. à restaurer ds hameau, 35000 F. Ecr. Nemoz, coll. Rodrigues, av. Cuvier, 47-Agen. Tél. (58) 66-49-70.

● 83-Bormes (La Favière) beau F2 meublé, très soigné, 100 m plage, prox. port, vue dégagée. Beguin, 8, r. Alouettes, 17460 Vaux-sur-Mer. Tél. (46) 38-21-98.

● Part. vd appt récent F4 ds rés. tt cft, calme, prox. ts comm., éc., pisc., px 140000 F. Ecr. Foucou A., rés. Vert-Bocage II, Bt C3, 13300 Salon-de-Provence. Tél. (90) 56-37-26.

● R/864 : St-Amand-Montrond, grange restaurée dans enclos avec 2 autres granges servant de dépendances, gde salle séjour, chambre, s.d.b., cuisine, habitable immédiatement, px 140000 F. Cab. Giraudeau, 18160 Lignières-en-Berry.

● R/873 : Cher, ancienne ferme à restaurer sur son terr. de 3545 m², px 55000 F. Cab. Giraudeau, 18160 Lignières-en-Berry.

hôtels - pensions

● Lullin, Hôtel de la Poste, tél. 10, ski, repos, confort, prix 74-77 F net.

● Cannes, pr. centre, hôtel Esperanto, tt confort, parking, TV ds chbre. Tél. (93) 39-18-88. Pension Noël, J. An, px modérés.

● Hôtel du Sapin, 26190 Bouvante, Parc du Vercors, tél. (75) 45-57-63, pens. 50 à 53 F, forfait ski de fond 20 F. Places libres vac. Noël.

(Suite page 63.)

BAUME RHUMATYL

aux plantes curatives de Provence. Soulagement immédiat. Doc./enveloppe timbrée. RENAISSANCE, BP 99, 13204 Marseille Cdx.

IFEG ENSEIGNEMENT PRIVÉ
A DISTANCE (31^e année)
Documentation sur demande
15700 PLEAUX Tél. (71) 40-43-17 (24 h/24)

NOUS EDITONS
VITE ET DIFFUSONS VOS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

(Suite de la page 62.)

● 38680-La Balme-de-Rencurel, en montagne, Vercors, 10 km Villard-de-Lans, prox. télé-skis, calme, repos, site pittoresque, Hôtel de la Bourne, cft, cuis. soignée, vac. hiver, 65 à 75 F, Inter-saison 60 F net + boisson, arrgt famille. Tél. 14.

automobiles - caravaning

● Vds fourg. 17 ess., rallongé 1,50 m 1977, 15 000 km, ét. nf, idéal aménagt camping. Tél. (86) 39-34-80 ap. 18 h.

● Vds 4 roues pneus cloutés R16 tr. b. état. Tél. (49) 21-25-89 soir ou samedi.

centres de vacances

● Equipe d'animation de Centre de Vacances (directeur, anim., personnel) étudierait tte proposition d'association ou d'organisme pour C.V. été 79; étudierait également tte propos. de prêt ou location de locaux adéquats pour l'organisation d'une C.V. Ecr. P.A. n° 617.

● Recherche DIRECTEUR (TRICES) C.V. petits effectifs enfants ou adolescents Pâques, dates zones A, B. Tél. 500-13-41.

correspondance scolaire

● SE-CP 23 cl. rur. Bourbonnais ch. corr. poss. voy. Ecr. Ec. f., 03220 Vaumas.

● Cl. 5^e SES, 7 f., 5 g., ch. corr. mont. Vosges. Ecr. CES J.-Ferry, 88290 Saulxures.

● 2 CM2, 2 CM1, 2 CE2 ch. corr. rég. Indif. Ecr. Ec. prim. J.-Ferry, 59840 Pérenchies.

● CE1-20 él. ch. corr. 02, 51, 60, 80, 76, 27, 28, 61, 45, 89, 10. Ecr. Ec. J.-Macé, allée des Hortensias, 93260 Les Lilas, m° 20 mn centre Paris.

● 2 cl. ch. corr. voyage poss. (CM 12 él. et CP-CE 19). Ecr. Ec., 27710 St-Georges-Motel.

● Cl. stat. ski, 10 CE2, 9 CM1, 5-CM2 ch. corr. cl. bd Atlant., poss. voy., éch. Ecr. Ec. des Arcs, 73700 Bourg-St-Maurice.

ANGLETERRE

Professeurs-Instituteurs
Responsables de collectivités
OXFORD INTENSIVE SCHOOL OF
ENGLISH

organise des stages
de très haute qualité
pour des groupes de tous niveaux
(jeunes et étudiants) toute l'année

Renseignements en France :
16, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris,
tél. 520-05-96-224-42-22 et 12, rue Suger,
75006 Paris, tél. 329-87-75/76.

divers

● STAGES : Dorure sur bois, sculpture ornementale, laque de Chine, laquage de sièges, meubles peints, vernis Martin, staff, statuaire, peinture à l'huile, aquarelle, moulage, moulage, dessin; L'École du Levant, 31540 Saint-Félix-Lauragais.

● Vds encycl. Universalls, 20 vol., nfs, 4 000 F. Tél. 233-31-43.

● Vds 10 vol. Larousse + suppl. 1 vol. médic. av. vitrine, éd. 1969, 1 500 F. Tél. 208-74-43.

● NEIGE ET ARTISANAT. Logement gratuit à prox. pistes ski à Font-Romeu, ensol. maxima : poterie, soie, tissage, filage et teinture de la laine, photo, hamacs, maçramé, moulage, guitare, etc. Ecr. L'artisanat, 5, r. Lanterne, 66000 Perpignan.

● Dupli. encre aut. val. 2 000 F vendu 990. Agrandis. 24 x 36 / 6 x 6 métal. + pro. 500/1 200 F. Statif repro éclair. 400 F, pist. peinture val. 1.100 = 600 F, 1,4 rokk = 400 F, 55 x 42 = 100 F, souff. T2 = 100 F. N° spécial « Agrandisseur » (sa tech., son emploi, etc.) 10 F fco à revue « Photo indépendante offset ». Ecr. Dossier, 4 Coquelicots, 93 Bobigny. Tél. 849-45-40.

● H. 40 ans, form. pluridisciplinaire, psychologue et psychosociologue, exp. diverses (ensgt univers., animat. cult., travail clinique, gestion étabt scol.), 15 années rech. sur problèmes intervention de secteur, des méthodes actives en pédag., pédag. pr adultes; 10 années exp. sur le terrain avec populations diverses (adolesc., adultes, marginaux...), vous apporte méthode, sens responsabilités, efficacité, maturité. Libre rapidement. Etude ttes propos. emplol. Ecr. L. Romero, 27, r. d'Ascq, 95100 Argenteuil.

● VINS DE BOURGOGNE
appellation Givry - Givry rouge et blanc 77.
PARIZ GERARD - PONCEY - 71640 GIVRY
Tarif sur demande - Tél. (85) 44-38-60
(petit prop. récoltant, époux d'enseignante)

● CHAMPAGNE José MICHEL, BP 16
MOUSSY, 51200 EPERNAY, à partir de 26 F
franco. Tarif sur demande.

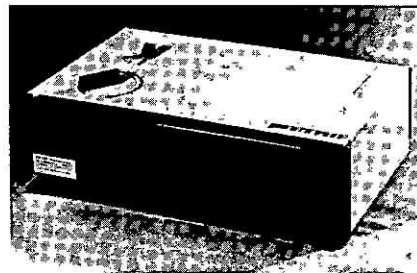
● POUR VOS ACHATS DE VINS DE BOURGOGNE, J.-C. BOISSET, fils et gendre de collègues, 21700 NUITS-SAINT-GEORGES, propriétaire et éleveur en différents crus, vous adressera sur demande son tarif avec des conditions très particulières aux enseignants.

METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30 et 98.17

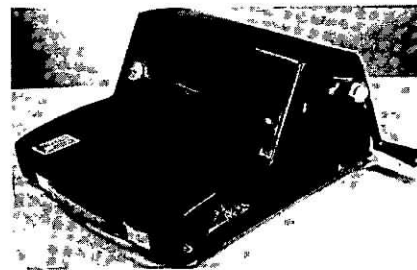
THERMOFLEX

Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.



MAJOR II Portable :

Duplicateur à alcool manuel en coffret portable avec poignée de cuir. Réglage de la force d'impression. Débrayage automatique du rouleau de pression. Format maximum : 240 x 345 mm. Sur option : Rampe d'injection de la solution alcoolisée.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

10 MODELES D'APPAREILS A PARTIR DE 553 F H.T. FRANCO F.M.
DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

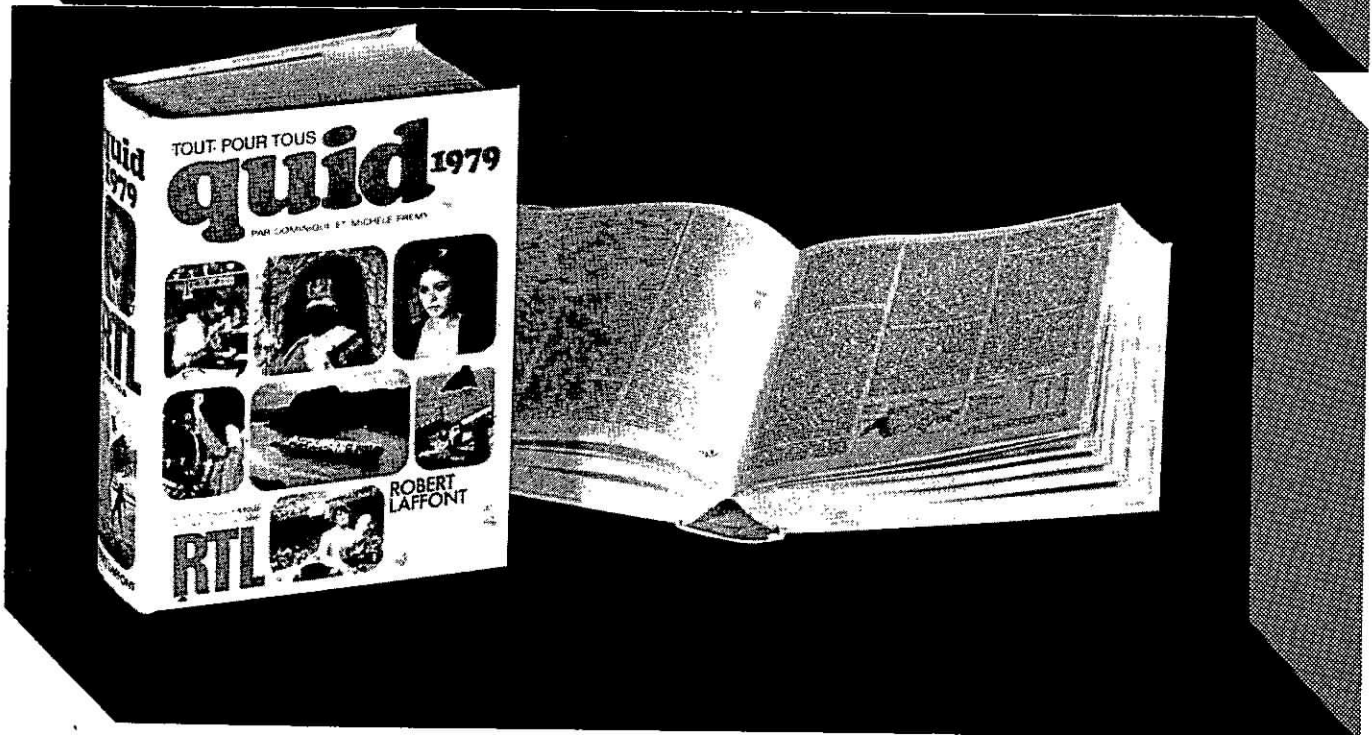
quid 79

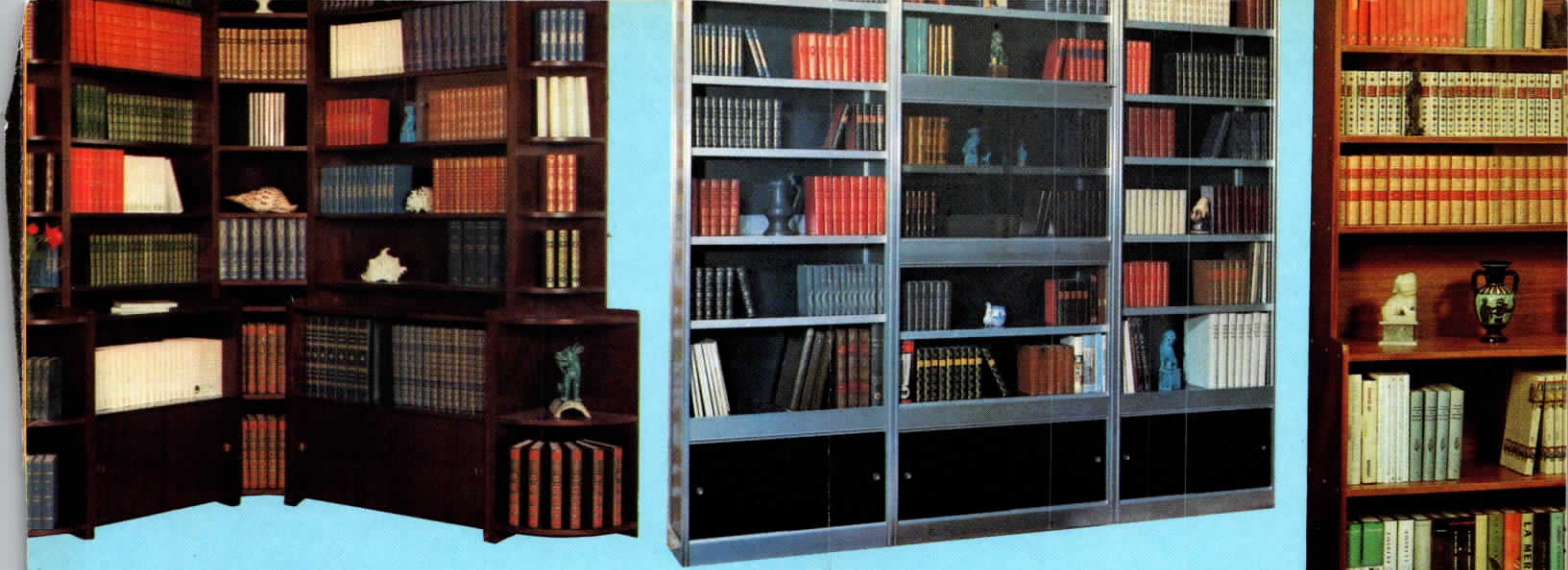
**Des milliers de réponses instantanées
aux questions que vous vous posez...
et à celles que l'on vous pose
QUID 79 vous les fournit.**

Pour en savoir plus dans tous les domaines :
histoire, religions, arts, sciences, politique,
économie, finances, salaires, sports, spectacles,
enseignement, transports, armée...

- **Un instrument de travail indispensable pour tout exposé.**
- **Une mémoire de secours.**
- **Une encyclopédie annuelle en prise directe avec l'actualité.**
- **Une banque d'informations à portée de la main.**
- **De quoi satisfaire toutes les curiosités.**

QUID 79 : 1 664 pages - 100,00 F





Vos livres bien rangés, votre intérieur transformé.

la maison des BIBLIOTHEQUES

A.T.P. au capital de 642.360 F.

VOUS PRÉSENTE DANS SON CATALOGUE GRATUIT

150 ■ MODÈLES VITRÉS accordables - adaptables
juxtaposables - superposables - démontables
■ COMBINAISONS D'ASSEMBLAGE
par simple pose sans aucune fixation

standard, rustiques, contemporains, de style, etc.

Quelle que soit la place dont vous disposez, en hauteur, en largeur, en profondeur et le style de votre intérieur...

Quelles que soient les dimensions des volumes à ranger ou la taille de votre poste de télévision ou de votre chaîne Hi Fi (si vous désirez les encastrer), LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES répond à tous vos problèmes.

Des portes pleines, des vitres coulissantes, des abattants-bar ou secrétaires, différentes essences de bois... tout est prévu et figure dans son catalogue pour que vous puissiez ranger vos livres en décorant votre intérieur.

Installez-vous facilement, ultra-rapidement vous-même...

à des **PRIX IMBATTABLES**

Avec le catalogue de LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES (60 pages en couleurs) vous recevrez le tarif qui vous permettra de chiffrer exactement votre installation. Visitez nos expositions-vente ouvertes même le **SAMEDI**

75014 PARIS - 61, rue Froidevaux

Magasin ouvert le lundi de 14 h à 19 h
et les autres jours même le samedi de 9 h à 19 h sans interruption.
Métro : Denfert-Rochereau - Gaité - Edgar Quinet. Autobus : 28 - 38 - 58 - 68.

EN PROVINCE

Amiens, 3, rue des Chaudronniers, tél. (22) 91.97.15 - Bordeaux, 10, rue Bouffard, tél. (56) 44.39.42 - Clermont-Ferrand, 22, rue Georges-Clemenceau, tél. (73) 93.57.06 - Grenoble, 59, rue Saint-Laurent, tél. (76) 42.55.75 - Lille, 88, rue Esquermoise, tél. (20) 55.69.39 - Lyon, 9, rue de la République, tél. (78) 28.38.51 - Marseille, 109, rue Paradis, tél. (91) 37.60.54 - Montpellier, 8, rue Serane (près Gare), tél. (67) 58.19.32 - Nantes, 16, rue Gambetta (près rue Coullmers), tél. (40) 74.59.35 - Nice, 8, rue de la Boucherie (Vieille Ville), tél. (93) 80.14.89 - Rennes, 18, quai E.-Zola (près du Musée), tél. (99) 30.26.77 - Strasbourg, 11, av. Général-de-Gaulle (Esplanade), tél. (88) 61.08.24 - Toulouse, 2 et 3, quai de la Daurade, tél. (61) 21.09.71 - Tours, 5, rue Henri-Barbusse, tél. (47) 61.03.28.

A L'ÉTRANGER

BELGIQUE : Bruxelles 1000, 54, rue du Midi - Liège 4000, 47, bd d'Avroy - Anvers 2000, Mecheissteenweg 16 - SUISSE : Genève 1211, Soveco S.A., 17, bd Helvétique 3°, tél. (22) 35.16.21 - PAYS-BAS : Bussum 1486 N.A., Nwe S. Gravelandseweg 33.

BON GRATUIT

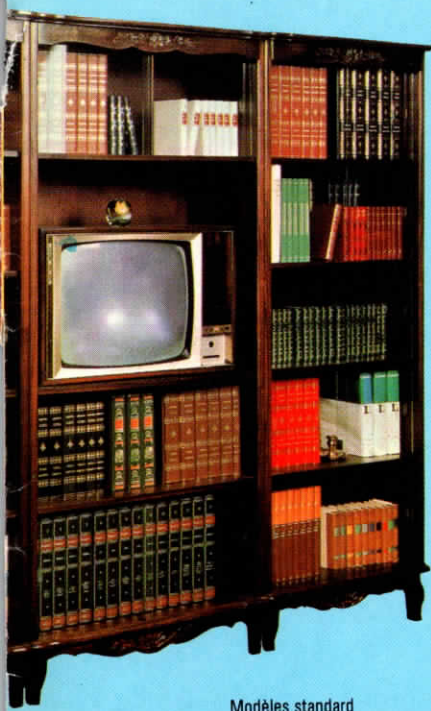
A découper (ou à recopier) et à renvoyer à : MAISON DES BIBLIOTHÈQUES 75680 PARIS CEDEX 14. EN 13
Veuillez m'envoyer sans engagement votre CATALOGUE BIBLIOTHÈQUES VITRÉES ou non contenant tous détails : hauteur, largeur, profondeur, bois, contenance, prix, etc.

M _____

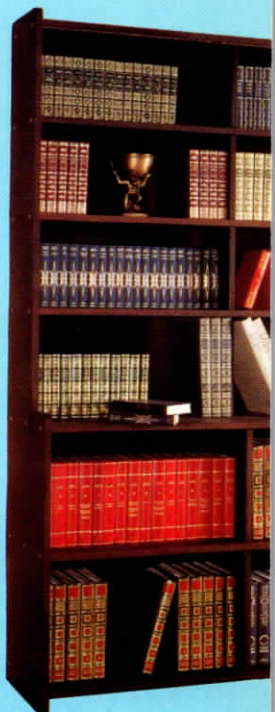
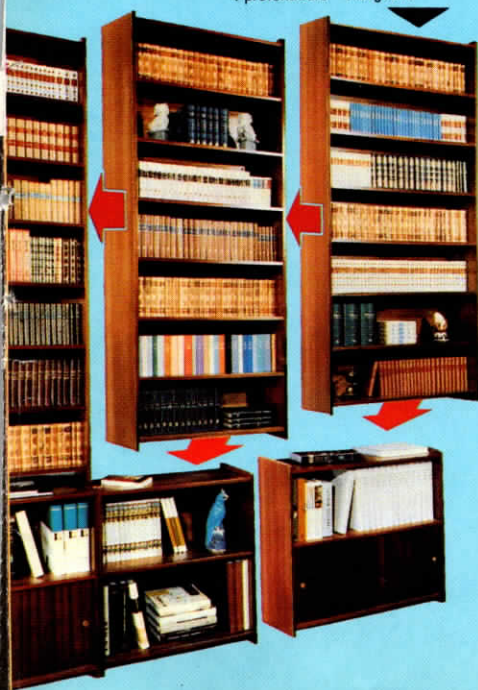
à _____

Code Postal _____ Ville _____

ou par téléphone 24 H SUR 24 **320.73.33**
(répondeur automatique)



Modèles standard
juxtaposables - superposables
accordables - démontables
12 hauteurs
4 profondeurs - 4 largeurs



EXPÉDITION FRANCO
dans toute la France



les plus beaux fauteuils de relaxation sont signés «CONDOR»

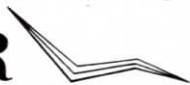


Condor, le fauteuil de relaxation automatique, créé sous contrôle médical, est particulièrement recommandé contre les fatigues nerveuses ou musculaires, les affections cardiaques, les troubles circulatoires et la colonne vertébrale. En lit d'appoint, en fauteuil élégant, Condor s'adapte et se transforme à votre gré.

300 tissus au choix. 5 ans de garantie. Catalogue 16 pages couleur, 45 échantillons de tissus, nuancier velours de Gênes, documentation médicale, vous seront envoyés contre 10 F. Magasin ouvert toute la semaine, du lundi au samedi compris. Livraison immédiate.

MODÈLES TUBES ou BOIS

CONDOR



218, rue La Fayette - 75010 Paris - Tél. 607.30.54
Métro Louis Blanc - Parking gratuit



**TOUS LES «CONDOR»
SE TRANSFORMENT EN FAUTEUIL**